

Nuits de la Solidarité 2023

Mise en perspective de
l'opération hivernale et bilan de
l'expérimentation estivale

Etude réalisée par : l'Observatoire Social de la Ville de Paris, et le Bureau de l'Inclusion Sociale et des Parcours (BISP) de la Sous-Direction de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion (SDILE)

Avec les contributions de : l'Atelier Parisien d'Urbanisme, l'association France terre d'asile, l'association Trajectoires, l'Observatoire du SamuSocial de Paris.

Table des matières

■	Introduction : La Nuit de la Solidarité	3
	Champ de la Nuit de la Solidarité.....	3
	Partenaires et Comité Scientifique	4
	Une couverture de l'ensemble du territoire de l'opération	4
	Consignes de décompte.....	5
	Un questionnaire consolidé.....	6
■	Compléments aux résultats de l'opération hivernale	7
	Rapport des résultats de l'opération du 26 janvier 2023 : Eléments de synthèse	8
	Approfondissements thématiques	11
	Association Trajectoire	11
	France Terre d'Asile.....	18
	Observatoire du SamuSocial.....	21
	Mission Urgence Sociale de la Direction des Solidarités.....	25
■	Bilan de l'expérimentation de la Nuit de la Solidarité estivale	29
	Enjeux et méthodologie de l'expérimentation	30
	Contexte d'émergence de la démarche.....	30
	Choix du périmètre : 8 ^{ème} , 12 ^{ème} , 20 ^{ème} arrondissements.....	30
	Partenaires mobilisés lors de l'expérimentation estivale.....	31
	Ajustements méthodologiques (questionnaire, consignes, etc.).....	32
	Résultats de la Nuit de la Solidarité Estivale expérimentée dans les 8^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements	33
	Géographie des personnes rencontrées	35
	Profils des personnes rencontrées	40
	Motifs, durée et conditions de vie sans logement personnel.....	41
	Recours à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs.....	47
	Retour d'expérience des partenaires et membres du Comité Scientifique	53
	Remerciements.....	53
	Bilan méthodologique : la consigne d'interroger « tout le monde » vécue comme difficilement applicable, et potentiellement contre-productive.....	53
	Retour d'expérience des partenaires couvrant des secteurs spécifiques.....	55
	Les enseignements transverses.....	58
	Perspectives dans l'hypothèse d'une reconduction de l'opération estivale.....	60
	Préconisations transversales pour les opérations Nuit de la Solidarité en général.....	62
■	Conclusion	64

Introduction : La Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes sans-abri. Elle est organisée chaque année depuis 2018 par la Ville de Paris et ses partenaires, avec l'aide de plus de 2 000 bénévoles et professionnels du social, et depuis 2022 dans plusieurs communes volontaires coordonnées par la Métropole du Grand Paris.

Dans le but d'**améliorer la connaissance des publics en grande exclusion** et d'adapter les réponses des politiques publiques à leur rencontre, cette opération consiste à **décompter, une nuit donnée et de façon la plus exhaustive possible, le nombre de personnes n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu considéré comme impropre au sommeil** (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.). Il est proposé à chaque personne rencontrée de répondre anonymement et sur la base du volontariat à un questionnaire pour mieux saisir et appréhender les profils des publics à la rue et leurs besoins.

Le traitement des données collectées est confié à l'Apur, et les analyses sont menées conjointement avec la Ville de Paris et le Comité scientifique de l'opération, composé de chercheurs et de professionnels. Il est proposé à ces derniers d'enrichir les résultats du décompte par l'apport de travaux complémentaires sur les phénomènes liés au sans-abrisme parisien. La première partie de ce rapport reviendra sur les principaux résultats du décompte menée la nuit du 26 au 27 janvier 2023, en les remettant en perspective avec plusieurs approfondissements thématiques.

Pour la première fois en 2023, la Ville de Paris a expérimenté une **Nuit de la Solidarité estivale, durant la nuit du 27 au 28 juin 2023, sur trois arrondissements parisiens, les 8^{ème}, 12^{ème}, et 20^{ème} arrondissements**. Le bilan de cette expérimentation fait l'objet de la seconde partie du rapport.

Champ de la Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité porte uniquement sur les personnes sans-abri (en rue ou campements ou autres installations considérées comme impropres au sommeil), et non sur l'ensemble des personnes sans domicile qui intègrent également les personnes en habitat précaire ou en hébergement.

Depuis la première édition en 2018, la Nuit de la Solidarité a lieu chaque année en hiver dans une période allant entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février¹. Ce choix méthodologique résulte du souhait de rendre visibles les personnes contraintes de dormir à la rue, dans un contexte de déploiement maximal des dispositifs institutionnels d'hébergement. **Le nombre obtenu est alors un décompte *a minima* de personnes restant sans-abri dans ce contexte.**

Il est important de rappeler qu'il **s'agit d'un décompte *a minima* car, du fait de la méthodologie de l'opération**, certaines personnes particulièrement peu visibles ou développant des stratégies d'invisibilisation peuvent ne pas être vues par les équipes présentes sur le terrain. De plus, l'opération ne porte que sur l'espace public, à l'exception de quelques adresses ou espaces privés ciblés. Cette opération décompte donc « seulement » les personnes présentes et visibles dans l'espace public, les espaces accessibles aux publics, et quelques espaces privés spécifiques.

Le décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « une nuit donnée », « flash », ou « *point in time count* » qui donnent une photographie aussi exhaustive que possible d'une situation à un moment précis. Ce type d'enquête ne permet donc pas par ailleurs d'appréhender en détail les trajectoires des personnes, ni de les suivre d'une année sur l'autre. D'autres méthodologies d'enquêtes complémentaires sont nécessaires pour cela.

¹ A l'exception de l'année 2021 où l'opération a dû être décalée en mars en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Partenaires et Comité Scientifique

Au-delà des rues parisiennes, des partenaires qui gèrent des espaces accessibles au public à Paris sont associés à la démarche chaque année : la RATP, la SNCF, l'AP-HP, des gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Effia) et le bailleur social Paris Habitat. Plusieurs acteurs intervenant auprès des personnes sans-abri sont également mobilisés sur le terrain (France terre d'asile, Emmaüs...), notamment dans certains secteurs spécifiques comme les talus du périphérique, les campements, les parcs et jardins et les bois de Boulogne et de Vincennes.

En lien avec un Comité scientifique composé d'institutions (observatoires et acteurs de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement) et d'universitaires spécialisés sur la thématique du sans-abrisme, **la méthodologie d'enquête a été ajustée et améliorée au fil des éditions**, facilitant le déroulé de l'opération et fiabilisant les informations recueillies, tout en veillant à conserver la comparabilité des résultats d'une année à l'autre.

En 2023, le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité se compose :

- **D'un collège d'universitaires pluridisciplinaires** (historiens, sociologues, anthropologues, politistes), représenté par Mauricio Aranda, Thibaut Besozzi, Axelle Brodiez, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Marine Maurin, Olivier Peyroux, Pascale Pichon, Lola Vives et Sophie Rouay-Lambert.
- **D'un collège d'organismes d'études, observatoires, acteurs du champ de l'accompagnement des personnes sans-abri et partenaires de l'opération**, représenté par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Direction régionale interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), la Fondation Abbé Pierre (FAP), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Observatoire du SamuSocial, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH), la RATP et l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS).
- **D'un collège de Villes ou d'observatoires locaux ayant adopté une démarche comparable**, représenté par le CCAS de Metz et l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un Toit pour tous, engagé dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité de Grenoble-Alpes Métropole.
- **De la Métropole du Grand Paris** (Direction de l'Habitat et du Logement).
- **De l'Observatoire social de la Ville de Paris** (Direction des Solidarités).

Le Comité participe aux différentes étapes du projet : construction et proposition d'évolution des questionnaires, définition du protocole méthodologique d'exploitation des données, interprétation des résultats, relecture des livrables et préconisations méthodologiques pour les éditions suivantes.

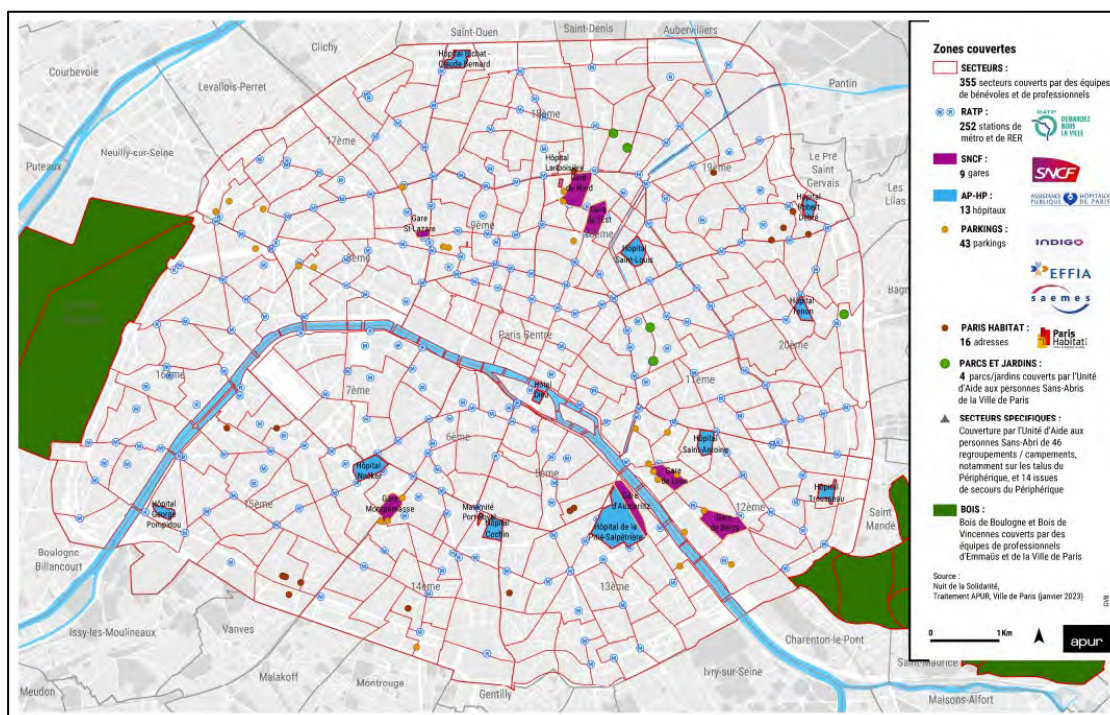
Une couverture de l'ensemble du territoire de l'opération

Chaque année, l'ensemble des rues de Paris est couvert, de même que les **gares** parisiennes de la SNCF, les salles d'attente des **hôpitaux** de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, les **stations parisiennes de métro et de RER** de la RATP, **des adresses du bailleur social Paris Habitat**, et des **parkings** des gestionnaires Effia, Indigo et Saemes.

Font également partie du décompte **des zones de regroupements ou campements**, notamment aux portes de Paris et sur les talus du périphérique, ainsi que **quelques parcs et jardins** (Square May-Picqueray, Promenade Richard Lenoir, Square Rosa Luxembourg, Jardin Eole), couverts par les équipes de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA) de la Ville de Paris, selon les mêmes consignes méthodologiques.

Les **Bois de Vincennes et de Boulogne** donnent aussi lieu à un décompte complété par une passation de questionnaires réalisée par les équipes d'Emmaüs, de l'UASA et de la Ville de Paris.

Secteurs de décompte – Nuit de la Solidarité du 27 janvier 2023



355 secteurs de l'opération, couvrant la totalité des arrondissements parisiens, sont sillonnés chaque hiver par des équipes volontaires (professionnels et bénévoles) sur une durée d'environ trois heures entre 22h et 1h du matin. Le choix de cet horaire permet de limiter les doubles comptes, les personnes étant généralement moins mobiles à partir de 22h, mais sans être encore toutes endormies permettant ainsi la passation de questionnaires.

Les contours des secteurs demeurent globalement stables d'une édition à l'autre, rendant les résultats des décomptes comparables.

Consignes de décompte

Les volontaires souhaitant participer à la Nuit de la Solidarité s'inscrivent sur une plateforme dédiée. Placées sous la responsabilité d'une responsable d'équipe, le plus souvent un professionnel.le de l'action sociale ou une personne ayant déjà participé à une des éditions précédentes, **ces bénévoles sont formés aux règles partagées de décompte** : garantie de l'anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été abordées dans ce créneau horaire pour répondre à un questionnaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis à partir d'une carte détaillée, application d'une méthodologie identique pour toutes les différentes situations rencontrées (personnes seules, familles, couples, groupes, tentes), respect de règles éthiques.

Les conventions de comptage sont harmonisées et explicitées :

- **Toutes les personnes rencontrées dans l'espace public doivent être interrogées par les équipes** pour s'assurer qu'elles disposent d'un logement ou d'un hébergement pour la nuit. L'objectif de cette consigne d'interroger « tout le monde » est de dépasser les représentations sociales existantes sur ces publics et de pouvoir décompter, au moins en partie, les potentielles personnes invisibilisées (personnes en mouvement, personnes adoptant des stratégies d'invisibilisation, etc.).
- **Une personne endormie dans l'espace public sur la plage horaire de l'enquête est comptabilisée comme sans-abri.** Elle n'est pas réveillée par les équipes d'enquêteur.ices et ne sont saisies sur le questionnaire que les données d'observation disponibles relatives à cette personne (sexe et âge).
- **Concernant les tentes et les voitures,** l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et essaie d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles, mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont

comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par les membres de l'équipe. Si une tente semble occupée, mais que ni la ou les personnes ne sont ni visibles, ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une seule personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

- **Le questionnaire administré dans l'espace public parisien l'est également dans les salles d'attente des hôpitaux, les gares, les stations de métro et de RER, les bois de Vincennes et de Boulogne, les campements, les talus et les issues de secours du périphérique, , les parcs et jardins, et certaines adresses de Paris Habitat.**

Les questionnaires sont ensuite retournés au quartier général d'arrondissement où un contrôle qualité est effectué afin de vérifier avec le responsable d'équipe certaines informations clés, notamment la situation effective de rue des personnes rencontrées et les réponses aux questions obligatoires (sexe ; âge estimé ou précis ; raisons d'une possible non-passation de questionnaire). Les cartes de secteurs annotées de l'heure de retour et de la complétude de la couverture du secteur par l'équipe sont également remises.

Le résultat du décompte ne prétend pas à l'exhaustivité. Certaines zones ne sont pas décomptées : des zones privatives (halls d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête) ou inaccessibles pour des raisons de sécurité (zones de travaux). Dans l'espace public, la méthodologie retenue pour le décompte des tentes ou des cabanes peut aussi sous-estimer le nombre de personnes qu'elles abritent puisqu'il est établi qu'une tente occupée correspond à une personne s'il n'est pas possible de savoir combien de personnes y sont abritées. Enfin, certaines personnes particulièrement peu visibles ou développant des stratégies d'invisibilisation peuvent échapper à la vigilance des équipes, y compris dans les espaces enquêtés. **Le décompte obtenu est donc toujours considéré comme un décompte *a minima*.**

Un questionnaire consolidé

Un questionnaire anonyme est donc proposé aux personnes rencontrées. Il se décline en trois versions : **un questionnaire pour les personnes seules, un questionnaire pour les couples ou familles et une fiche groupe** pour les regroupements de cinq personnes et plus. Une version en anglais des questionnaires est également disponible pour chaque équipe.

Le questionnaire comprend des questions sur la situation de la personne (absence de solution de mise à l'abri), l'ancienneté et le motif de son absence de logement personnel, son utilisation des services dédiés aux personnes précaires, les besoins qu'elle exprime, son recours aux soins et ses ressources financières. Des éléments de profil (sexe, âge, composition familiale) constituent une partie obligatoire pouvant être remplie à partir d'une observation simple. Il est également demandé de façon obligatoire aux équipes d'indiquer les raisons expliquant la non-passation d'un questionnaire (personne endormie, refusant, n'étant pas en état, inaccessible...).

De format plus court, la fiche groupe permet de décompter les personnes en groupe de cinq personnes ou plus et d'apporter des observations simples sur leurs profils (sexe, âge). Les personnes du groupe qui le souhaitent peuvent également répondre au questionnaire.



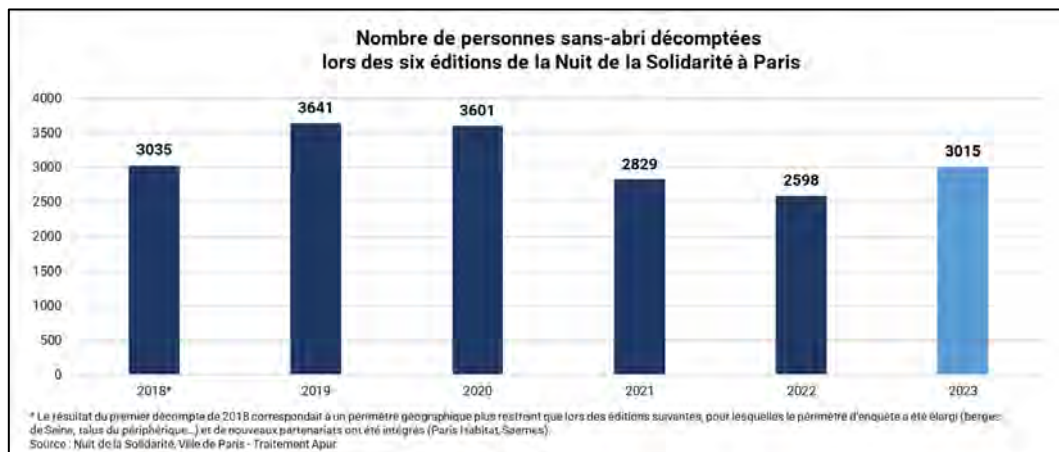
PARTIE 1

**Compléments aux résultats de
l'opération hivernale**

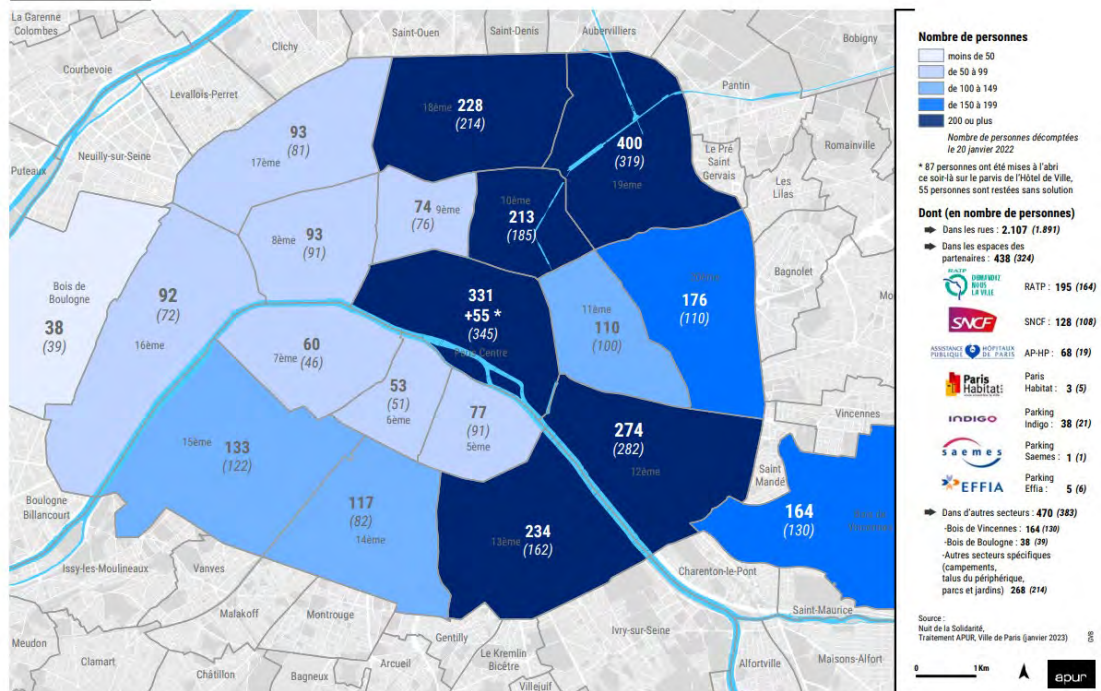
Rapport des résultats de l'opération du 26 janvier 2023 : Eléments de synthèse

Suite à l'opération ayant eu lieu la nuit du 26 janvier 2023, un rapport complet des résultats, rédigé par l'Apur, a été publié² en juin 2023. En voici les principaux résultats :

- Un niveau de mobilisation toujours aussi important avec près de **2 000 participant.es** à l'opération de décompte (bénévoles et professionnel.les), et près de 50 associations partenaires.
- **3 015 personnes** sans solution d'hébergement pour la nuit décomptées :
 - Soit une hausse de **16%** (+417 personnes) du nombre de personnes sans-abri à Paris par rapport à 2022, après deux éditions marquées par une baisse des personnes rencontrées (2 598 recensées en 2022, 2 829 en 2021, contre 3 601 en 2020) en lien avec les ouvertures de places d'hébergement liées au Covid-19.



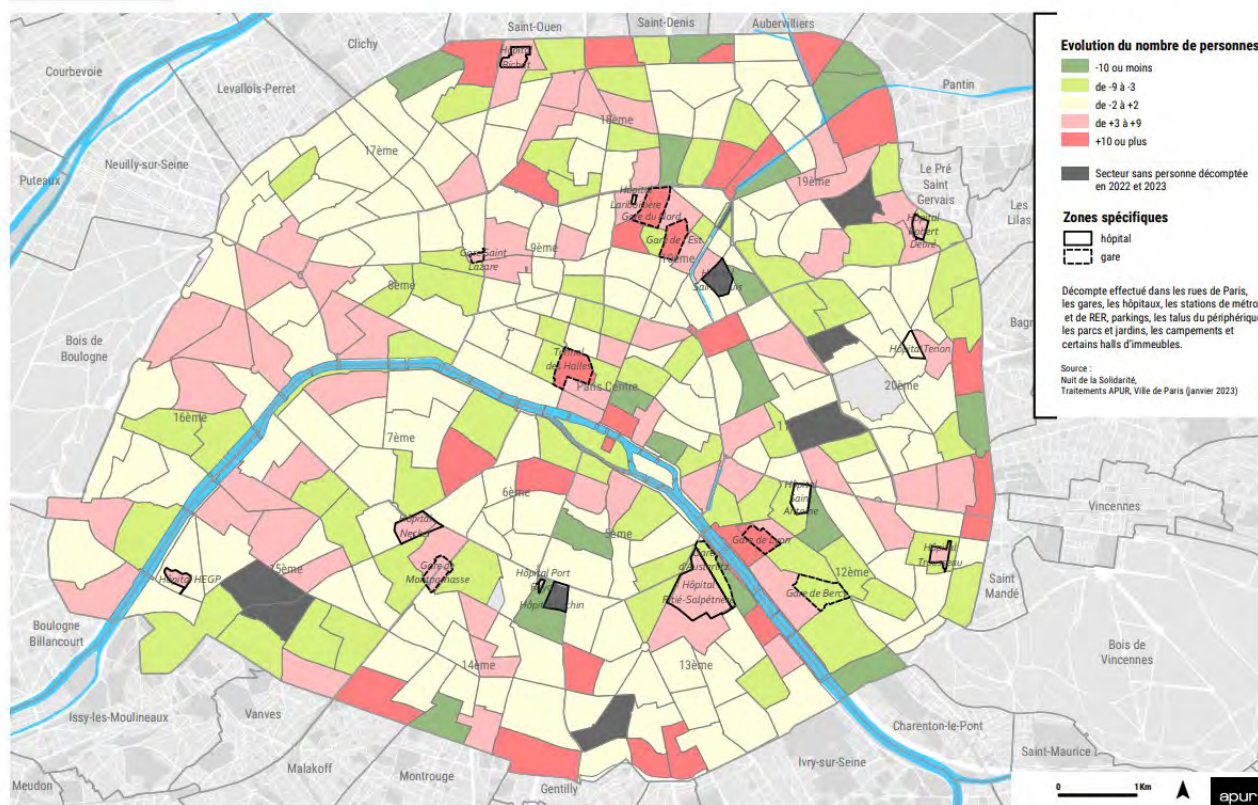
3.015 PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA 6ÈME ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 26 AU 27 JANVIER 2023 (2.598 LE 20 JANVIER 2022)



² Disponible sur Paris.fr et sur le site de l'Apur à ce lien : [Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 26 au 27 janvier 2023 \(Apur.org\)](https://www.apur.org/)

- o Une augmentation plus sensible dans **certains secteurs spécifiques** : campements et talus du Périphérique (267 personnes rencontrées, contre 207 en 2022), hôpitaux (68 personnes rencontrées, contre 19 en 2022)
- o Une **géographie restant relativement stable**, à l'exception d'une augmentation plus marquée du nombre de personnes décomptées dans certains secteurs : **aux portes de Paris** (à relier à la présence de campements), dans les secteurs des **gares et grandes stations de métro ou RER**

EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE LA 6ÈME ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 26 AU 27 JANVIER 2023 PAR RAPPORT À L'ÉDITION 2022, À PÉRIMÈTRE COMPARABLE



- **Des évolutions dans les profils** des personnes rencontrées :
 - o Une **augmentation du nombre et de la part des femmes** (14% contre 10% en 2022) et des personnes en **couples et familles** (12% contre 6% en 2022), notamment fortement rencontrées dans des campements des familles
 - o Une **hausse des personnes nouvellement arrivées à Paris** : elles sont plus d'un tiers (37%) à dire vivre à Paris depuis moins d'un an, contre 26% en 2022 et 20% en 2021
 - o **Une part en hausse de l'hébergement par les tiers** : 68% des personnes sans-abri étaient précédemment hébergées chez un tiers ou en centre d'hébergement, contre 61% en 2022
 - o **Des personnes moins ancrées à Paris** : 37% des répondant.e.s vivent à Paris depuis moins d'un an, contre environ un quart des répondant.e.s lors des éditions précédentes (26% en 2022, 28% en 2020)
 - o **Une présence de mineurs la plus forte depuis 2018** : 106 mineurs décomptés, contre 64 en 2022
- Mais des **éléments demeurant stables** :
 - o Une **structure d'âge inchangée** : 74% des personnes sans-abri rencontrées ont entre 25 et 54 ans, 8% ont entre 18 et 25 ans, 18% ont 55 ans et plus.
 - o Une **présence toujours forte de personnes ancrées à la rue** : comme les autres années, les 2/3 des personnes interrogées sont sans-abri depuis plus d'un an
 - o Une majorité de personnes connaissant des **allers-retours entre des solutions d'hébergement et une situation de sans-abrisme** : 63% des personnes sans-abri ont connu plusieurs épisodes de rue
- **Un recours faible aux aides et dispositifs et des difficultés d'accès accrues, avec des signes de fragilisation** :
 - o **60% indiquent ne pas avoir de ressources financières ou vivre de la mendicité**, en hausse par rapport à 2022 (54%)
 - o **76% des répondant.e.s n'appellent pas ou plus le 115**, contre 69% en 2022, dans un contexte marqué par la saturation de l'offre d'hébergement

- **62% ne bénéficient pas d'un accompagnement social**, en hausse par rapport à 2022 (58%)
- **47% n'ont pas d'adresse** pour recevoir leur courrier, résultat stable par rapport à 2022 (46%)
- **51% ne disposent pas de couverture maladie** et n'ont pas entamé de démarche pour en obtenir, résultat stable par rapport à 2022 (52%)
- **66% indiquent ne pas pouvoir stocker leurs affaires** quand ils le souhaitent, contre 60% en 2022
- **60% soulignent ne pas pouvoir être aidés** dans leurs démarches (emploi, logement, droits...) contre 52% en 2022
- 55% déclarent **ne pas avoir accès à Internet**, contre 52% en 2022
- 45% ne se sont pas rendus en point de distribution alimentaire dans la semaine précédant le décompte (comme en 2022)
- 62% n'ont pas fréquenté d'accueil de jour et 36% n'ont pas rencontré de maraude (nouvelles questions posées en 2023)
- **26% n'ont pas vu de médecin depuis au moins un an**, ce qui est relativement stable par rapport à 2022

Ces résultats permettant ainsi d'obtenir une photographie de la situation du sans-abrisme à Paris durant une nuit donnée, mais ils ne permettent pas de connaître en détail les parcours et profils des personnes sans-abri pour plusieurs raisons (absence de réponse au questionnaire pour diverses raisons, invisibilisation des personnes en situation de sans-abrisme, etc.). Des travaux complémentaires, menés par différent.es acteur.ices du champ du sans-abrisme parisien, permettent d'enrichir la connaissance dans ce champ. L'objet de la partie suivante est de présenter certains de ces travaux, s'intéressant successivement à trois publics spécifiques (pouvant se recouper) : les femmes et familles ivoiriennes, les femmes isolées exilées, et les personnes appelant le 115.

Approfondissements thématiques

Association Trajectoire

Parcours migratoires et stratégies d'insertion des femmes ivoiriennes à Paris

Camilla Gastaldi, doctorante en sociologie, Université Roma Tre

Juliette Bobeau, cheffe de projet Trajectoires

Olivier Peyroux, sociologue

Selon les dernières données publiées par le Haut-Commissariat pour les réfugié.e.s, 65 519 migrant.e.s ont débarqué sur les côtes italiennes entre Janvier et Juin 2023 (+137% par rapport à 2022 sur la même période). Les femmes représentent environ 10 % du total et la plupart d'entre elles sont de nationalité ivoirienne (40%). Concernant les mineures non accompagnées (MNA), encore une fois, les jeunes ivoiriennes sont parmi les plus nombreuses à rejoindre l'Italie.

Ces données confirment une tendance qui, depuis 2019, caractérise la migration féminine provenant de la route de la Méditerranée centrale. En effet, si jusqu'en 2018 les femmes nigérianes étaient les plus nombreuses à rejoindre le sud de l'Europe, depuis 2019 ce sont les ivoiriennes. On observe également une évolution concernant les lieux de départ : si entre 2016 et 2019 les femmes qui quittaient le nord de l'Afrique partaient principalement de la Libye, depuis 2020 elles transitent surtout par la Tunisie. Un rapport publié en mars 2023 par l'association Mediterranean Hope, ainsi que nos observations de terrain, le confirment : la route la plus empruntée par les migrantes ivoiriennes est celle qui relie Sfax à la Sicile et plus particulièrement à l'île de Lampedusa.

Les organisations internationales intervenant en Sicile et à Lampedusa ont identifié deux types de profils récurrents :

- Des jeunes filles mineures ivoiriennes non accompagnées ;
- Des femmes ivoiriennes accompagnées de très jeunes enfants (sans toutefois parvenir à identifier précisément le degré de parenté entre la femme et le/la mineur.e).

Souvent, ces femmes expriment le désir de rejoindre la France, et plus particulièrement Paris, ce qui explique la tendance récurrente des Ivoiriennes à quitter le système d'accueil italien et à transiter par la ville de Vintimille, à la frontière italo-française.

Malgré une forte tendance des femmes ivoiriennes à migrer, les recherches et les études disponibles sur le sujet restent peu nombreuses. La migration féminine ivoirienne semble donc souffrir d'une forme d'invisibilisation qu'il convient désormais de dépasser : ramener les femmes ivoiriennes sur la scène des études migratoires devient nécessaire non seulement pour les sortir de l'invisibilité mais aussi pour affiner la compréhension des phénomènes migratoires qui intéressent le sud de l'Europe et a fortiori la France. En effet, malgré des parcours migratoires extrêmement difficiles, rythmés par de nombreuses formes d'abus, d'exploitation et de violence, les ivoiriennes semblent être pionnières d'une forme de migration autonome, qui pourrait indiquer une tendance plus globale de la migration féminine africaine.

Il s'agira donc d'éclairer les différentes facettes de la migration féminine ivoirienne en adoptant un regard genré sur la question, indispensable pour une bonne compréhension du phénomène. Nous mettrons premièrement en lumière les raisons – souvent liées à un désir d'émancipation – qui poussent les femmes à quitter leur pays. Il s'agira, ensuite, de comprendre les étapes de leur voyage, en montrant les difficultés qu'elles rencontrent dans les pays de transit (Maghreb et Italie) et une fois arrivées en France, pays qui se révèle, dans la plupart des cas, leur destination finale. Parallèlement, nous insisterons tout particulièrement sur le caractère "autonome" qui caractérise la migration féminine ivoirienne, et qui semble constituer le fil rouge de la majorité de leurs parcours.

Méthodologie de recherche

Cette recherche s'est déroulée sur deux ans, de 2022 à 2023, principalement à Paris. Elle a été conduite en deux phases : une première période de récolte de données entre mars et juin 2022, puis une deuxième entre novembre 2022 et janvier 2023.

La première phase a permis de rencontrer 60 familles en situation de rue à Paris (pas uniquement ivoiriennes) lors d'entretiens informels et d'entretiens plus approfondis lorsque les conditions le permettaient. Les familles ont ainsi été rencontrées dans les différents lieux qu'elles fréquentent : permanences associatives devant l'Hôtel de Ville, accueils de jour et Espace de Solidarité Insertion (ESI), ainsi que dans un centre d'hébergement.

Ces entretiens ont ensuite été complétés par des entretiens avec différents acteurs de l'hébergement et l'accompagnement des familles en situation de rue à Paris (le SamuSocial de Paris, la mairie de Paris, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) Hors les murs, les accueils de jour et ESI, etc.).

La deuxième phase a permis de réaliser 50 entretiens auprès de familles hébergées en gymnase à Paris suite à des opérations de mise à l'abri. Elle a permis de vérifier les premiers résultats de recherche et d'approfondir certains éléments.

Ces données qualitatives ont été enrichies par l'analyse de données quantitatives : les données des permanences associatives présentes devant l'Hôtel de Ville de Paris, ainsi que les données concernant les personnes hébergées en gymnase.

Pour finir, deux missions d'observation ont été menées en Italie, dans la ville de Vintimille ainsi qu'auprès d'acteurs associatifs présents sur la route empruntée par ces femmes et en Côte d'Ivoire, à Abidjan.

Si les données quantitatives montrent une part importante de mineures non accompagnées ivoiriennes parmi les arrivées de mineures depuis quelques années, cette étude n'a pas permis d'approfondir cette dimension de la migration ivoirienne. Les acteurs intervenant auprès de ce public (protection de l'enfance, asile, hébergement, etc.) constatent leur présence mais il existe aujourd'hui peu de données sur la migration spécifique des MNA ivoiriennes. Cette question mériterait de faire l'objet d'une autre étude.

Situation globale de la Côte d'Ivoire et migration féminine

La Côte d'Ivoire déclare son indépendance le 7 août 1960 et connaît dans les années qui suivent une prospérité économique qui lui vaudra la qualification de « miracle ivoirien ». Cette croissance économique n'est pas sans cacher des tensions politiques internes, notamment entre le Nord et le Sud, qui mèneront en 2002 à une scission du pays. Après une période d'apaisement, une crise politique éclate de nouveau en 2010, faisant plus 3000 victimes. Au pic de la crise, en 2011, on estime à environ 300 000 le nombre de réfugié.e.s et déplacé.e.s internes ivoirien.ne.s¹.

Depuis 2011, le pays bénéficie d'une certaine stabilité et sa croissance est dynamique avec un Produit Intérieur Brut (PIB) qui se situe autour de 7%, à l'exception de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire. La Côte d'Ivoire est ouverte vers l'extérieur depuis son indépendance : terre d'immigration pour les ressortissant.e.s des pays voisins, en raison notamment de ses besoins en main d'œuvre importants ; et terre d'émigration, le pays faisant partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), offrant à ses citoyen.ne.s la possibilité de voyager sans visa au sein des pays membres de la communauté.

Au niveau social, la Côte d'Ivoire fait encore partie des pays avec l'indice de développement de genre le plus bas dans le monde et se place à la 162ème position sur 189 avec un indice de 0,8117². On observe d'importantes disparités territoriales notamment entre le Sud, où est localisée la capitale économique Abidjan, synonyme pour certaines femmes d'émancipation sociale et économique, et le Nord, plus rural, marqué par les inégalités de genre. Ainsi, si la Côte d'Ivoire fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest avec l'un des taux de prévalence des mutilations sexuelles féminines (MSF) les plus faibles, de 37% en 2019, il atteint plus de 80% dans le Nord du pays.

¹ Source : Data base UNHCR

² Source : Données PNUD <https://hdr.undp.org/gender-development-index#/indicies/GDI> Le Gender Development Index (GDI) mesure l'amélioration des inégalités de genre dans trois dimensions : santé, éducation et ressources économiques.

La majorité des ivoiriennes rencontrées en France, sont originaires du Nord du pays. Elles sont Malinkés ou Odiennekas (originaires de la ville d'Odienné) et vivent en tant qu'épouse au sein d'un foyer polygame. Les raisons qui nourrissent leur projet migratoire sont multiples et cumulatives. Certaines évoquent ainsi les violences qu'elles ont subi au sein de leur couple, les difficultés qu'elles ont rencontrées pour subvenir aux besoins de leurs enfants, le délaissement de leur mari à l'arrivée d'une nouvelle épouse ou encore leur opposition au projet qu'avait construit pour elle leur famille. Pour celles qui ont connu les libertés qu'offraient la vie à Abidjan, le mariage forcé est d'autant plus inacceptable : « La ville c'est très différent du village. Ils n'ont pas la même mentalité du tout. Au village ils sont toujours dans un coin, ils ne sortent pas. Donc ça fait qu'ils ne connaissent pas. Quand ils disent que la coutume c'est la coutume... Moi j'ai vu en ville que c'était très différent. C'est incomparable. Moi je voulais qu'on me laisse vivre ma vie, je voulais pas me marier. »³

Des raisons exogènes peuvent aussi expliquer leur décision de migrer. Certaines femmes ont aussi été victimes des opérations de « déguerpissements » à Adjamé et Yopougon, quartiers de la capitale économique Abidjan. Depuis 2016, les commerces et habitations présents sur le tracé du futur métro d'Abidjan sont détruits, et leurs occupants peinent à obtenir l'indemnisation qui leur est due. Ainsi, ces femmes ont perdu leur commerce, leur habitation et donc toutes leurs économies, elles se sentent abandonnées par les pouvoirs publics et préfèrent migrer afin de monter de nouveau un commerce ailleurs. Le facteur climatique, même s'il a peu été mis en avant lors des entretiens que nous avons pu mener, doit aussi être pris en considération dans l'explication de ces mouvements migratoires. La Côte d'Ivoire, premier pays producteur de cacao au monde et dont l'économie repose en partie sur l'agriculture, est particulièrement touché par le réchauffement climatique, qui menace directement ses cultures et pousse les ivoiriens à chercher des opportunités économiques en dehors des villages voire dans d'autres pays.

Le projet migratoire devient alors une alternative pour fuir leur destin matrimonial ou pour subvenir aux besoins de leurs enfants et leur famille en envoyant de l'argent au pays. Si les raisons de leur migration sont bien souvent liées à des contraintes liées au genre (violences conjugales, mariage forcée, MSF, etc.), leur projet migratoire est construit de manière autonome. La majorité d'entre elles partent seules et ne sont pas des « rejoignantes », terme utilisé pour qualifier ces femmes migrant pour retrouver leur mari déjà installé. Cette émancipation par rapport à un destin tracé au pays est relative et il convient de ne pas l'idéaliser car elle reste largement contrainte. Elles sont notamment particulièrement exposées aux violences sexuelles et les risques d'être victimes de traite des êtres humains (TEH) au cours de leur parcours sont importants.

Parcours migratoire jusqu'en Europe

Leur migration peut dans un premier temps être interne au pays. Certaines femmes du Nord notamment, décident de partir s'installer à Abidjan et de rejoindre une sœur, une tante ou une amie déjà installée, à la recherche d'opportunités économiques, synonyme d'émancipation. Là-bas, un grand nombre d'entre elles travaillent dans le commerce, certaines possèdent leur propre petit commerce dans l'alimentation, la restauration ou le tressage notamment. Comme évoqué précédemment, elles investissent parfois toutes leurs économies et utilisent le système des « tontines »⁴ afin de devenir propriétaires d'un ou de plusieurs commerces. Bien que l'emploi informel reste particulièrement présent dans l'économie ivoirienne, 15% des entreprises formelles étaient détenues par des femmes en 2015, en 2020 cette proportion est passée à 20%⁵. On observe ainsi une autonomisation qui passe notamment par le travail.

Les facilités administratives auxquelles elles ont accès en tant qu'ivoiriennes pour voyager au sein de la CEDEAO ainsi que la présence d'une importante diaspora ivoirienne en Tunisie depuis le début des années 2000, poussent certaines à migrer en Tunisie mais aussi au Maroc, avec la promesse de rémunérations plus importantes. L'installation de la communauté ivoirienne en Tunisie démarre surtout à partir de 2003, date de délocalisation de la Banque d'Afrique de Développement (BAD) d'Abidjan à Tunis suite au conflit en Côte d'Ivoire. Plusieurs centaines de professionnel.le.s de la BAD se sont alors installé.e.s en Tunisie avec leur famille et leurs personnels de maison, créant des liens entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie. L'immigration ivoirienne s'est intensifiée au retour des conflits en 2011 et a gagné d'autres pays comme le Maroc. La communauté ivoirienne est ainsi l'une des premières communautés migrantes en Tunisie et au Maroc.

³ Extrait d'entretien à Paris

⁴ Plusieurs personnes se regroupent pour constituer une épargne, elles pourront chacune à leur tour emprunter les fonds mis en commun.

⁵ Source : Centre d'Intelligence des Affaires sur les PME de l'Agence CI PME (PME BI)

Cette migration est donc d'abord régionale et a pu être encouragée dans le passé par les pays d'accueil, notamment le Maroc, qui mena des campagnes de régularisation exceptionnelles en 2014 puis en 2016-2017. Lors de la première phase en 2014, ce sont 23 056 cartes de séjour qui ont été accordées (sur 27 649 demandes déposées) et parmi elles, 9% des personnes régularisées étaient ivoiriennes⁶. En Tunisie, si les ivoiriens peuvent circuler librement dans le pays, il leur est pratiquement impossible d'obtenir une carte de séjour. Après trois mois sur le territoire, ils et elles se retrouvent en situation irrégulière sur le territoire et doivent payer une pénalité de 20 dinars par semaine, plafonnée à 3000 dinars (l'équivalent d'environ 935€). De ce fait, la majorité travaille dans le secteur informel. Les femmes rencontrées à Paris, racontent avoir travaillé dans différents secteurs : service à la personne, restauration ou encore industrie.

Parties seules de Côte d'Ivoire, elles s'organisent entre elles pour avoir accès à un hébergement, partager des opportunités professionnelles, garder les enfants lorsque les autres travaillent, etc. Nombreuses évoquent une camarade, rencontrée au cours du voyage et qui deviendra un repère pour elle. Une certaine solidarité se construit donc au cours du parcours migratoire, qui participe à une stratégie de survie et de protection face aux difficultés et dangers qui pèsent sur elles.

La crise sanitaire mondiale de 2020, a impacté durement et durablement la population migrante présente dans ces pays. En effet, nombre de ces femmes ont perdu leur emploi et se sont ainsi retrouvées dans l'incapacité de continuer à payer leur loyer, certaines se retrouvant à la rue avec leur(s) enfant(s). De plus, elles racontent avoir fait l'objet de violences et d'un rejet de la part d'une part grandissante des citoyens tunisiens et marocains. Les déclarations du Président tunisien Kaïs Saïed en début d'année 2023, à l'encontre de la population migrante subsaharienne⁷, ainsi que les expulsions à la frontière libyenne qui ont entraîné la mort de plusieurs migrants à l'été, en sont l'illustration.

Ainsi, en raison des contraintes économiques qui pèsent sur elles et d'hostilités locales à leur égard, elles sont forcées de quitter ces pays, où elles étaient parfois installées depuis de nombreuses années. Certaines retournent en Côte d'Ivoire et d'autres font le choix de poursuivre leur parcours migratoire vers l'Europe où elles espèrent avoir de meilleures opportunités et offrir de meilleures conditions de vie à leur(s) enfant(s).

Migration et traite des êtres humains :

Un grand nombre de femmes ont pu confier avoir connu une période d'exploitation au cours de leur voyage, notamment à leur arrivée au Maroc et en Tunisie. Parfois trompées par une compatriote qui leur a proposé de financer leur voyage, elles se rendent compte une fois sur place que leurs conditions de vie et de travail ne sont pas celles qui leur avaient été promises. La précarité administrative dans laquelle elles se retrouvent, quelques mois après leur arrivée régulière au Maroc et en Tunisie, renforce ces phénomènes d'exploitation par le travail (relevant de la traite des êtres humains). Principalement exploitées dans la servitude domestique, elles se voient forcées de travailler durant plusieurs mois pour rembourser le prix du voyage, sans toucher aucune rémunération (des sommes allant bien au-delà du montant du voyage).

Arrivée en Europe et difficultés d'insertion

Après un passage par l'Espagne ou l'Italie, la plupart des femmes ivoiriennes que nous avons rencontrées expliquent avoir très rapidement poursuivi leur voyage jusqu'en France, notamment pour des raisons linguistiques. Beaucoup se rendent à Paris où elles peuvent avoir des connaissances et pensent avoir de meilleures opportunités en termes d'hébergement, de conditions d'accueil et de travail. Cependant, la réalité qui les attend est bien différente.

Tout d'abord, les liens qu'elles ont avec d'autres compatriotes se révèlent être, pour la plupart, des liens faibles et leur réseau, limité. Arrivées à Paris, la personne qui devait les accueillir ne peut finalement pas les héberger ou

⁶ Chiffres issus du Ministère des affaires étrangères marocain : <https://marocainsdumonde.gov.ma/operations-de-regularisation/>

⁷ Il avait notamment déclaré que l'immigration clandestine en Tunisie était source de « violence, de crimes et d'actes inacceptables » et qu'elle relevait d'un « plan criminel pour changer la composition du paysage démographique » du pays.

bien pour une très courte période, la camarade avec qui elles ont fait le voyage jusqu'à Paris ne leur donne plus de nouvelle, etc. Contrairement à d'autres communautés comme les Malien.n.e.s de la région de Kayes par exemple, il n'est pas observé une organisation communautaire qui leur permettrait une fois sur place de bénéficier d'une prise en charge auprès de leurs compatriotes. Plusieurs hypothèses peuvent être apportées à ce constat :

- L'installation de la communauté ivoirienne provenant du Nord du pays en France est plus récente que d'autres communautés;
- Les conditions de vie précaires de leurs compatriotes (en situation irrégulière, vivant en sous-location) ne leur permettent pas de les accueillir.

Situation de traite des êtres humains en France :

Bien que nous ayons observé peu de situations de traite des êtres humains lors de nos entretiens auprès des femmes ivoiriennes à Paris, la précarité de leur situation, notamment d'hébergement, les exposent à des risques de TEH. Certaines ont ainsi pu expliquer avoir été victimes d'esclavage domestique au sein d'autres familles installées à Paris, des cas d'exploitation sexuelle, plus rares, ont aussi pu être signalés. Nous n'avons ainsi pas observé, de réseaux organisés faisant venir en France, depuis la Côte d'Ivoire, des femmes afin de les exploiter, comme cela a pu être le cas, il y a quelques années pour les femmes nigérianes.

De plus, les dispositifs d'hébergement sont saturés depuis de nombreuses années et le nombre de demandes d'hébergement restées sans réponse ne cesse d'augmenter. Ainsi, entre janvier et octobre 2022, la moyenne quotidienne des demandes non pourvues enregistrées par le 115 de Paris était de 623 pour les familles, sans qu'on puisse déterminer la nationalité des personnes appelant. Cependant, les données collectées lors de nos 50 entretiens auprès des familles hébergées en gymnase, ont permis de montrer que 74% d'entre elles étaient ivoiriennes. Parmi elles, 70% évoquent une période de rue depuis leur arrivée en France (métro, rue, tente, salles d'attente des hôpitaux, bus de nuit, commissariat, gare, parc) allant de quelques jours à plusieurs mois, entrecoupée par des séjours chez des tiers, des hébergeurs citoyens, des prises en charge 115 courtes, des nuits d'hôtels, des squats.

Leurs perspectives d'insertion à court et moyen termes sont très limitées en raison de leur situation administrative. En effet, ayant déposé leurs empreintes en Italie, elles sont « dublinées » et ne peuvent déposer une demande d'asile en France (sur les deux phases de l'étude ce sont plus de 40% qui étaient sans perspective de régularisation). Face à ces blocages administratifs, elles mettent en place plusieurs contre stratégies afin de survivre et se maintenir en France.

« Dublin III » et ses conséquences :

Une autre difficulté rencontrée par les femmes ivoiriennes une fois arrivées en France concerne la question du "dublinage".

Les procédures de photo-signallement et prise d'empreintes auxquelles sont soumises les personnes migrantes lorsqu'elles franchissent les frontières sud de l'Europe présentent des implications fondamentales, souvent ignorées par ces dernières. En effet, c'est souvent en arrivant à Paris que les femmes ivoiriennes découvrent les conséquences de leur dépôt d'empreintes en Italie ou en Espagne sur leurs conditions de régularisation en France.

Le fichier "Eurodac" qui centralise le dépôt d'empreintes vise à déterminer le pays de l'UE responsable de l'examen d'une demande d'asile ou d'une protection subsidiaire. Le règlement Dublin III prévoit que ce soit l'État par lequel la personne à l'origine de la demande est entrée. Pour les femmes ivoiriennes qui transitent par l'Italie et l'Espagne avant de rejoindre l'hexagone, cela implique l'impossibilité de déposer une demande d'asile en France.

En effet, si elles souhaitent pouvoir faire une demande en France, elles devront attendre 18 mois, délai après lequel cette dernière n'est plus transférable au pays d'entrée. Certaines d'entre elles tentent tout de même de déposer leur demande en France, n'étant pas informées des conséquences de leur prise d'empreinte et c'est seulement suite à l'enregistrement auprès de la Préfecture qu'elles apprennent que l'Italie ou l'Espagne est déjà responsable de la prise en charge de leur demande d'asile.

Ainsi, ces femmes sont contraintes, de par leur situation administrative précaire, d'adopter une stratégie d'invisibilité pendant 18 mois afin d'espérer déposer leur demande en France. Il s'agit d'un laps de temps pendant lequel elles n'auront accès à aucun dispositif dédié aux personnes demandeuses d'asile, les liens avec les institutions mettant à mal cette stratégie d'invisibilité. Les conséquences sont des demandes de mises à l'abri erratiques à l'adresse d'associations, d'hébergement citoyen ou de compatriotes.

Celles qui ont le plus de ressources (réseau social à Paris, alphabétisées, en emploi en Côte d'Ivoire, etc.), parviennent à s'insérer en dehors des dispositifs d'insertion : en occupant des petits boulots, en vivant en squat ou en colocation... D'autres, tentent d'obtenir l'asile en déposant une demande pour leur fille afin de prévenir le risque d'excision de l'enfant. Certaines ont fait le voyage avec leur bébé, d'autres sont tombées enceintes au cours de leur parcours migratoire ou à leur arrivée en France. Les acteurs présents au Maroc et en Tunisie rapportent que des croyances circulent entre ces femmes sur les opportunités qu'offriraient la naissance d'un enfant en Europe : « Certaines femmes pensent qu'en arrivant enceintes en Europe, elles bénéficieront de meilleures conditions d'accueil et qu'un droit du sol pourra s'appliquer. »⁸

L'étude a ainsi montré qu'entre les deux phases de récolte de données, le nombre de femmes enceintes ou avec un enfant en bas âge avait particulièrement augmenté ainsi que le nombre de femmes en couple. Parmi les familles ivoiriennes rencontrées en gymnase, 72% étaient composées d'au moins un enfant de moins de trois ans ou d'une femme enceinte. Les entretiens menés auprès d'elles ont permis de démontrer l'hypothèse d'une contre-stratégie de mise en couple afin de tomber enceinte et déposer une demande d'asile pour leur fille. Les rapports de l'OFPPRA montrent en effet une augmentation importante du nombre de demandes d'asile pour des mineures ivoiriennes (en famille). Entre 2020 et 2022, le nombre de demandes d'asile déposées pour les majeures (le nombre pour les filles MNA ivoiriennes reste relativement stable). On observe ici, comment des obstacles administratifs rencontrés par ces femmes (impossibilité de régularisation à court et moyen terme) viennent modifier leur parcours et leur projet migratoire. Si leur départ de Côte d'Ivoire était guidé par un désir d'émancipation sociale et économique, les conditions d'accueil en Europe les contraignent à construire un nouveau foyer en France pour espérer se maintenir sur le territoire et pouvoir s'insérer.

Conclusion

Leur situation particulièrement précaire et l'absence de réponse d'hébergement par le 115 poussent ces femmes à organiser régulièrement depuis plusieurs mois des manifestations devant l'Hôtel de Ville afin d'obtenir un hébergement immédiat. Une partie d'entre elles ont ainsi obtenu une mise à l'abri. C'est dans ce cadre que nous avons pu les rencontrer en gymnase. Lors des entretiens, en retraçant avec elles leur parcours, certaines ont fait part de leur expérience passée d'une orientation en région suite à une première mise à l'abri. D'autres expliquent refuser toute orientation en dehors de Paris.

En effet, depuis le début de l'année 2023, l'État propose une orientation en région dans des « sas d'accueil temporaire régionaux »⁹. Le récit des personnes orientées dans ces sas puis retournées à Paris fait état d'une inadéquation de leur situation administrative avec le dispositif, qui semble avoir été pensé pour un public demandeur d'asile. Or, notre étude montre que pour un grand nombre de femmes ivoiriennes, leur parcours ne

⁸ Extrait d'entretien FTDA Tunisie

⁹ Instruction, NOR: IOK2305900J § (2023), Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et Ministère délégué chargé de la Ville et du Logement : 10 « sas régionaux » de 50 places ont été créés pour accueillir des personnes dans le cadre de mises à l'abri.

leur permet pas de déposer une demande d'asile en France. Cette situation les condamne à l'errance et les expose aux nombreux risques évoqués précédemment.

Ainsi, après avoir compris les raisons qui ont poussées ces femmes sur les routes migratoires et leur situation en France, un certain nombre de préconisations peuvent être formulées :

- Développer la connaissance sur l'accompagnement proposé dans les sas d'accueil temporaire afin de mieux connaître les publics auxquels ils s'avèrent adapté ;
- Approfondir l'évaluation des situations notamment en s'appuyant sur une médiatrice maîtrisant le bambara
- Améliorer l'orientation vers les différents dispositifs à partir de l'évaluation des situations et des informations transmises aux familles dans leur langue maternelle ;
- Ouvrir d'autres voies de régularisation que l'asile afin de garantir leur insertion et ainsi répondre à leurs aspirations professionnelles.

France terre d'asile

L'accompagnement et la prise en charge des femmes isolées exilées sur le territoire parisien

Louise Joulain, coordinatrice et chargée de projet “femmes isolées exilées”, France terre d'asile

Clara Sherratt, coordinatrice et chargée de projet “femmes isolées exilées”, France terre d'asile

Milena Reig-Amette, coordinatrice du projet et chargée de mission plaidoyer et études, France terre d'asile

Si la question de la migration féminine, des violences subies par les femmes migrantes et leur présence en rue interroge de plus en plus,¹⁰ il existe encore peu de structures sur le territoire parisien qui sont exclusivement adaptées à leurs besoins. Par ailleurs, la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence et d'accompagnement oblige à prioriser les publics pris en charge sur des critères de vulnérabilité, notamment liés à la protection de l'enfance, qui bien souvent excluent le simple fait d'être une femme seule en rue.

En l'absence de solutions, où dorment-elles ? Où passent-elles leurs journées ? A quels services ont-elles accès, ou non ? Quels sont les besoins qui leur sont propres ? Reçoivent-elles de l'aide pour leurs démarches, par qui, et dans quels délais ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que l'équipe de la maraude de France terre d'asile a pensé cette enquête, afin de mieux comprendre les profils et parcours des femmes isolées exilées à leur arrivée sur le territoire parisien.

Composée de médiateurs et d'intervenants sociaux, la maraude de France terre d'asile intervient quotidiennement sur les lieux de campement à Paris et en petite couronne pour identifier, informer et accompagner les personnes exilées. L'équipe effectue des maraudes d'aller-vers, des permanences mobiles ainsi que dans des accueils de jours et à la permanence familles tenue par Utopia56 à Hôtel de Ville. En 2022, l'équipe a enregistré 4145 personnes.¹¹ Cependant, et malgré cette présence quotidienne en rue, les intervenants sociaux et médiateurs de la maraude n'ont rencontré que 182 femmes isolées, contre 2079 hommes isolés, 273 femmes en famille, 244 femmes en ménage monoparental avec leurs enfants ou enceintes, et 116 femmes en couple. Cette faible proportion de femmes isolées rencontrées en rue est reflétée par les chiffres de la Nuit de la Solidarité : en 2023, seulement 14% des personnes comptabilisées étaient des femmes et parmi celles-ci, 54% se déclaraient comme seules.¹²

L'étude s'est déroulée entre décembre 2022 et septembre 2023, donnant lieu à 54 entretiens menés avec des femmes isolées exilées ayant évolué sur le territoire parisien et petite couronne, et 41 échanges avec des professionnels de structures associatives et institutionnelles. Les participantes ont été sélectionnées de 3 manières : certaines avaient été rencontrées par l'équipe de la maraude dans le cadre de leurs activités, d'autres ont été orientées par des structures partenaires (ADSF,¹³ CADA¹⁴ et SPADA¹⁵ de Paris, Halte Femmes, Cité des Dames) et une poignée de femmes ont été orientées par des participantes à l'issue de leur entretien. Les données, tant par la nature des entretiens que par l'échantillon de femmes rencontrées, sont de nature qualitative et seront exploitées dans un rapport à paraître prochainement.

Profil des participantes

Les 54 femmes interrogées avaient entre 20 et 70 ans au moment de l'entretien, avec une moyenne d'âge de 41 ans. Elles sont issues de 18 nationalités différentes, avec une surreprésentation de femmes ivoiriennes (30% des répondantes). Les nationalités des participantes sont relativement représentatives de celles croisées lors de maraudes ou de permanences dans des accueils de jour et des chiffres partagés par l'Ofpra.¹⁶ En effet, selon leur rapport d'activité 2022,¹⁷ les femmes ivoiriennes représentaient 66,3% des demandes d'asile déposées par des personnes originaires de Côte d'Ivoire, la plus haute proportion de femmes parmi les plus grandes nationalités

¹⁰ Centre Primo Levi (2022) « Femmes exilées, violence continue », pp.4-5.

¹¹ France terre d'asile (2023) « Rapport d'activité 2022 », p.27.

¹² La Nuit de la Solidarité, (2023) « Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 26 au 27 janvier 2023 », p.26.

¹³ Agir pour la santé des femmes

¹⁴ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

¹⁵ Structure de premier accueil des demandeurs d'asile

¹⁶ Office français de protection des réfugiés et des apatrides

¹⁷ Ofpra (2023) « Rapport d'activité 2022 », p.128.

demandeuses d'asile. Les structures partenaires à la recherche nous ont donc permis d'avoir accès à d'autres nationalités peu ou pas rencontrées autrement.

Concernant la situation administrative, 48% des participantes étaient en situation irrégulière au moment de l'entretien : 18 n'avaient jamais fait de demande d'asile ni entamé ou fini une démarche de régularisation et 8 ont été déboutées de leur demande d'asile. 22% des participantes étaient encore en demande d'asile, à des stades différents (en attente de l'Ofpra, en recours à la CNDA,¹⁸ en réexamen). Enfin, 30% se trouvaient en situation régulière : 21% ont eu accès à un titre de séjour suite à l'octroi d'une protection internationale, et 9% ont été régularisées via l'obtention d'un titre de séjour, notamment pour soins.

Leur temps de présence en France, qui influe largement sur leur compréhension des démarches et des institutions françaises est assez équilibré : 12 femmes sont en France depuis moins d'un an, 14 entre 1 et 3 ans, 13 depuis plus de 3 ans et 15 depuis plus de 6 ans.

65% des femmes interrogées sont venues en France par voie régulière, directement depuis le pays de départ. Les autres sont venues de manière irrégulière, à la suite d'un parcours migratoire souvent long, et empreint de violences. Si la majorité a reçu une aide financière et/ou opérationnelle pour le trajet, c'est majoritairement seules que ces femmes ont voyagé. Moins de la moitié connaissait déjà des personnes à leur arrivée en France (souvent de la communauté, affiliées à la famille).

70% des femmes ont déclaré une vulnérabilité particulière, souvent liée à la raison de leur départ du pays d'origine ou le parcours migratoire : faits de violences sexuelles ou physiques, persécutions en raison de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle, maladie chronique ou aigüe, psycho-traumatismes, problèmes de santé mentale... Seules 8 femmes ont déclaré n'avoir aucun problème de santé.

Des parcours fracturés rendant difficile la prise en charge des femmes isolées exilées

A travers les différents entretiens, il apparaît que le parcours des femmes isolées exilées sur le territoire parisien soit relativement instable et peu linéaire, tant au niveau du suivi administratif, médico-social, que de l'hébergement.

La communauté semble être une source importante d'accès à l'information sur différentes démarches. En effet, certaines participantes expliquent recevoir les informations par le "bouche à oreille" ou encore sur internet pour celles qui y ont accès. Si cette aide est appréciée par certaines femmes, elle peut également poser certains problèmes pour d'autres car erronée ou incomplète, ce qui peut accentuer les délais d'accès des femmes isolées à certains dispositifs ou certaines démarches.

De la même manière, beaucoup déclarent avoir reçu peu d'informations ou d'accompagnement des acteurs institutionnels lors de leurs démarches administratives. Elles soulignent également la difficulté de comprendre les démarches qu'elles effectuent, le rôle des différents acteurs ou simplement l'accès aux structures. Cela peut contribuer au ralentissement des démarches et peut rendre plus difficile l'accès aux droits.

Au niveau du suivi social, le constat est similaire : les femmes isolées exilées, comme la plupart des personnes migrantes sur le territoire, font face à une grande diversité d'acteurs et d'informations. Les orientations, multiples, sans accompagnement physique aboutissent moins que pour d'autres publics : à l'avalanche d'informations s'ajoutent la barrière de la langue, le manque de confiance et d'autonomie, l'inaccessibilité de certains endroits... Ce morcellement de l'information et de l'accompagnement se traduit par une augmentation des délais d'accès à certaines démarches, telles que le dépôt de la demande d'asile, les ouvertures de droit ou les soins par exemple. Beaucoup expriment une confusion quant aux différentes associations ou aux types de démarches entamées par les travailleurs sociaux. Globalement, les femmes isolées exilées fréquentent de nombreuses structures, et peu arrivent à maintenir un suivi global et linéaire. Celles qui bénéficient d'un hébergement long terme et adapté à leurs besoins parviennent néanmoins à accéder plus facilement à leurs droits, et à gagner en autonomie.

C'est au niveau de l'accès à l'hébergement que leur parcours est le plus fracturé. En effet, l'immense majorité fait face à une précarité résidentielle : passages en rue, hébergement chez des tiers (communauté ou inconnus), hébergements d'urgence à durée et accessibilité variable, hébergement au sein du dispositif national d'accueil le

¹⁸ Cour nationale du droit d'asile

temps de la demande d'asile... L'incertitude, la précarité et l'instabilité caractérisent les conditions de vie des femmes isolées exilées dès leur arrivée sur le territoire parisien, et demeure leur principale préoccupation jusqu'à la finalité : un logement stable qui leur permettrait de regagner leur intimité et leur indépendance.

Une violence omniprésente, du pays d'origine jusqu'à la France

Ces parcours ponctués de passages en rue ou chez des tiers peuvent accroître la vulnérabilité des femmes isolées exilées. En effet, celles-ci ont pour la plupart déjà subi des violences au pays, les poussant à l'exil, ou sur le parcours migratoire.¹⁹ L'extrême précarité de leurs situations d'hébergement, le fait qu'elles soient seules, accentue leur exposition à des risques de violences une fois en France.

En rue, certaines femmes préfèrent rester seules pour être plus discrètes et dorment dans des endroits où elles seront à l'abri des regards et donc moins une cible pour des tiers : des halls, les transports, des parcs. Cependant, cette invisibilisation est à double tranchant : elle ne protège pas forcément les femmes de situations de violences, et participe à leur isolement, par exemple en ne s'installant pas dans des lieux de passages de maraudes sociales. Plusieurs femmes interrogées ont rapporté avoir été victimes de viols, de tentatives de viol ou d'agressions lors de leurs passages en rue. Elles décrivent un grand sentiment d'insécurité lorsqu'elles n'ont pas de solution d'hébergement et se retrouvent contraintes à dormir en rue, dans la peur de subir de nouvelles violences.

Par ailleurs, l'hébergement chez des tiers (proches, communauté ou inconnus) est très fréquent chez les femmes isolées exilées et a beaucoup été signalé par les professionnels comme lieu de violences. La plupart des femmes interrogées à ce sujet racontent avoir subi une forme d'exploitation domestique et/ou sexuelle lorsqu'elles étaient hébergées chez des tiers, accentuant une fois de plus leur vulnérabilité. Au-delà de cette violence, cette forme d'hébergement conduit à la non-détection de la précarité de ces femmes, qui, bien qu'hébergées, sont maintenues dans une situation de grande insécurité chez des personnes qui peuvent leur demander de s'en aller du jour au lendemain.

Malgré les violences subies chez des tiers et la précarité de ces solutions, les femmes isolées exilées n'ont pas forcément recours aux appels 115 lorsqu'elles se trouvent dans cette situation, ne se considérant pas comme étant à la rue. En effet, la majorité des femmes remonte avoir effectué un premier appel 115 au bout d'un an de présence (la majorité à la suite d'une fin de prise en charge d'un CADA ou chez des tiers) et elles sont plusieurs à ne plus appeler régulièrement le 115 dû aux durées variables de prise en charge qui restent majoritairement assez courtes, une mauvaise information (souvent véhiculée par le bouche à oreille) et un découragement des femmes, conscientes de ne pas être le public prioritaire. Comme le soulignait une professionnelle d'une Halte de jour pour femmes, beaucoup de femmes victimes d'exploitation n'appellent pas le 115 car elles craignent de se rendre dans les orientations en sachant qu'elles sont temporaires. Elle indique aussi que les professionnels conseillent de ne pas déclarer être hébergée chez un tiers, car même s'il existe une connaissance des thématiques d'exploitation, le 115 ne les considérera pas comme étant prioritaires et elles ne seront sans doute pas prises en charge.

Cette incertitude, ces expériences de la rue et de l'hébergement précaire peuvent également venir renforcer des psychotraumatismes existants chez certaines femmes²⁰ rendant d'autant plus prégnant le besoin d'un suivi psychologique et d'un accès aux soins effectif, qui se trouve malheureusement bien souvent retardé pour les raisons susmentionnées.

Ainsi, et même si elles mettent en place des mécanismes d'adaptation et de résilience très forts pour surmonter ces difficultés, il apparaît nécessaire de considérer le fait d'être une femme isolée exilée comme un critère de vulnérabilité à prioriser, afin de mieux détecter, accompagner et prendre en charge ce public. Cela passe tout d'abord par un meilleur accès à l'information et une prise en compte des problématiques spécifiques qui touchent les femmes isolées exilées. Les premières observations développées à travers cette contribution feront l'objet d'analyses plus détaillées afin d'étayer nos constats et recommandations sur le plan socio-administratif, de la santé, de l'hébergement et de l'insertion.

¹⁹ Centre Primo Levi (2022) « Femmes exilées, violence continue », p.11.

²⁰ Centre Primo Levi (2022) « Femmes exilées, violence continue », p.10.

Observatoire du SamuSocial

Enquête auprès des personnes appelant le 115 le lendemain de la Nuit de la Solidarité

Amandine Lebugle et Alice Mercier, SamuSocial

Pour la deuxième année consécutive, l'Observatoire du SamuSocial et le SIAO de Paris ont réalisé le 27 janvier 2023, une enquête intitulée « le 115 de Paris au lendemain de la Nuit de la Solidarité (NdIS) ». Comme la précédente édition, il s'agit d'interroger ce jour-là l'ensemble des personnes qui entrent en contact avec le 115 de Paris pour savoir où elles ont dormi la veille, si elles ont été interrogées par des bénévoles de la ville de Paris dans le cadre de la Nuit de la Solidarité et si ce n'est pas le cas de comprendre pourquoi. Le questionnaire de l'enquête est relativement court²¹, les personnes pouvant répondre jusqu'à 7 questions seulement. Les informations socio-démographiques non collectées dans le cadre de l'enquête sont récupérées du système d'information du SIAO via la clé de ménage des répondant.e.s²². Ce dispositif d'enquête vient ainsi compléter les données collectées pendant le décompte de rue, les personnes rencontrées sans solution d'hébergement étant peu nombreuses à solliciter la plateforme téléphonique – 90 déclarent l'avoir contacté le jour de la NdIS – alors que ce jour-là le 115 a reçu 14 000 appels et répondu à près de 800 d'entre eux. Dans cette nouvelle édition, pour améliorer le volume d'appels décrochés (et donc le nombre de questionnaires remplis), une opération « 100% décroche » a été lancée au sein du SamuSocial de Paris. Ainsi, le nombre d'écoutant.e.s a été renforcé et une trentaine de professionnel.le.s se sont joints au service pour répondre aux appels. Au total, 528 ménages ont répondu à l'enquête, soit 1 284 personnes.

Les personnes appelant le 115 de Paris ont des profils différents de celles rencontrées lors de la NdIS

Les personnes qui appellent le 115 de Paris sont, dans une large majorité (79 %), accompagnées d'enfants mineurs. Ce profil de personnes est très minoritaire dans le décompte de la NdIS, où 12 % des personnes enquêtées sont en famille ou en couple. Il s'agit là de la différence majeure entre les deux populations²³. Cela se répercute sur l'âge des personnes : au 115, les personnes sont beaucoup plus jeunes que celles rencontrées dans le cadre de la NdIS. En effet, avec 37,4% de personnes âgées de moins de 18 ans, l'âge moyen des personnes qui appellent le 115 est de 23 ans, alors qu'il est de plus de 43 ans pour les personnes enquêtées lors de la NdIS avec 3,2% de mineurs²⁴.

S'il est connu que les personnes isolées n'appellent pas ou plus le 115 pour obtenir une place d'hébergement, anticipant ainsi soit une absence de réponse au téléphone soit une absence de prise en charge dans un contexte de pénurie de places d'hébergement²⁵, il est étonnant que les personnes en famille soient si peu décomptées dans l'opération de la NdIS. Cette différence révèle qu'une partie du public sans-abri échappe au décompte de rue, tel qu'organisé dans le cadre de la Nuit de la Solidarité ou qu'elles ont dormi dans des lieux non couverts par l'opération (chez des tiers ou dans des squats par exemple). En effet, parmi les 1 284 personnes de l'enquête du 115, seules 84 ont déclaré avoir répondu à l'enquête de la NdIS la veille.

Les personnes appelant le 115 sont peu nombreuses à passer la nuit dans un lieu couvert par la NdIS

Les personnes interrogées dans le cadre de la Nuit de la solidarité sont présentes dans des lieux publics ou ouverts au public parisien, comme la rue, les stations de métro, les gares, certains parcs et jardins, halls d'immeuble et parkings, salles d'attente des hôpitaux. Dans le cadre de l'enquête du 115, seulement 39 % des personnes en contact avec le 115 ont déclaré avoir dormi dans un de ces lieux la veille. Concernant la situation

²¹ Le questionnaire dure 5 minutes, les personnes pouvant répondre jusqu'à 7 questions au maximum.

²² Les personnes en contact avec le 115 de Paris se voient attribuer un numéro d'identifiant ménage (qui est le même pour chacun des membres d'une même famille) et un numéro d'identifiant personne unique.

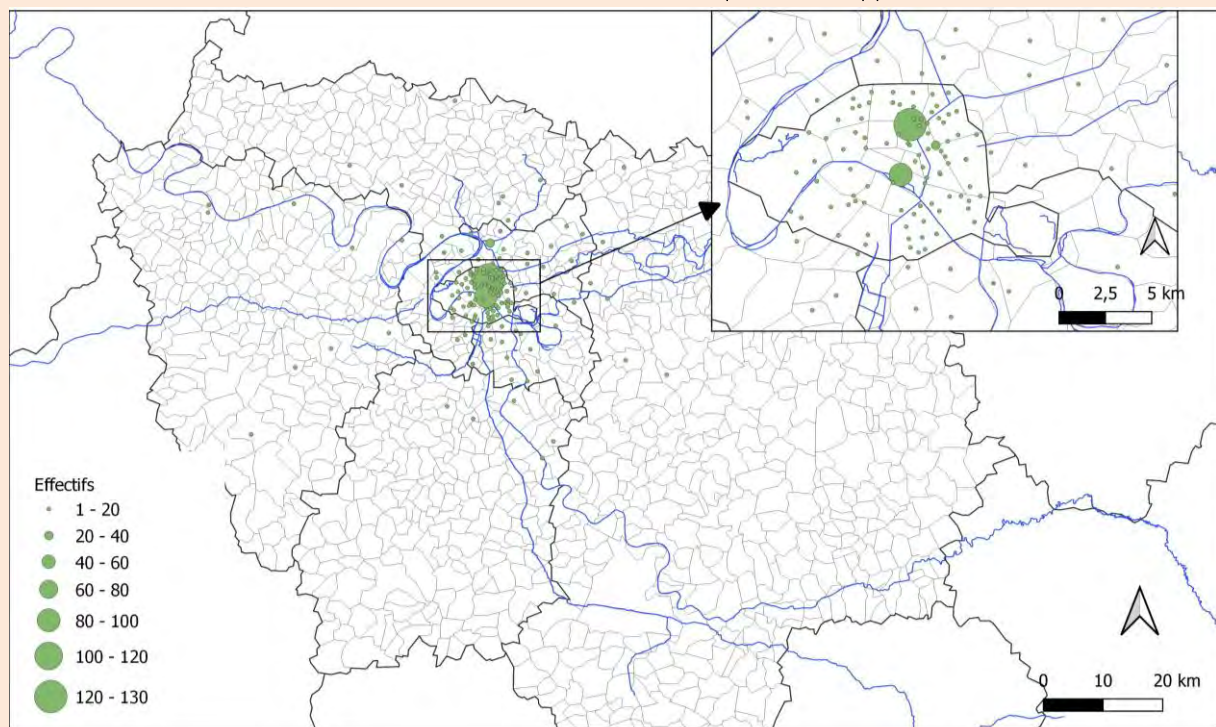
²³ Cette différence a déjà été mise en lumière lors de la précédente édition de cette enquête (Pour plus de détails : Mercier Alice et Lebugle Amandine, 2022, Les usagers du 115 de Paris sont-ils décomptés et enquêtés lors de la Nuit de la Solidarité ? in : Ville de Paris, 5ème édition de la Nuit de la Solidarité parisienne, Rapport des contributions du Comité scientifique, Analyses et réflexions sur le dispositif 2022, pp. 30-36.)

²⁴ Chiffres issus de la NdIS 2022, l'âge moyen n'ayant pas été publié pour l'édition 2023 de la NdIS.

²⁵ Daudré Léo, Lebugle Amandine, Garcin Elsa, 2021, Les dynamiques de recours au 115 en 2020, quels impacts de la crise sanitaire ? Rapport, Paris : Observatoire du SamuSocial de Paris.

géographique, elles étaient 35 % à se trouver en dehors de Paris : 12 % en Seine-Saint-Denis, 7 % dans le Val-de-Marne, 5 % dans le Val d'Oise et 2 % dans chacun des quatre autres départements d'Île-de-France (Carte 1). Lorsque les personnes ont passé la nuit en dehors de Paris, elles indiquaient plus précisément le nom de la ville où elles se trouvaient : Saint-Denis (38 personnes), Montreuil (18) et Montrouge (18) sont les villes les plus souvent citées. Lorsque les personnes déclaraient avoir passé la nuit à Paris, elles étaient alors invitées à préciser le nom de la station de métro la plus proche de leur lieu de refuge. On observe une relativement forte concentration de personnes à Gare du Nord (130 personnes), Hôtel de ville (81), Belleville (29), Gare de l'Est (21), Châtelet (20), Gare de Lyon (20) et porte de Saint-Ouen (20).

Carte 1. Communes ou stations de métro où se trouvaient les personnes appelant le 115 le soir de la NdlS



Par ailleurs, parmi les personnes présentes à Paris, une part importante (40 %) ne se trouvaient pas dans la rue ou un autre lieu couvert par le décompte de la NdlS, car 15 % étaient hébergées chez des tiers, 7 % dans un hôtel, 5 % dans un centre d'hébergement, 4 % dans un hall d'immeuble ou cage d'escalier, 3 % dans un bus, etc.

Au final, 497 personnes en contact avec le 115 de Paris (38,7 % d'entre elles) ont passé la nuit dans un lieu couvert par la NdlS. Parmi elles, 78,5 % n'ont pas répondu au questionnaire de la NdlS, même si certaines ont pu être décomptées sans être interrogées, car elles dormaient, étaient dans une tente fermée, ou faisaient partie d'une groupe au sein duquel toutes les personnes n'étaient pas interrogées. Les personnes avec des enfants déclarent moins souvent avoir passé la nuit dans un lieu couvert par le décompte (35,0 % contre 50,6 %), expliquant en partie leur faible représentation dans les données de la NdlS. Lorsqu'elles ne bénéficient pas d'une prise en charge institutionnelle, les personnes en famille se tournent vers d'autres espaces de sommeil que ceux parcourus le soir de la NdlS : elles sont plus souvent dans une ville de banlieue parisienne (36,2 % des personnes en famille contre 28,7 % des personnes sans enfants) et, lorsqu'elles sont restées à Paris, elles déclarent plus souvent être hébergées chez des tiers (11,5 % contre 3,7 %).

Les personnes non interrogées alors que présentes dans un lieu couvert par la NdlS ont passé la nuit dans différents endroits de la capitale : 26 % (101 personnes) étaient dans une gare, 23 % (88) dans un hôpital, 19 % (76) à la rue et 16 % (62) dans une station de métro et de RER (Tableau 1). Ces lieux diffèrent légèrement selon le statut familial des personnes, notamment selon qu'elles sont accompagnées d'enfants ou non. Les personnes accompagnées d'enfants trouvent refuge dans les hôpitaux (28 %), les gares (27 %), les stations de métro (14 %). Elles sont 15 % à déclarer avoir passé la nuit dans la rue et 8 % dans une tente ou un campement. La rue est le lieu le plus fréquemment cité par les personnes sans enfants : une personne isolée sur 10 déclare y avoir passé la nuit.

La gare, les stations de métro et les hôpitaux constituent aussi un lieu de refuge pour les personnes sans enfants, mais de manière moins importante que pour les familles.

Tableau 1. Répartition des personnes non interrogées lors de la NdIS alors que présentes dans un lieu couvert par le décompte selon leur lieu de refuge

	Personnes accompagnées d'enfants	Personnes sans enfants	Ensemble
Gare	27,0	22,2	25,9
Hôpital	27,7	11,1	22,6
Rue	15,0	29,6	19,5
Station de métro / de RER	14,2	20,4	15,9
Tente ou campement	8,4	2,8	6,9
Parc / Jardin	4,7	3,7	4,4
Parking	1,8	8,3	3,6
Voiture	1,1	1,9	1,3

Sources : enquête « Le 115 de Paris au lendemain de la nuit de la solidarité » de 2023

Champ : personnes non interrogées par les équipes de la NdIS alors que présentes dans un lieu couvert par la NdIS (n=390)

Au moment du décompte, un tiers des personnes sont cachées

Lorsqu'elles n'ont pas été interrogées par les équipes de la Nuit de la Solidarité alors qu'elles étaient dans le champ (à Paris, à la rue ou un espace couvert par le décompte), les personnes devaient déclarer si elles dormaient et si elles avaient passé la nuit dans un espace caché du public, non visible des passants. Ces deux questions, bien que renseignées par respectivement 68,7 % et 59,5 % des personnes non enquêtées lors de la NdIS bien que présentes dans un lieu couvert par le décompte, apportent des premières pistes d'explication quant à leur non-participation à la NdIS.

Parmi ces personnes, 33,3 % ont déclaré être dans un espace caché du public et 17,9 % dormir (Tableau 2). Près d'une personne sur deux dans les gares et les stations de métro déclarent avoir été la nuit du décompte dans un espace caché, difficilement visible des équipes de la NdIS. Ce sont les lieux où la part de personnes déclarant être cachées est la plus forte. La rue et les hôpitaux sont aussi des espaces où les personnes peuvent se cacher et échapper ainsi au décompte.

Le fait de dormir au moment du passage des équipes de la NdIS est plus fréquent parmi les personnes ayant passé la nuit dans la rue, avec 35,5 % des personnes dans cette situation. Elles n'ont donc pas été réveillées pour répondre au questionnaire, mais ont probablement été décomptées selon la méthodologie de la NdIS.

Tableau 2. Part de personnes non interrogées lors de la NdIS alors que présentes dans un lieu couvert par le décompte selon qu'elles étaient cachées et qu'elles dormaient

	Part de personnes cachées (%)	Part de personnes dormant au moment du décompte (%)
Gare	45,5	14,9
Station de métro / de RER	45,2	14,5
Rue	34,2	35,5
Hôpital	21,6	4,5
Autre	17,5	23,8
Ensemble	33,3	17,9

Sources : enquête « Le 115 de Paris au lendemain de la nuit de la solidarité » de 2023

Note de lecture : 45,5 % des personnes ayant passé la nuit dans une gare ont déclaré être dans un espace caché

Champ : personnes non interrogées par les équipes de la NdlS alors que présentes dans un lieu couvert par le décompte de rue (n=390)

Note : Ces proportions, calculées sur l'ensemble des personnes, y compris celles n'ayant pas répondu aux deux questions, sont sous évaluées.

Conclusion : Mieux connaître la population sans-abri par le biais de différents dispositifs d'enquêtes

La Nuit de la Solidarité, décompte de rue une nuit donnée, permet d'évaluer le nombre de personnes sans solution d'hébergement à une date donnée, et de connaître le profil et les besoins de ces personnes. Les données recueillies portent sur les personnes visibles au moment du passage des enquêteurs, principalement les personnes sans enfants. Avec un public différent, majoritairement accompagné d'enfants, l'enquête « le 115 au lendemain de la NdlS » complète les données du décompte de rue. Elle met en lumière l'existence de cette population en famille sans domicile et les lieux de refuge qu'elle mobilise lorsqu'aucune place d'hébergement institutionnel ne leur est proposée. Elle montre, enfin, les stratégies d'invisibilisation de ces personnes conduisant à leur absence du décompte de rue.

Pour une meilleure connaissance des publics sans-abri, il apparaît nécessaire de dupliquer le dispositif de l'enquête réalisée au 115 de Paris, de l'améliorer pour le mettre en lien avec les données de la NdlS et surtout de tenter d'avoir le décompte le plus exhaustif possible, afin d'adapter au mieux les politiques publiques. Il apparaît également opportun de développer ce dispositif auprès de structures accueillant des personnes sans-abri afin d'évaluer le nombre de personnes échappant au dispositif de la NdlS et de l'enquête réalisée auprès du 115 de Paris.

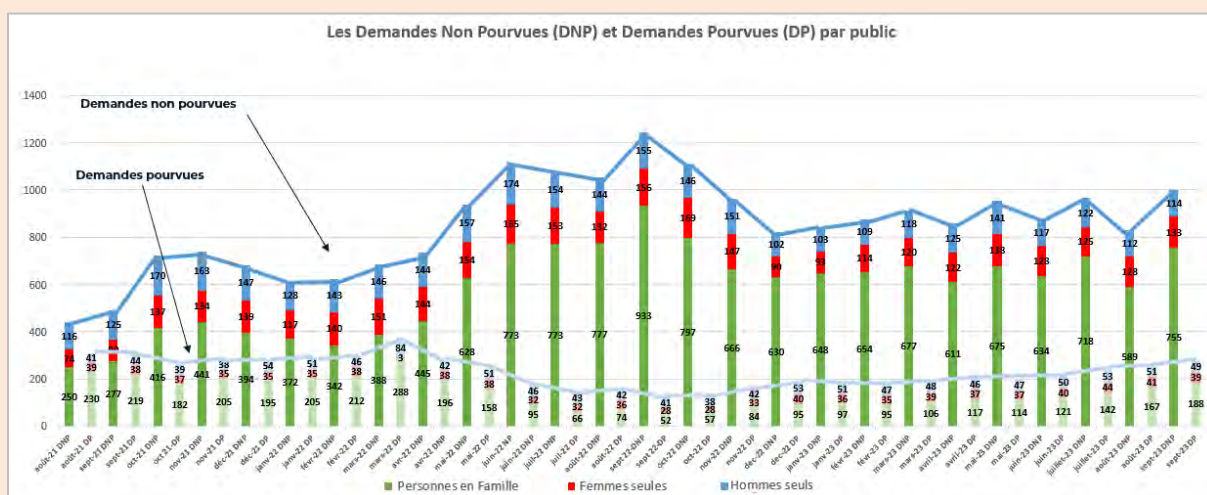
Mission Urgence Sociale de la Direction des Solidarités

Tableau de bord de l'Urgence Sociale

La Mission Urgence Sociale (MUS) dresse régulièrement un tableau de bord de la situation des « urgences sociales », permettant de fournir des éléments chiffrés concernant, notamment, les situations relatives à l'hébergement, aux familles à la rue et jeunes se présentant comme mineurs, aux campements mais aussi aux dispositifs parisiens de prise en charge. Les chiffres produits en 2022 et 2023 permettent d'éclairer le contexte pouvant expliquer certaines évolutions notées lors de la Nuit de la Solidarité et de mieux préciser les profils de nombreuses personnes marquées par des épisodes de sans-abrisme et sans-domicilisme, rencontrées ou non lors de cette opération.

1. La saturation du dispositif d'hébergement et l'augmentation des demandes non pourvues au 115, même pour les publics dit « vulnérables »

Depuis le mois d'Août 2021, une forte augmentation des personnes restant sans solution chaque soir a été observée, suite, notamment, à la fermeture progressive des places d'hôtel ouvertes durant la période Covid-19. L'étude des volumes de demandes non pourvues (DNP) dans le cadre des appels au 115 permet d'observer qu'après une baisse des DNP au dernier trimestre 2022, la hausse constatée depuis 2021 a repris, jusqu'à dépasser de nouveau les 1000 demandes non pourvues en septembre 2023. Les demandes pourvues restent, elles, stables, à un niveau très bas.



Source : Direction des Solidarités (DSOL) – Mission urgences sociales (MUS) / Sous-Direction de l'Insertion et de la lutte contre l'Exclusion (SDILE)

En 2023, la fin du mois d'août et le début du mois de septembre ont témoigné d'une baisse des demandes non pourvues au 115 qui peut certainement s'expliquer, non pas par une baisse des demandes, mais par une modification des règles d'appel : les familles dites « non prioritaires » (avec une femme enceinte de moins de 8 mois ou sans femme enceinte et sans enfant de moins de 6 mois) et sans vulnérabilité autre particulière sont invités à appeler un fois par semaine, sans possibilité de prise en charge les autres jours de la semaine. Les familles dites « prioritaires » (femmes enceintes de plus de 7 mois, familles avec bébés de moins de 6 mois, problématiques de santé ...) sont, comme auparavant, invitées à appeler le 115 régulièrement et leurs demandes d'hébergement sont renouvelées automatiquement les lundis, mercredis et vendredis. Malgré ce changement, le nombre de DNP a de nouveau augmenté en septembre 2023, le 115 indiquant notamment ne pas pouvoir héberger chaque soir environ 20% des familles dites prioritaires.

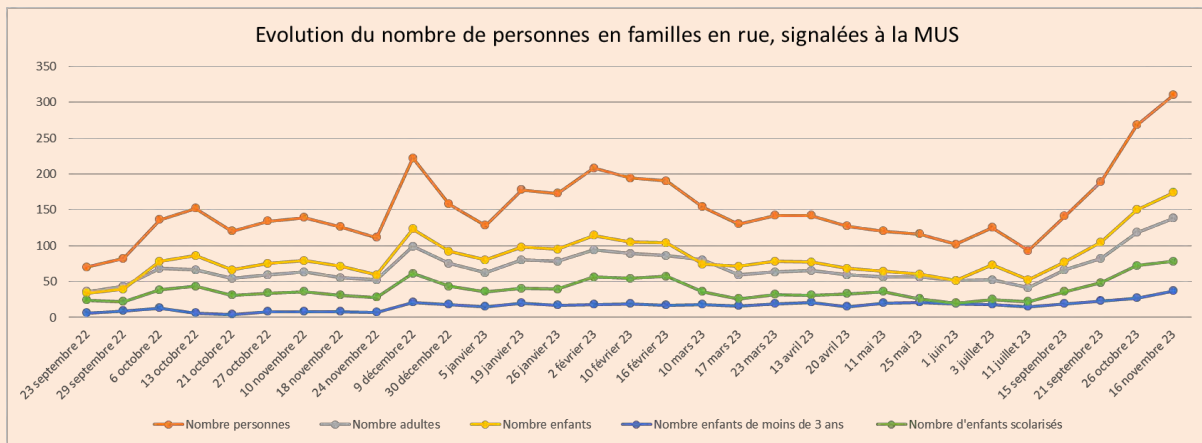
2. La hausse de la présence des familles en rue

Le dispositif d'hébergement pour les familles se révèle donc également saturé, se traduisant notamment par :

- Le maintien des demandes non pourvues à un très haut niveau, malgré l'ouverture de SAS province pour répondre à la saturation en Ile-de-France
- La poursuite des mises à l'abri dédiées aux familles : 8 entre le 15 mars et le 31 décembre 2023

- La très forte tension autour de la présence de familles sans-abri, notamment avec des enfants scolarisés, signalées par les mairies d'arrondissement

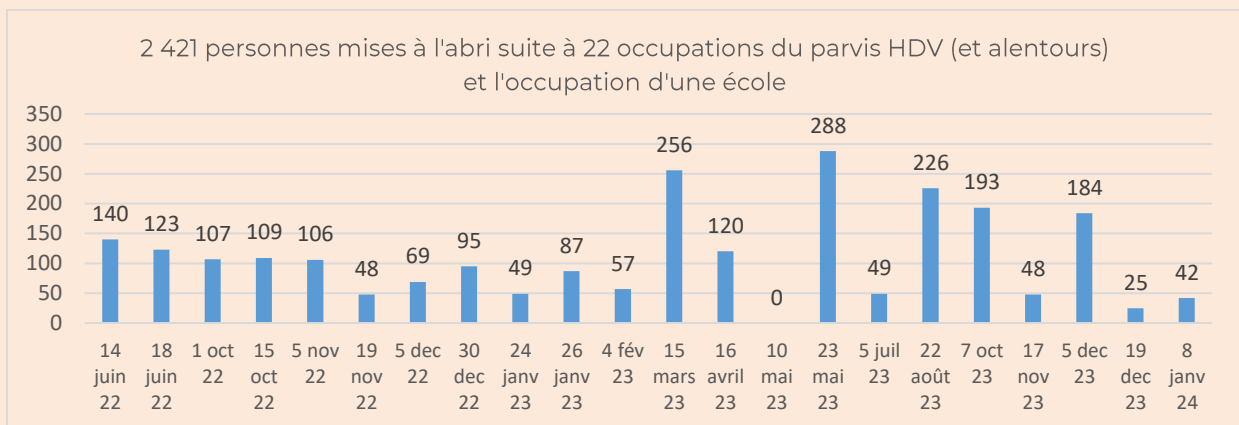
Au 16 novembre 2023, la MUS identifie 88 familles en situation de rue à Paris. Ces 88 familles représentent 310 personnes : 138 adultes et 174 enfants (dont 37 enfants de moins de 3 ans) et au moins 78 enfants scolarisés.



Source : Direction des Solidarités (DSOL) – Mission urgences sociales (MUS) / Sous-Direction de l'Insertion et de la lutte contre l'Exclusion (SDILE)

Depuis la rentrée scolaire 2023, la MUS a enregistré une forte augmentation des signalements familles : 96 signalements de familles en rue du 1^{er} septembre 2023 au 16 novembre 2023 contre 61 signalements familles sur la même période en 2022. Ces signalements proviennent principalement des mairies d'arrondissement et concernent des familles avec enfants scolarisés. Parmi ces familles, une minorité est déjà hébergée, mais témoigne d'inquiétudes notamment sur la continuité de l'hébergement. La majorité de ces familles est en situation de rue ou d'errance et sans qu'une solution durable n'ait été trouvée par le droit commun du SIAO. Au moins 8 écoles primaires ont été ouvertes par la communauté scolaire pour hébergement de familles avec enfants scolarisés, dont 5 dans le 18^{ème} arrondissement.

Plus généralement, le 14 juin 2022 et décembre 2023, 2421 personnes au total, dont une majorité en famille, ont été mises à l'abri dans des lieux de la Ville de Paris suite à l'occupation du parvis de l'Hôtel de Ville et d'une école. A noter que ce chiffre de 2122 personnes représente la somme du nombre de mises à l'abri chaque soir mais certaines personnes ont pu faire l'objet de mises à l'abri successives sur la période.



Source : Direction des Solidarités (DSOL) – Mission urgences sociales (MUS) / Sous-Direction de l'Insertion et de la lutte contre l'Exclusion (SDILE)

3. Une stabilité du nombre de campements, qui reste en deçà de la période pré-Covid-19

L'année 2023 a été marquée, en matière de campements « migrants » (hommes isolés en lien avec l'asile), par une **concentration des grands campements d'hommes isolés dans le Nord-Est parisien (notamment le 19^e arrondissement)** à l'exception d'un campement sur les quais de Seine dans les 12^e et 13^e arrondissements, ainsi que des campements de jeunes en recours et de familles.

Les hommes isolés rencontrés demeurent majoritairement originaires d'Afghanistan (46%) ainsi que de la Corne de l'Afrique (Soudan, Somalie: 30%).

32 mises à l'abri de personnes installées dans un campement « migrants » ont été organisées en 2023 (dont 9 mises à l'abri de familles), permettant de prendre en charge 6223 personnes (dont 3 739 dans le 19^{ème} arrondissement). A titre de comparaison, 24 mises à l'abri avaient été organisées en 2022, permettant de prendre en charge 6200 personnes (dont 1900 dans le 19^{ème})

Au 14 novembre 2023, FTDA estime qu'environ 1000 hommes isolés migrants vivaient en campement à Paris. Le nombre de personnes vivant sur des grands campements en 2023 reste cependant très en deçà de ce qui a été connu avant la période Covid-19 et après la fermeture de la bulle humanitaire: en 2019, malgré l'organisation de 59 mises à l'abri, le nombre de personnes présentes en campement n'a qu'épisodiquement été en dessous de 1000 et a dépassé les 3000.

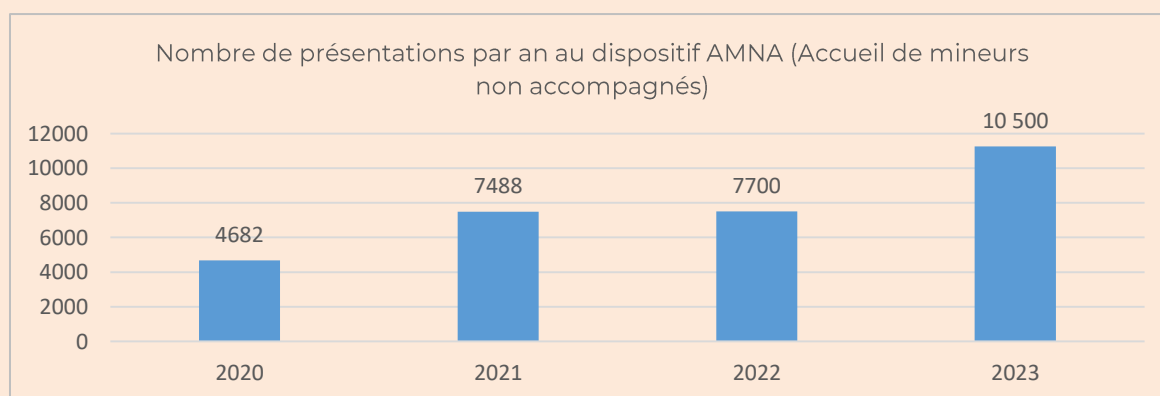
Année	MISA	nombre total de personnes prises en charge	Hommes Isolés	Vulnérables / Familles	Jeunes
2017	91	12626	12154	336	136
2018	88	8034	7539	458	37
2019	59	11219	9305	1901	13
2020	18	8658	7311	1268	79
2021	29	7416	4634	2397	385
2022	28	7168	4588	1887	695
2023	30	5675	4105	1385	443
Total	375	60796	49636	9632	1788

Source : Direction des Solidarités (DSOL) – Mission urgences sociales (MUS) / Sous-Direction de l'Insertion et de la lutte contre l'Exclusion (SDILE)

4. Une augmentation du nombre de jeunes se déclarant mineurs

10 500 jeunes se sont présentés au dispositif d'évaluation des mineurs en 2023, contre 7 700 sur l'année 2022.

Ce nombre de personnes se présentant au dispositif d'évaluation des mineurs a fortement augmenté en 2023 au fil des semaines : +146 % entre début janvier et la dernière semaine du mois d'octobre.



Source : Observatoire de la prévention et de la protection de l'Enfance de la Ville de Paris

Les dispositifs accueillant ces jeunes se trouvant saturés, cette augmentation des jeunes se déclarant mineurs se traduit par de grands campements/squats de jeunes en recours depuis 1 an (Evry, Conseil d'Etat, Erlanger, Belleville..), marqués par une multiplication des installations de depuis la mise à l'abri du parc de Belleville, notamment sur les quais de Seine (environ 450 personnes) , au boulevard Mac Donald (une vingtaine de jeunes recensés) et jusqu' à fin décembre rue de l'Hôtel de ville et sur le Parvis de l'école Saint Merri.

L'année 2023 se caractérise donc par une augmentation de la présence de familles en rues, dans un contexte de très forte saturation de l'offre d'hébergement. Cette présence de familles apparaît d'ailleurs particulièrement forte en début et fin d'année, et semble diminuer sur la période estivale. Par ailleurs, si la présence de campements « migrants » reste stable par rapport à 2022, le nombre de jeunes se déclarant mineurs est en forte augmentation. Ces résultats permettent ainsi de mieux comprendre le contexte entourant les chiffres des Nuits de la Solidarité 2023.



PARTIE 2

Bilan de l'expérimentation de la Nuit de la Solidarité estivale

Enjeux et méthodologie de l'expérimentation

Contexte d'émergence de la démarche

L'idée de ce décompte durant la période estivale provient du constat du **manque de connaissance sur le public des personnes sans-abri durant l'été**, partagé par les membres du Comité Scientifique de la Nuit de la Solidarité, et les acteurs publics de la Ville de Paris.

En effet, si la saison hivernale est davantage médiatisée, décrite comme une saison particulièrement difficile pour les personnes sans-abri, les conditions de vie en situation de sans-abrisme demeurent extrêmement compliquées en été. Le collectif des Morts de la rue assure d'ailleurs que, de 2001 à 2021, le nombre de personnes décédées du fait d'une absence de logement n'était pas drastiquement plus élevé d'une saison à l'autre : sur les 5 747 décès recensés par le collectif entre 2011 et 2021, 36,5% ont eu lieu entre décembre et mars, contre 30,9% entre juin et septembre.²⁸ Cette invisibilisation des personnes sans-abri en été porte ainsi le risque d'une vision du sans-abrisme comme un phénomène saisonnier, et d'une mobilisation centrée sur l'hiver.

Cette expérimentation avait donc pour vocation de combler le risque d'invisibilisation des phénomènes de sans-abrisme en dehors de l'hiver, en **étudiant la situation de ces publics** au mois de juin. Cette objectivation apparaît d'autant plus nécessaire à l'heure du réchauffement climatique, rendant de plus en plus difficiles les conditions de vie de ces personnes en été, et à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront à Paris durant l'été 2024, événement appelant à mener une réflexion quant au respect des personnes sans-abri et la protection de leurs biens.

Par ailleurs, si le décompte hivernal permet d'estimer le nombre de personnes sans-abri dans un contexte de déploiement maximal de dispositifs institutionnels de renforcement hivernal, un décompte estival permet à l'inverse d'obtenir une **photographie de la situation en l'absence de dispositifs strictement hivernaux de mise à l'abri** (Plan d'urgence Hivernal, mises à l'abri en gymnase, etc.). Cette expérimentation estivale visant ainsi à comparer, sur le périmètre de l'opération, le nombre, les profils et les besoins des personnes sans-abri à Paris, entre l'hiver et l'été.

Cette opération avait donc pour enjeux majeurs de :

- **Rendre visible le sans-abrisme** en dehors de la période hivernale et identifier de nouvelles pistes de démarches à mener
- Améliorer la connaissance sur les **profils des personnes sans-abri en été**, potentiellement différentes de celles rencontrées en hiver
- Anticiper les besoins des personnes sans-abri, notamment à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques
- S'intéresser à des **problématiques intrinsèquement liées à la période estivale** comme l'accès à l'eau et aux espaces rafraîchis.

Au vu des nombreux enjeux de connaissance associés à ce dispositif, le projet d'une Nuit de la Solidarité Estivale a été inscrit dans le Nouveau Plan d'action 2021-2026 du **Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion**.

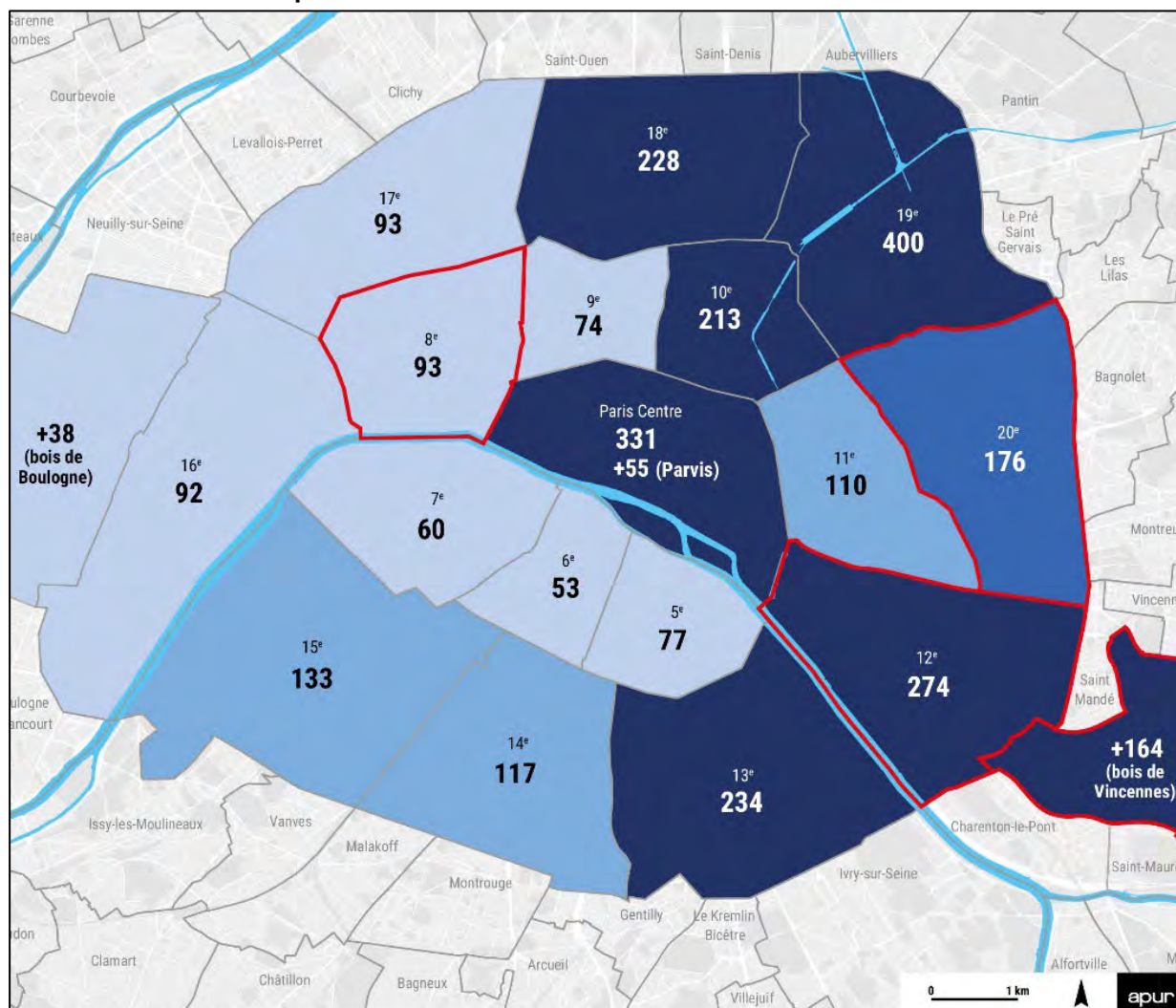
Choix du périmètre : 8^{ème}, 12^{ème}, 20^{ème} arrondissements

Les trois arrondissements retenus (8^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements) ont été choisis par la Ville de Paris, suite aux recommandations du Comité Scientifique de la Nuit de la Solidarité, en raison du nombre et de la diversité des profils rencontrés depuis 2021, et de la variété des secteurs couverts.

En janvier 2023, 707 personnes sans-abri avaient été décomptées dans ces trois arrondissements, sur un total de 3 015 personnes sans-abri rencontrées sur l'ensemble du territoire parisien, soit **23% du nombre total de personnes rencontrées à Paris**. Les 3 arrondissements rassemblent par ailleurs 67 secteurs de décompte sur un total de 355 à Paris (soit 19%), dont 3 gares SNCF, 45 stations de métro / RER de la RATP, le bois de Vincennes, 3 hôpitaux AP-HP, des talus du Périphérique, des tunnels et des issues de secours, des parcs et jardins, des parkings et des adresses de bailleurs sociaux. Ces trois arrondissements apparaissent donc **représentatifs de la diversité des secteurs présents** sur l'ensemble du territoire parisien, et concentrent, sur les éditions précédentes, des profils variés de personnes rencontrées.

²⁸ [Les personnes sans domicile fixe décèdent-elles davantage l'été que l'hiver, comme l'affirme Sandrine Rousseau? – Libération \(liberation.fr\)](https://liberation.fr)

Personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité du 26 janvier 2023 dans les trois arrondissements de l'expérimentation estivale



Partenaires mobilisés lors de l'expérimentation estivale

Comme en hiver, pour permettre un décompte le plus exhaustif possible, **au-delà de l'espace public, les partenaires gestionnaires d'espaces accessibles au public à Paris ont été associés à la démarche** : la RATP, la SNCF, l'AP-HP, des gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Effia). La collaboration avec ces partenaires a ainsi permis, comme lors des éditions hivernales, d'une part, de porter l'attention sur des secteurs pouvant être fréquentés par les personnes sans-abri, et, d'autre part, d'être sollicités lors de l'opération pour effectuer le décompte sur ces secteurs, forts de leur connaissance fine des lieux.

Le GPIS (Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance) a été, pour la première fois lors de cette édition, intégré aux partenaires, afin d'enrichir le décompte grâce à sa connaissance de l'occupation des halls d'immeubles par des personnes sans-abri. Le GPIS a notamment pu transmettre un tableau recensant les personnes présentes dans les halls depuis janvier 2023, ce qui a permis à la Ville de couvrir 19 adresses de halls d'immeubles appartenant à des bailleurs sociaux lors de cette édition estivale.

Grace à ce travail partenarial renforcé, l'intégralité du territoire de ces trois arrondissements a été couverte, soit :

- **67 secteurs cartographiés** par l'Apur dans les 3 arrondissements pour définir les zones couvertes par des équipes de bénévoles et des équipes de professionnels, notamment de l'Unité d'Assistance aux personnes Sans-Abri (UASA), d'Emmaüs ou de France terre d'asile

- **45 stations de métro et RER** intramuros de la RATP
- **3 gares de la SNCF** : Gare Saint-Lazare, Gare de Lyon, Gare de Bercy
- **11 parkings** des gestionnaires Effia, Indigo et Saemes
- De nouveaux bailleurs sociaux partenaires de l'opération et **19 adresses couvertes** au total : Paris Habitat, RIVP, Elogie Siemp, 3F – couverture via le GPIS-GIE
- **14 talus du périphérique**, 11 parcs et jardins et 9 issues de secours du périphérique couverts par l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris (UASA)
- **Bois de Vincennes** couvert par des équipes d'Emmaüs, de l'UASA et de la Direction des solidarités
- **3 hôpitaux de l'AP-HP** : Trousseau, Saint-Antoine, Tenon

Ajustements méthodologiques (questionnaire, consignes, etc.)

Du fait de son déroulement, pour la première fois, durant l'été, la méthodologie de cette opération a fait l'objet de légères modifications, par rapport à l'opération hivernale consolidée depuis 2018.

Les principes méthodologiques centraux ont été conservés, par souci de comparabilité des résultats. L'horaire de l'opération est resté inchangé, malgré un contexte d'occupation de l'espace public très différent en été à cet horaire. La consigne, pour les participant.e.s, d'interroger toutes les personnes rencontrées, a également été maintenue, malgré une difficulté supposée du respect de cette consigne en contexte estival. De même qu'en hiver, certaines zones toutefois ont été exclues du décompte, notamment les terrasses de bars et restaurants, ou les espaces regroupant les personnes à la sortie de lieux de sociabilité comme les salles de concert, de théâtre ou de cinéma.

La couverture des secteurs spécifiques a, une fois de plus, été assurée par des équipes de professionnels (UASA, France terre d'asile, Emmaüs). Le Bois de Vincennes a notamment, comme durant les autres éditions, fait l'objet d'une passation de questionnaires le lendemain de l'opération, et les données de recensement des personnes y ont été tirées des décomptes effectués par Emmaüs.

Cependant, certaines différences peuvent être pointées pour cette édition :

- **Plus de secteurs parcs et jardins couverts :**

Habituellement exclus du décompte pour la plupart (à l'exception de 4 parcs et jardins en janvier 2023), car décrits par l'UASA comme inoccupés en hiver, davantage de ces espaces ont été, cette fois, intégrés à l'opération car les acteurs de terrain les savaient occupés par des personnes sans-abri. Si elle n'entraîne pas de biais dans la comparaison entre les résultats hivernaux et estivaux, cette modification reflète cependant une différence d'occupation de l'espace par les personnes sans-abri entre été et hiver.

- **Décalage du décompte des talus du périphérique au lendemain matin :**

Habituellement décomptés par les équipes de l'UASA durant la nuit, en même temps que les autres secteurs de l'opération, les talus du périphérique ont, cette fois, été couverts le lendemain matin, pour des raisons de sécurité. Ce changement peut avoir eu une influence, notamment, sur le taux de réponse au questionnaire des personnes, la passation du questionnaire pouvant être facilitée en début de journée (personnes réveillées, passation facilitée en contexte diurne, etc.), mais a pu, à l'inverse, réduire le nombre de personnes décomptées, les personnes pouvant être déjà parties le matin, lors de l'arrivée des équipes.

- **Ajout de questions liées à l'accès à certains services en été, et aux études en cours :**

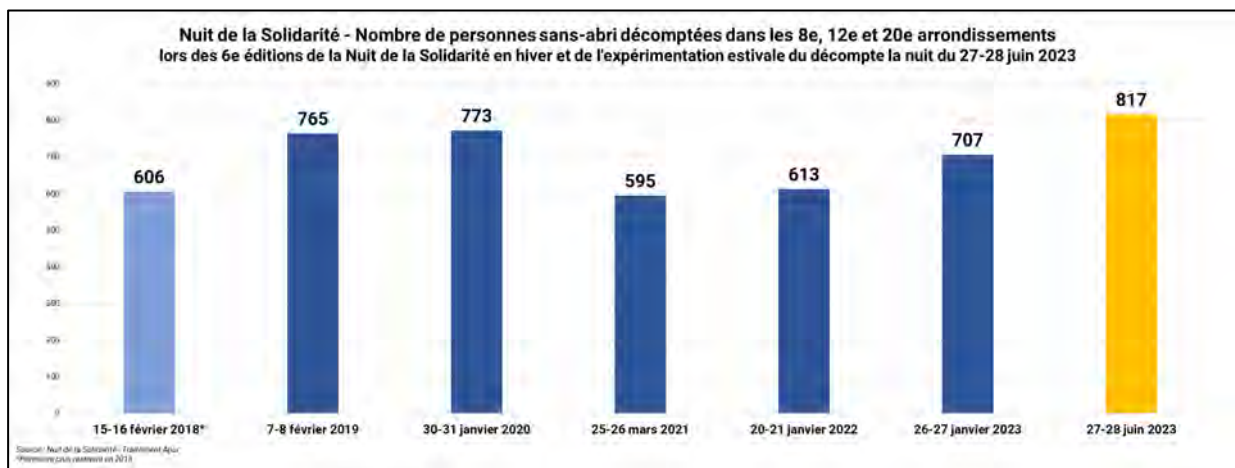
Pour affiner la connaissance des conditions de vie des personnes sans-abri en été, des questions spécifiques au contexte estival ont été ajoutées au questionnaire, notamment concernant l'accès aux points d'eau potable et aux sanitaires. De même, des questions relatives à la question de l'hébergement par les tiers ont été ajoutées, dans le cadre d'une étude menée par le SamuSocial sur cette question, peu évoquée habituellement dans le questionnaire de la Nuit de la Solidarité.

Résultats de la Nuit de la Solidarité Estivale expérimentée dans les 8^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Cette partie présente les résultats exploités par l'Atelier Parisien d'urbanisme, sur le même principe que lors des éditions hivernales.

817 personnes recensées dans les 3 arrondissements

Le décompte définitif de la première édition de la Nuit de la Solidarité Estivale s'établit à 817 personnes sans-abri rencontrées dans les 8^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements dans la nuit du 27 au 28 juin 2023, soit une **hausse de 110 personnes** par rapport au nombre de personnes recensées dans ces trois arrondissements lors de l'édition hivernale de janvier 2023. Au-delà de la précédente édition, ce chiffre de 817 personnes est **le plus haut depuis le lancement de la Nuit de la Solidarité en 2018 sur ce périmètre**. Il représente une hausse de 126 personnes par rapport à la moyenne des cinq décomptes hivernaux depuis 2019, marqués toutefois par une importante baisse du nombre de personnes rencontrées en 2021 et 2022, suite aux mesures exceptionnelles d'hébergement mises en place dans le contexte lié à la pandémie du Covid-19.



Rappelons que les chiffres de la Nuit de la Solidarité Estivale doivent toujours être remis dans le contexte d'une offre d'hébergement importante, et doivent uniquement être appréhendés comme un décompte des personnes n'ayant rencontré aucune solution d'hébergement lors de cette nuit-là.

Il est à noter, de plus, que l'ensemble des résultats de cette expérimentation doit être considéré avec recul, pour plusieurs raisons :

- Ces résultats sont obtenus uniquement sur un périmètre de trois arrondissements, comprenant des secteurs bien particuliers, et ne sont donc pas généralisables à l'ensemble du territoire parisien.
- Si l'un des buts de cette expérimentation est d'identifier des populations s'installant de manière saisonnière dans les espaces publics de Paris, celles-ci ont pu s'implanter dans des secteurs non décomptés lors de cette opération. On sait par exemple que de nombreux jeunes s'installent de manière saisonnière en été sur les berges de la Seine aux abords de Paris Plage, ou proche de Tolbiac. Ces installations saisonnières connues, hors du périmètre de l'expérimentation, n'ont donc pas pu être identifiées lors de cette expérimentation.
- Toute évolution et comparaison avec les données hivernales doit être faite avec prudence, puisque le nombre de personnes rencontrées est plus réduit sur le périmètre restreint de l'expérimentation estivale.
- Enfin, en l'absence d'autres expérimentations estivales, cette opération ne permet pas de discerner des **variations saisonnières, globales et conjoncturelles** dans le nombre, la géographie, et les profils des personnes sans-abri sur le territoire.

Lieu de rencontre des personnes décomptées

	Été - 27 juin 2023		Hiver 2023		Evolution entre les éditions de janvier et de juin 2023	Hiver 2022		Hiver 2021	
	Effectif	Répartition	Effectif	Répartition		Effectif	Répartition	Effectif	Répartition
Rue	445	54%	309	44%	+136	351	57%	317	53%
Bois de Vincennes	132	16%	164	23%	-32	130	21%	112	19%
Gares – SNCF	93	11%	42	6%	+51	45	7%	102	17%
Talus du Périphérique	59	7%	32	5%	+27	29	5%	23	4%
Parcs et jardins	40	5%	0	0%	+40	0	0%	0	0%
Campements	25	3%	99	14%	-74	17	3%	12	2%
Stations métro et RER de la RATP	11	1%	46	7%	-35	30	5%	25	4%
Parkings Effia - Indigo - Saemes	6	1%	5	1%	+1	6	1%	2	0%
Hôpitaux – AP-HP	4	<1%	10	1%	-6	2	0%	2	0%
Paris Habitat	2	<1%	0	0%	+2	3	0%	0	0%
Total	817	100%	707	100%	+110	613	100%	595	100%

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris, traitement APUR

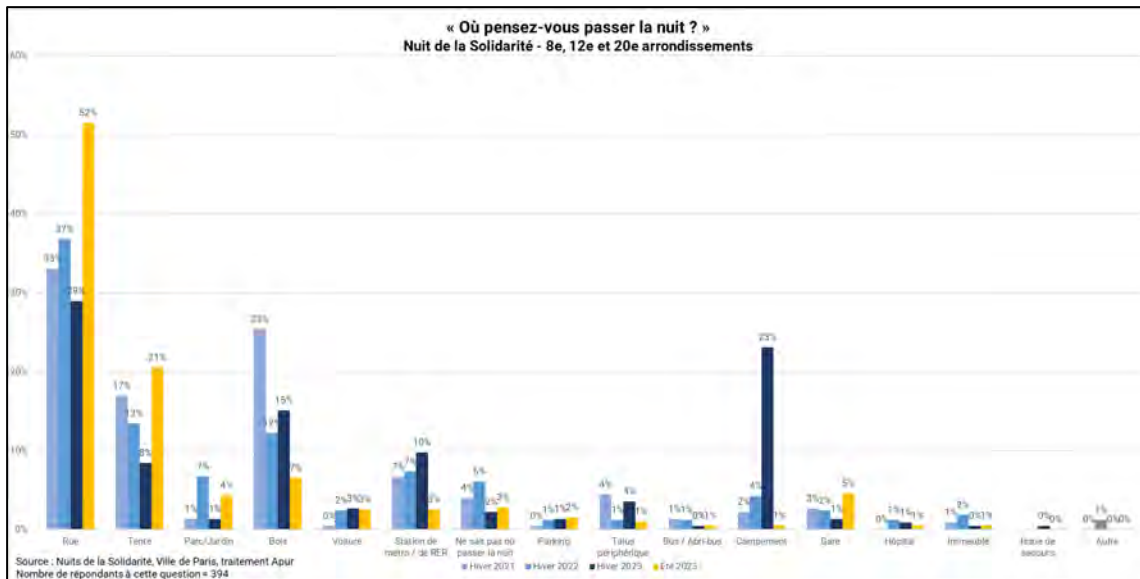
Parmi les 817 personnes rencontrées la nuit du 27 juin 2023 :

- 445 personnes ont été décomptées dans les rues (contre 309 en hiver 2023)
- 132 personnes dans le Bois de Vincennes (contre 164 en hiver 2023)
- 93 personnes dans les gares SNCF (contre 42 en hiver 2023)
- 59 sur les talus du périphérique (contre 32 en hiver 2023)
- 40 dans des parcs et jardins (contre 0 en hiver 2023)
- 25 en campements (contre 99 en hiver 2023)
- 11 en station métro et RER de la RATP (contre 46 en hiver 2023)
- 6 personnes dans les parkings, 4 personnes dans les hôpitaux et 2 personnes dans les espaces ouverts par le bailleur social Paris Habitat.

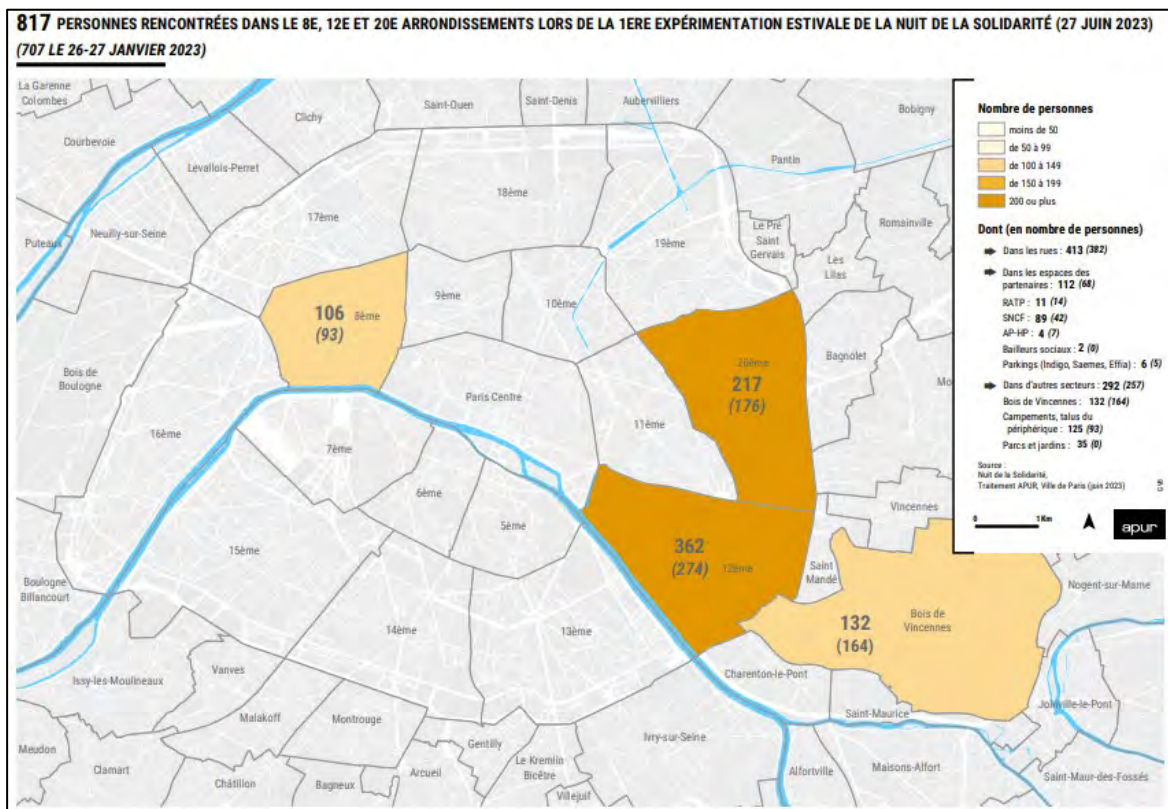
Une majorité de personnes (51%) a donc été rencontrée dans les rues de ces trois arrondissements, même si cette part baisse légèrement relativement aux précédentes éditions hivernales. Celles-ci ont également été davantage rencontrées dans les gares SNCF (89 personnes, contre 42 en hiver), notamment celle de la Gare de Lyon (80 personnes, contre 30 en hiver 2023), sur les talus du périphérique (59 personnes, en hausse continue depuis 2021), ainsi que dans les parcs et jardins, zones moins occupées en hiver.

A l'inverse, on observe une forte baisse des personnes décomptées dans le Bois de Vincennes (32 personnes en moins) et en campements, à mettre en lien, pour ce second cas de figure, avec les démantèlements de plusieurs campements en familles entre l'hiver et l'été 2023. La baisse du nombre de personnes décomptées dans les stations de métro et RER peut, elle, être liée aux conditions climatiques plus clémentes du mois de juin. Selon les retours des équipes de la RATP ayant participé à l'opération, elle peut également être mise en lien avec l'horaire de l'opération, les personnes s'installant dans les stations de métro et RER plus tardivement en été qu'en hiver.

Cependant, à la question du lieu de sommeil envisagé, la part des personnes envisageant de dormir dans une station de métro est également en nette baisse (3% contre 10% en hiver 2023), quand celle des personnes envisageant de dormir dans la rue, dans une tente ou dans un parc est en très forte hausse par rapport à l'édition hivernale (75% contre 38% en hiver 2023). Ces résultats semblent donc bien démontrer une légère modification du lieu d'installation pour la nuit des personnes entre l'hiver et l'été.



Géographie des personnes rencontrées

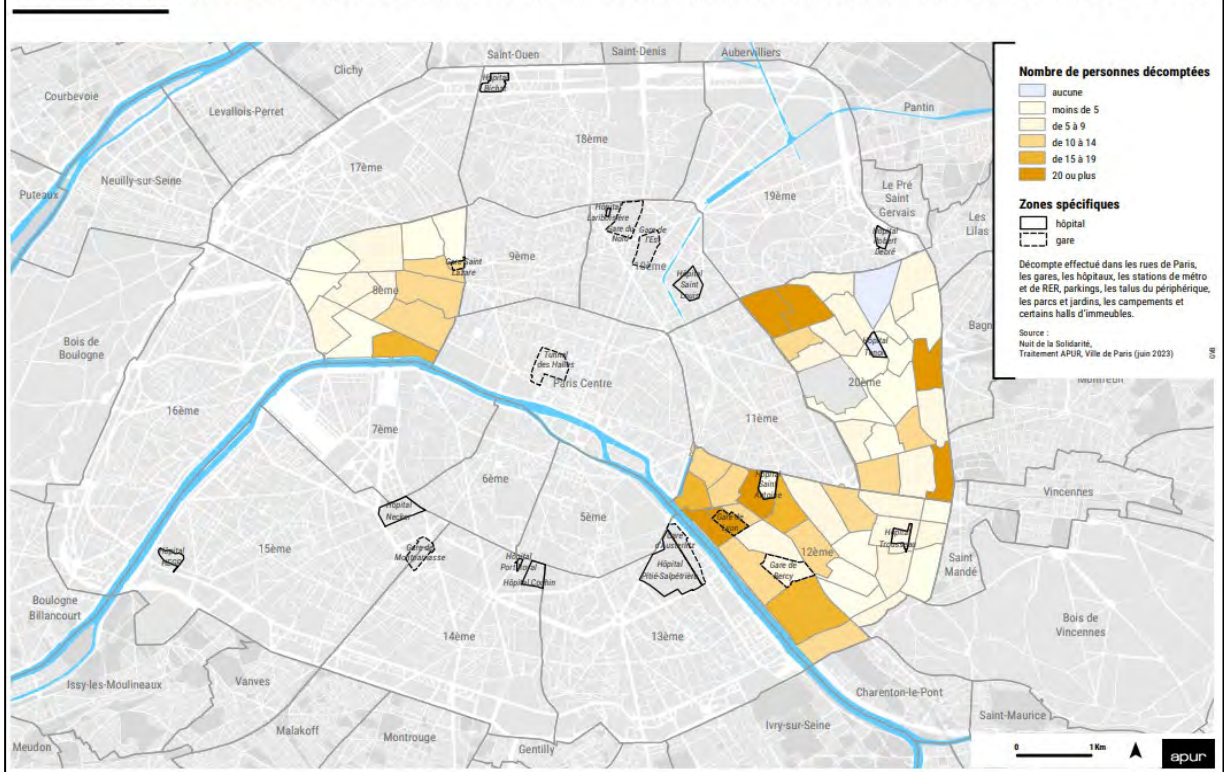


Les trois arrondissements ont connu une augmentation du nombre de personnes décomptées entre l'hiver et l'été 2023 :

- 106 personnes décomptées dans le 8^{ème} arrondissement **(+13 personnes par rapport à l'édition hivernale 2023)**
- 362 personnes décomptées dans le 12^{ème} arrondissement **(+88 personnes)**, dont 132 dans le Bois de Vincennes **(-32 personnes)**
- 217 personnes décomptées dans le 20^{ème} arrondissement **(+41 personnes)**

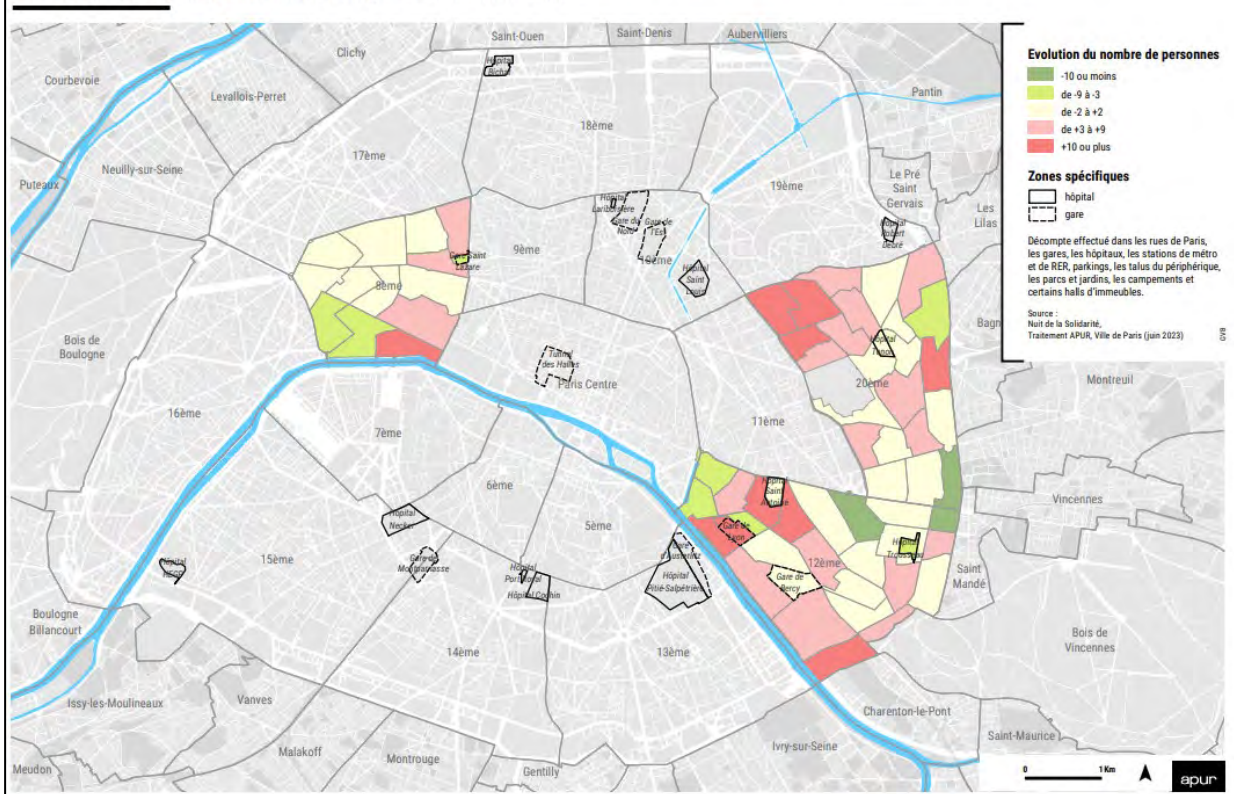
Nombre de personnes décomptées par secteur de l'opération (hors Bois de Vincennes)

817 PERSONNES RENCONTRÉES DANS LE 8E, 12E ET 20E ARRONDISSEMENTS LORS DE LA 1ERE EXPERIMENTATION ESTIVALE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITE (27 JUIL 2023)

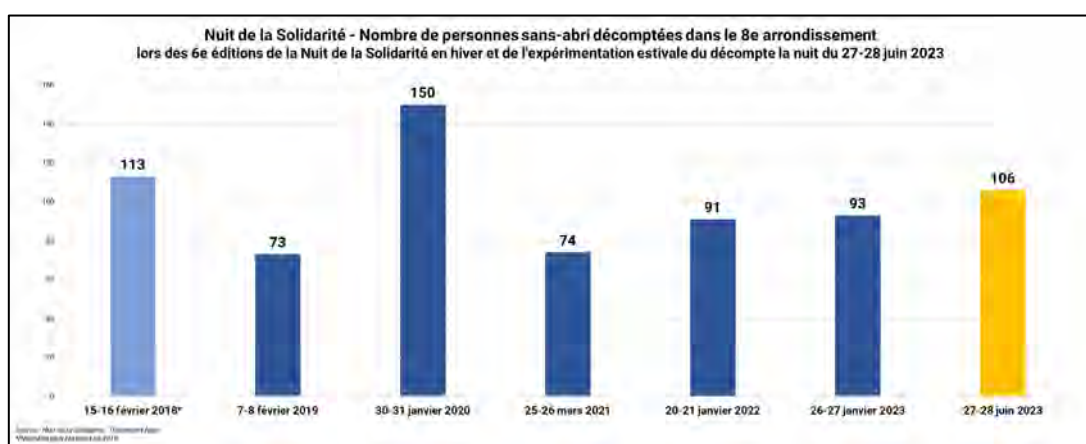
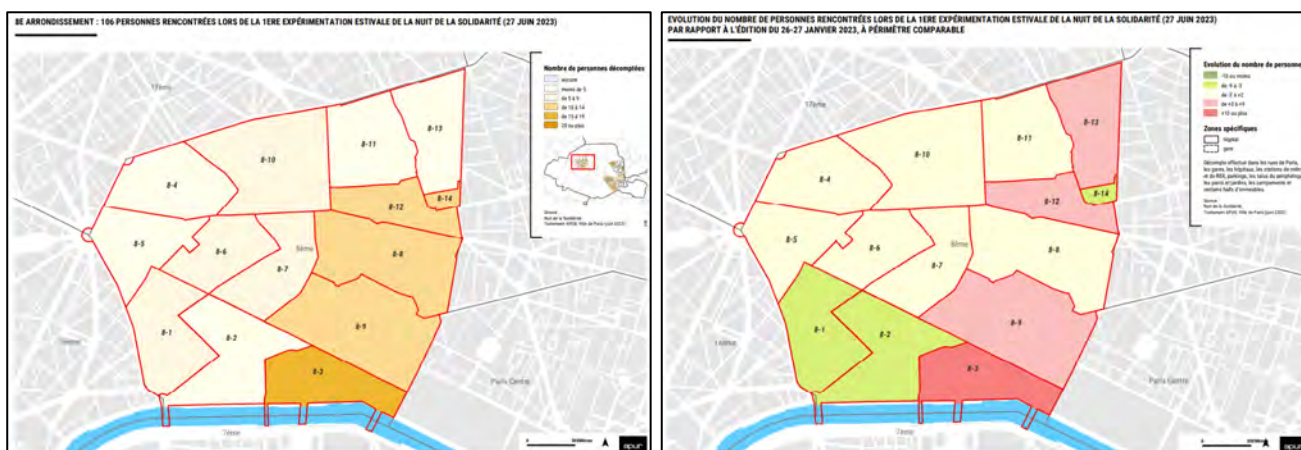


Evolution du nombre de personnes décomptées par secteur de l'opération (hors Bois de Vincennes)

EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE LA 1ERE EXPERIMENTATION ESTIVALE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITE (27 JUIL 2023) PAR RAPPORT À L'ÉDITION DU 26-27 JANVIER 2023, À PÉRIMÈTRE COMPARABLE



Focus sur le 8ème arrondissement



106 personnes ont été décomptées dans le 8^{ème} arrondissement contre 93 à l'hiver 2023, soit un écart de 13 personnes.

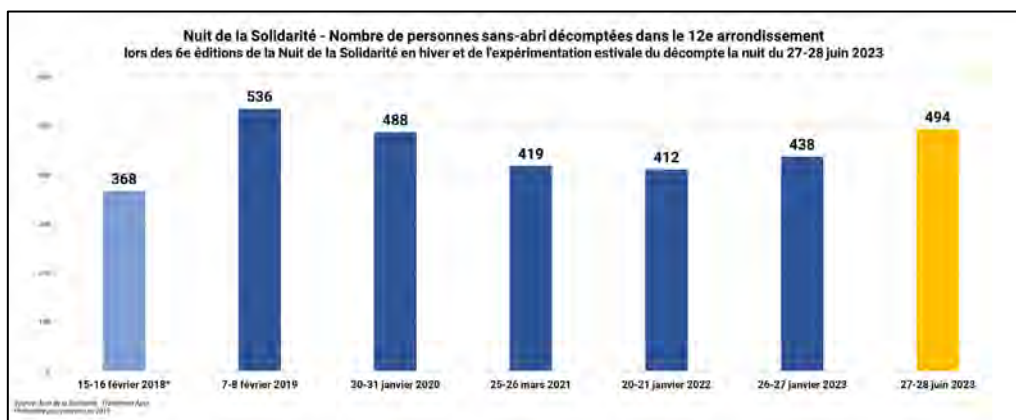
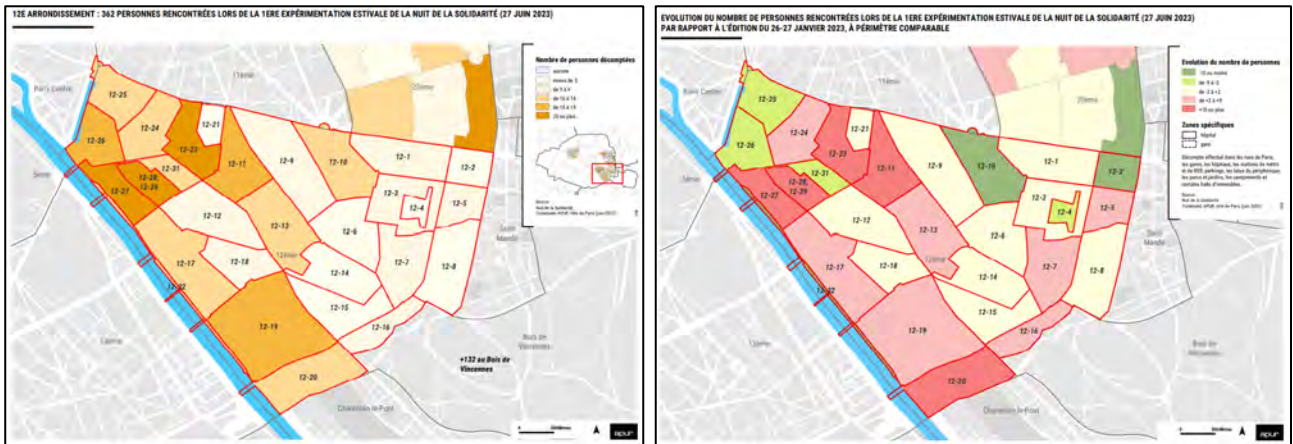
Ces personnes ont été particulièrement nombreuses dans le secteur 8-3, aux abords de la Voie George Pompidou, du Cours de la Reine, et à proximité des Petit et Grand Palais et de la Place de la Concorde (16 personnes rencontrées contre 6 en hiver). Il est à noter que ce résultat a pu être impacté par l'intégration au périmètre du Cours de la Reine (4 personnes décomptées), non décompté en hiver. A l'inverse, elles ont été moins nombreuses qu'en hiver dans le secteur de la Gare Saint-Lazare (12 personnes contre 16 en hiver), et dans les secteurs du sud des Champs-Élysées (11 personnes rencontrées contre 20 en hiver).

Ces résultats ont également pu être impactés par des **événements ayant eu lieu dans le secteur des Champs-Élysées** durant la nuit du 27 juin 2023, ayant empêché, notamment, aux participants d'accéder à certains espaces de décompte, ou ayant pu entraîner un déplacement des personnes décomptées dans des secteurs limitrophes. Ces déplacements pourraient expliquer une baisse du nombre de personnes décomptées dans le secteur des Champs-Élysées, et une hausse dans le secteur voisin du Cours de la Reine.

La question de **l'heure du décompte** s'est d'ailleurs particulièrement posée sur ce secteur des Champs-Élysées, où des participants ont mentionné une installation tardive de personnes sans-abri, après la fin du décompte, notamment à la suite de la fermeture des terrasses extérieures, vers 2 heures du matin.

Ainsi, une des importantes difficultés du décompte en période estivale est l'animation nocturne plus intense qu'en hiver, d'une part, rendant le processus d'interrogation de toutes les personnes rencontrées compliqué, mais surtout, pouvant modifier l'heure et le lieu d'installation des personnes sans-abri. Dans un contexte d'expérimentation sur quelques arrondissements, il n'est pas assuré que les personnes dormant habituellement sur ces espaces impactés par des animations aient été décomptées.

Focus sur le 12ème arrondissement



494 personnes ont été décomptées dans le 12^{ème} arrondissement contre 438 en 2023, soit un écart de 56 personnes.

Ces personnes ont été **particulièrement nombreuses dans les secteurs de la Gare de Lyon** (80 personnes rencontrées contre 30 en hiver) et ceux à proximité. A l'inverse, moins de personnes ont été rencontrées sur les berges de Seine (14 contre 34 en hiver), au sud de la place de la Nation (13 personnes contre 27 en hiver) et à proximité de la porte de Vincennes (3 personnes contre 15 en hiver). Enfin, de manière significative, le nombre de **personnes rencontrées dans le Bois de Vincennes est en forte baisse** par rapport à l'édition hivernale (132 personnes, contre 164 en hiver).

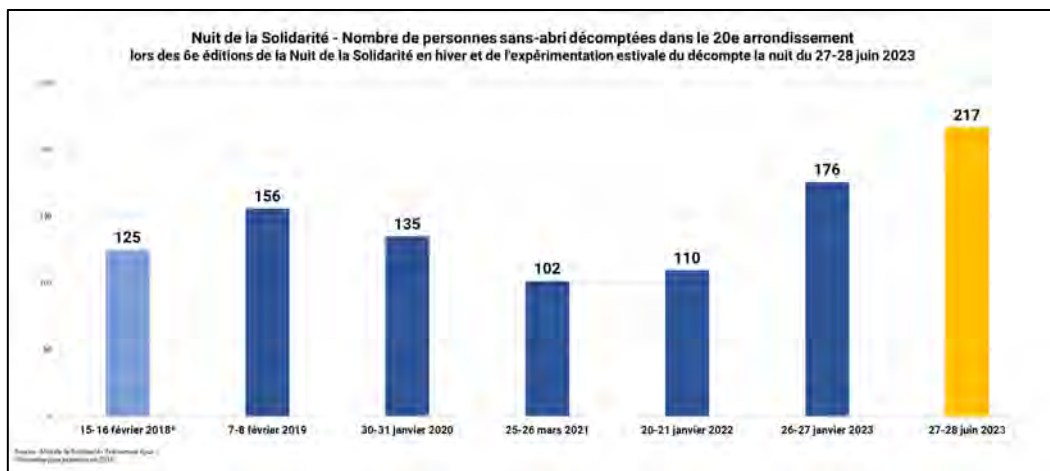
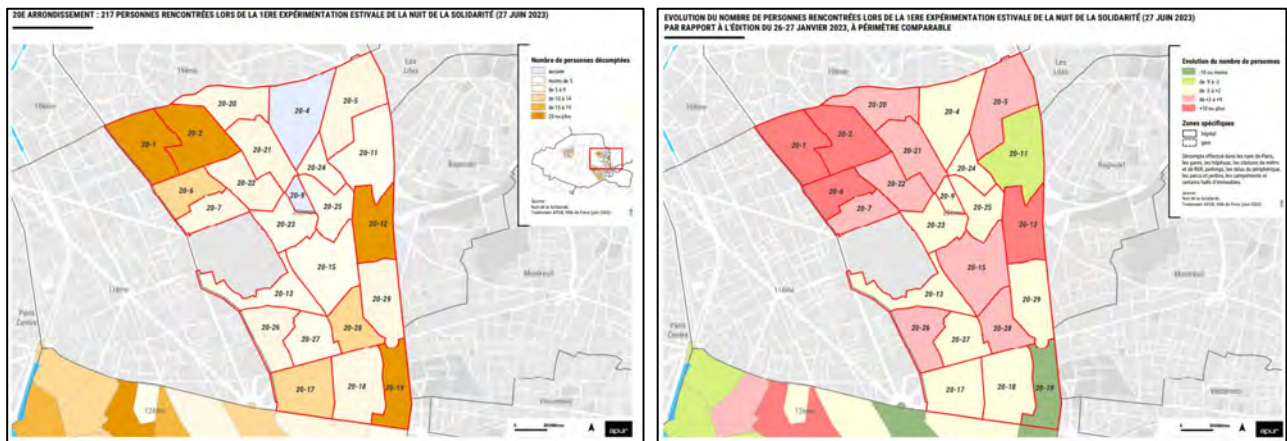
La Gare de Lyon et ses abords ont fait l'objet d'une forte concentration de personnes durant la semaine du 27 juin suite à différents évènements ou évolutions dans les lieux d'installation des personnes. D'une part, l'évacuation, en juin, d'une école de la rue Erlanger (16^{ème} arrondissement), occupée depuis plusieurs mois par 450 jeunes migrants en recours a provoqué un déplacement de ces personnes vers l'Est de Paris. Si le secteur de la Gare de Lyon n'a pas été occupé immédiatement par ces jeunes en recours suite à la libération du lieu, ils ont pu, après plusieurs déplacements successifs dans l'Est de Paris, s'y installer.

D'après les retours d'expérience de la SNCF suite à l'opération, d'autres éléments conjoncturels peuvent également expliquer cette concentration, notamment le déplacement de personnes installées sur les quais de Seine, aux abords de Bercy, vers le secteur de la Gare de Lyon suite à **la centralisation de différentes distributions alimentaires aux abords de la gare** (place Henri Frenay). Ils citent enfin, de manière plus structurelle, le déplacement régulier de personnes vers cet endroit, guidées par la volonté d'avoir accès à différents services proposés dans la gare (wifi, lieux abrités, etc.). Par ailleurs, la proximité avec le lieu d'accueil « les Amarres », accueil de jour créé en 2022 recevant quotidiennement 300 personnes, notamment primo-arrivants, et représentant parfois le premier lieu d'ancrage à Paris pour ces personnes, peut constituer un facteur d'explication de cette hausse du nombre de personnes installées en Gare de Lyon.

Dans le Bois de Vincennes, 132 personnes ont été rencontrées, contre 164 à l'hiver 2023. Il est à noter que ce chiffre se rapproche des éditions hivernales précédentes (130 en hiver 2022, 112 en hiver 2021, 137 en hiver 2020), alors

que le nombre de personnes rencontrées en janvier 2023 (164 personnes) était inédit. Ce résultat semble confirmer une **baïsse**, notamment depuis la période Covid-19, **du nombre de personnes s'installant de manière saisonnière, en été, dans le Bois de Vincennes**. En effet, préalablement à la crise sanitaire, plusieurs travaux documentaient des flux migratoires liés au travail saisonnier, entraînant l'installation de personnes dans le Bois de Vincennes durant la saison estivale uniquement. Selon les retours d'expériences faits auprès des professionnels suite à l'opération, ces mouvements ont été fortement réduits suite à la crise sanitaire, pour différentes raisons. D'une part, l'interdiction progressive du stationnement des véhicules peut expliquer cette baisse des flux saisonniers. Ce recul peut également s'expliquer par l'émergence de nombreux événements estivaux organisés dans le Bois depuis la fin de la crise sanitaire pouvant compliquer la cohabitation avec les personnes sans-abri, ou représenter un risque supposé de difficile cohabitation, les incitant à ne pas s'y installer.

Focus sur le 20ème arrondissement



217 personnes ont été décomptées dans le 20^{ème} arrondissement contre 176 en janvier 2023, soit une hausse de 41 personnes. Cette hausse apparaît d'ailleurs plus significative en comparant avec l'ensemble des éditions hivernales depuis 2018, qui recensaient en moyenne 134 personnes.

De fortes concentrations de personnes ont été recensées aux **portes de Bagnole** (44 personnes) et **Montreuil** (29 personnes) et dans les secteurs du **parc de Belleville et ses alentours** (59 personnes), marquant d'importantes évolutions par rapport à l'édition hivernale.

Le secteur de la Porte de Bagnole a notamment connu une forte hausse du nombre de personnes recensées par rapport à l'hiver (+ 16 personnes), en grande partie suite au démantèlement de l'installation au sein l'école de la rue Erlanger mentionnée précédemment. En effet, cette évacuation a provoqué un déplacement de ces jeunes vers l'Est de Paris, ainsi que les communes limitrophes (Romainville, Bagnole), et a donc entraîné une forte présence de jeunes en recours dans ce secteur reliant Paris à ces villes limitrophes. Ces personnes ont été majoritairement rencontrées sur les talus des périphériques, couverts le matin par les équipes de l'UASA. Parmi

les 44 personnes rencontrées, 40 étaient d'ailleurs **en groupe, au sein d'un campement installé sur l'un des talus.**

A l'inverse, le nombre de personnes recensées dans le secteur de la Porte de Montreuil est en forte baisse par rapport à l'édition hivernale (-63 personnes), notamment du fait d'une mise à l'abri suite à **l'évacuation d'un campement de familles** peu de temps avant le décompte. Des campements demeurent installés sur ce secteur, puisque 19 des 29 personnes rencontrées étaient, par exemple, en groupe, mais cette opération a largement réduit le nombre de personnes présentes.

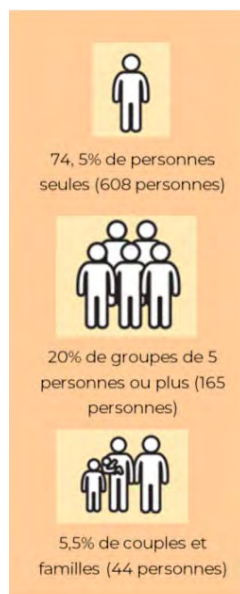
Enfin, le **secteur de Belleville** a été marqué par une **forte hausse du nombre de personnes rencontrées** (59 personnes contre 4 en hiver), installées, pour 8 d'entre elles, dans le Parc de Belleville, et pour les 51 autres, à ses abords. Parmi ces 59 personnes, 29 étaient installées en groupe, 26 seules, et 4 en couple. Parmi les personnes rencontrées en groupe, exclusivement des hommes, 11 personnes se déclaraient notamment **mineurs**. Cette concentration de jeunes hommes sur le secteur de Belleville fait également suite à l'évacuation de l'école de la rue Erlanger, occupée par 450 jeunes en recours, qui se sont majoritairement regroupés dans ce secteur. Il concentre d'ailleurs ainsi la majorité des mineurs rencontrés sur l'ensemble des trois arrondissements (11 personnes sur 21 au total). Cependant, parmi les 59 personnes rencontrées, seules 15 déclaraient avoir moins de 25 ans, et 16 déclaraient avoir plus de 40 ans. Dans ce secteur se trouvaient donc également d'autres profils de personnes, non présents cet hiver, ayant notamment pu se déplacer dans ce secteur suite au démantèlement de plusieurs campements de l'Est parisien.

Profils des personnes rencontrées

Une présence de femmes sans-abri relativement similaire à celle de l'hiver

Parmi les personnes rencontrées, 89 étaient des femmes (13%) contre 94 (17%) lors de l'opération hivernale. Cette part de femmes dans le décompte se rapproche des chiffres des éditions précédentes sur l'ensemble du territoire parisien (allant de 10% en 2022 à 14% en 2020). Cette présence de femmes apparaît davantage marquée dans le 12^{ème} arrondissement (17%) que dans les 8^{ème} et 20^{ème} arrondissements (12%). Elles ont notamment été recensées dans le secteur de la Gare de Lyon (20 femmes recensées), et dans celui de la Porte de Montreuil (7 femmes recensées).

Davantage de personnes rencontrées seules ou en groupes de plus de 5 personnes

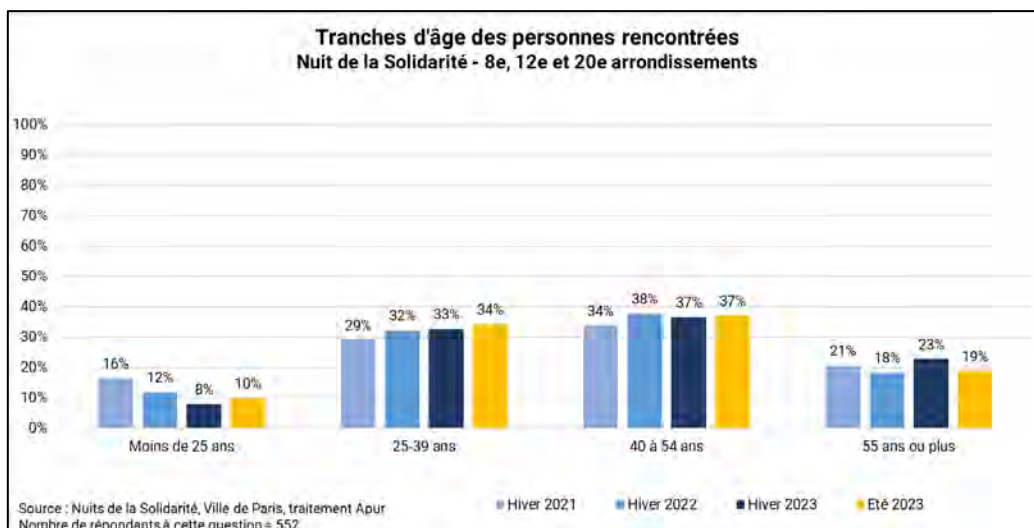


Le nombre de personnes rencontrées seules (608 personnes, soit 74,5%) **est en forte hausse** par rapport à l'édition hivernale sur le même territoire (470 personnes, soit 67%), de même que la part des **groupe de 5 personnes et plus** (165 personnes, soit 20% contre 102, soit 14% en hiver). A l'inverse, **le nombre de personnes rencontrées en couple et famille est en forte baisse** (44 personnes, soit 5,5% contre 135 personnes, soit 19% en hiver). Il est à noter que l'édition hivernale marquait une forte hausse dans la part des familles, et une baisse des personnes rencontrées seules. Ce résultat estival se rapproche donc des éditions précédant l'hiver 2023.

Comme évoqué plus haut, cette baisse du nombre de familles rencontrées peut s'expliquer, d'une part, par des opérations de mise à l'abri faisant suite au **démantèlement de divers campement de familles** préalablement à l'édition estival, notamment dans le secteur de la Porte de Montreuil, et d'autre part, par le départ de Paris en été des familles de personnes sans-abri. Cependant, d'après les retours d'expériences de l'UASA, ces départs estivaux surviennent en général davantage aux mois de juillet et août. La baisse de la présence des familles semble donc ici davantage liée aux démantèlements de campements de familles survenus entre janvier et juillet 2023.

La répartition par âge des personnes rencontrées, quant à elle, n'a pas fortement évolué par rapport aux éditions précédentes sur le même périmètre. **Elle est principalement est marquée par :**

- Une légère baisse de la part des mineurs décomptés (21 personnes, soit 2,6% contre 3,5% durant l'édition hivernale) ;
- Une légère hausse du nombre de moins de 25 ans (10% contre 8% durant l'édition hivernale)
- Une légère baisse du nombre de 55 ans et plus (19% contre 23% durant l'hiver)
- Une stabilité de la part des 25-54 ans (71% contre 70% durant l'hiver)



Il est à noter que, si la part des 55 ans et plus représente 19% de l'ensemble des personnes rencontrées, cette proportion s'élève à 25% chez les femmes, contre 17% chez les hommes. Plus largement, la part des femmes de plus de 40 ans représente 2/3 de la population féminine rencontrée, contre 53% chez les hommes. Contrairement à l'édition hivernale, qui ne témoignait pas de différence de pyramide d'âge entre hommes et femmes rencontrées, il semble ici que les femmes rencontrées soient, en proportion, plus âgées que les hommes.

Focus : Des jeunes plus nombreux et des très jeunes davantage isolés

Si la répartition par âge des personnes rencontrées demeure relativement stable, une évolution apparaît chez les jeunes rencontrés sur ces trois arrondissements.

D'une part, **les 18-25 ans apparaissent plus nombreux que lors de l'édition hivernale**. Ils sont 54 (10%) rencontrés lors de cette édition, contre 34 (8%) en hiver. Surtout, il est à noter que, sur ces 54 jeunes rencontrés, seulement 5 sont en couple ou famille, les autres étant rencontrés seuls ou en groupe. Par comparaison, en hiver, sur les 34 jeunes rencontrés, 17 étaient en couple ou en famille. Les 18-25 ans rencontrés sont donc plus nombreux et plus isolés que ceux rencontrés en hiver. Ils sont notamment rencontrés nombreux dans les secteurs de la Gare de Lyon (11 jeunes rencontrés) et de la Porte de Montreuil (10 jeunes rencontrés).

Par ailleurs, si les mineurs sont moins nombreux qu'en hiver (21 mineurs en été, contre 45 en hiver), du fait de l'évacuation de plusieurs campements familles sur ces trois arrondissements, **les mineurs isolés apparaissent cependant particulièrement présents**. En effet, parmi les 45 mineurs décomptés en hiver, 43 étaient en famille, notamment décomptés dans les campements familles. A l'inverse, sur les 21 mineurs décomptés en été, seulement 2 étaient en famille, les autres étant isolés ou en groupe, notamment concentrés sur le secteur de Belleville.

Motifs, durée et conditions de vie sans logement personnel

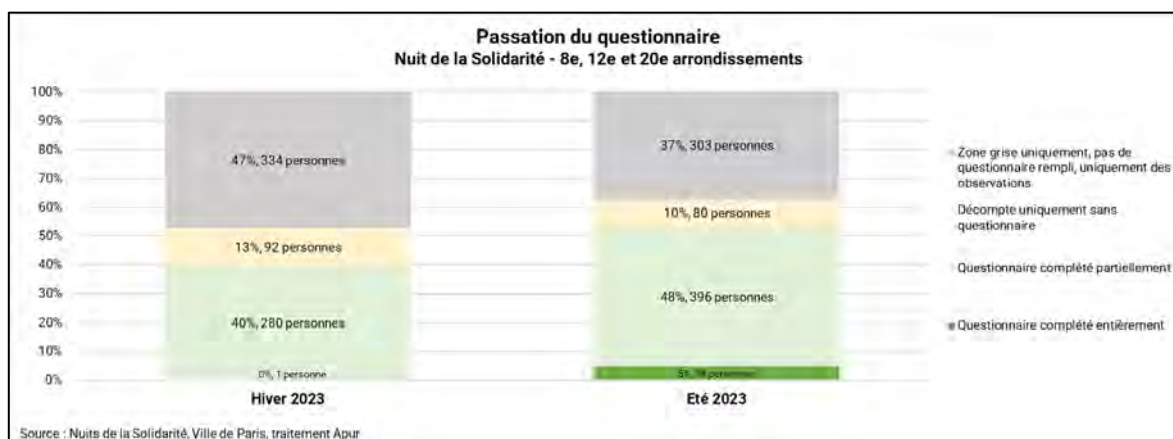
Des questionnaires mieux remplis qu'en hiver, permettant de disposer de plus d'informations sur les personnes rencontrées

Le soir du décompte, un questionnaire a été proposé à toutes les personnes rencontrées. Une fiche groupe, comportant uniquement des données d'observation, a été remplie pour les personnes rencontrées en groupe de cinq personnes ou plus, et un questionnaire a aussi été proposé à toutes ou partie des personnes composant le groupe lorsque les circonstances le permettaient.

Au total, **737 questionnaires ont été administrés**. Ces questionnaires comportaient des zones obligatoires (relatives au sexe et à l'âge notamment) et des questions non obligatoires. En complément, **20 fiches groupe ont été complétées** et permettaient de disposer des mêmes informations obligatoires (sexe, âge) en plus du nombre de personnes décomptées. Les personnes rencontrées en groupe pouvaient également répondre au questionnaire. 80 personnes ont ainsi pu être décomptées sans passation de questionnaire.

Parmi les 817 questionnaires administrés (décomptes inclus), **434 personnes ont répondu entièrement ou partiellement aux questions non obligatoires** (53% contre 40% durant l'hiver 2023 sur le même périmètre des

trois arrondissements concernés), **parmi lesquelles 38 personnes ont intégralement rempli le questionnaire** (contre 1 personne en hiver).



La part de passation de questionnaire a donc été plus importante lors de cette expérimentation estivale, par rapport à l'édition hivernale 2023, et à l'ensemble des éditions précédentes. Ce résultat semble pouvoir s'expliquer, dans une certaine mesure, par le contexte estival : contact facilité par la lumière du jour plus tardive, climat clément permettant aux personnes de demeurer hors de leur tente, personnes dormant plus tard, etc. D'ailleurs, les évolutions dans les motifs de non-passation semblent aller dans ce sens : moins de personnes dormaient (27% contre 37% en hiver), étaient dans une tente fermée (8% contre 12%) ou étaient inaccessibles physiquement (1% contre 5%). A l'inverse davantage de personnes, en proportion des personnes ne répondant pas au questionnaire, n'ont pas souhaité répondre (32% contre 25% en hiver).



D'autres éléments peuvent expliquer un taux de réponse plus important lors de cette édition, notamment le changement d'heure de passation des équipes de l'UASA sur les talus du périphériques, couverts le matin plutôt que la nuit, ou encore, selon les retours de ces équipes, leur passage récurrent depuis janvier, permettant de nouer un lien avec les personnes installées, ayant pu faciliter la passation des questionnaires. On dénombre ainsi 15 questionnaires remplis (sur 29 personnes recensées) dans le secteur de la Porte de Montreuil et 18 questionnaires remplis (sur 44 personnes recensées) dans le secteur de la Porte de Bagnolet.

Il est à noter que le taux de réponse au questionnaire varie très fortement entre les secteurs, allant notamment de 37% dans le 8^{ème} arrondissement à 60% dans le 12^{ème} arrondissement. L'analyse des réponses au questionnaire qui sera faite dans la partie suivante n'est donc pas nécessairement représentative de l'ensemble des secteurs couverts lors de l'opération. De plus, il convient de rappeler qu'elles ne sont basées que sur les réponses de la moitié des personnes rencontrées, et que ces personnes interrogées ne sont pas parfaitement représentatives de l'ensemble des personnes rencontrées. Par exemple, les couples et personnes seules répondent au questionnaire, au moins en partie, davantage que les groupes ou familles monoparentales (respectivement 76% et 63% de questionnaires complétés au moins partiellement chez les couples et personnes seules contre 39% et 25% chez les groupes et familles monoparentales) Les résultats suivants sont donc à analyser avec précaution.

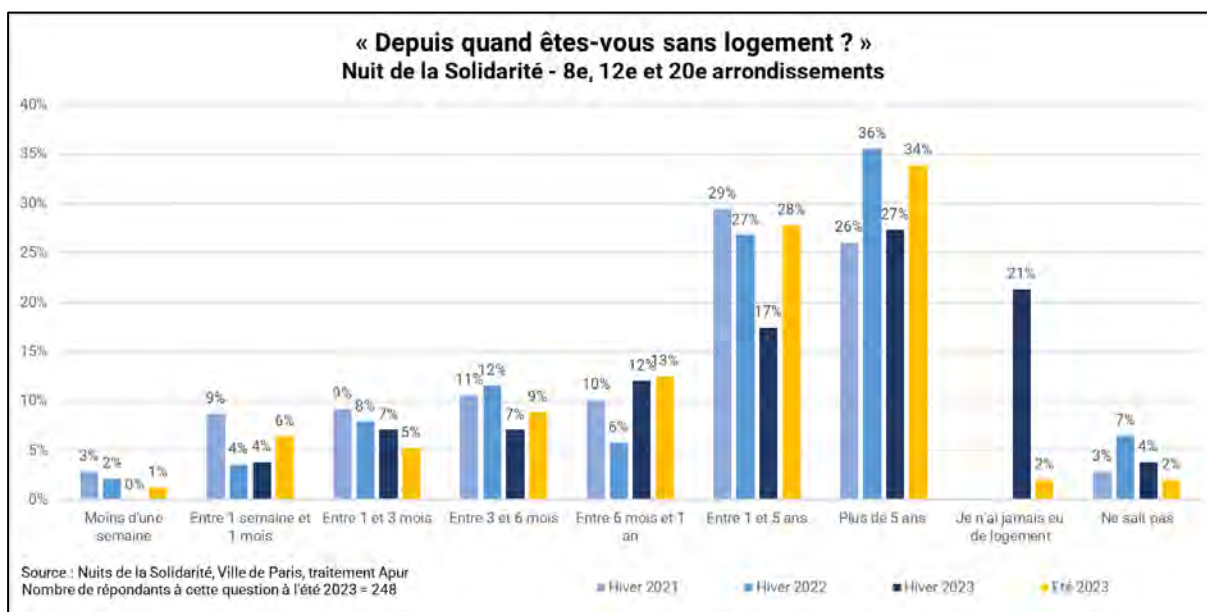
Près de 9 répondant.e.s sur 10 déjà sans-abri durant l'hiver 2023

Lors de cette édition estivale, une question concernant la situation de sans-abrisme à l'hiver précédent a été ajoutée, mettant en évidence qu'**une très grande majorité (86%) des personnes interrogées était déjà sans-abri en hiver**, dont une grande partie (79%) à Paris. Cette part de personne déjà sans-abri à Paris en hiver varie selon les arrondissements, de 75% dans le 20^{ème}, à 89% dans le 8^{ème}, arrondissement le moins marqué par des personnes nouvellement sans-abri sur le territoire. On ne constate donc pas véritablement dans ces trois arrondissements de phénomène de présence renforcée en saison estivale.



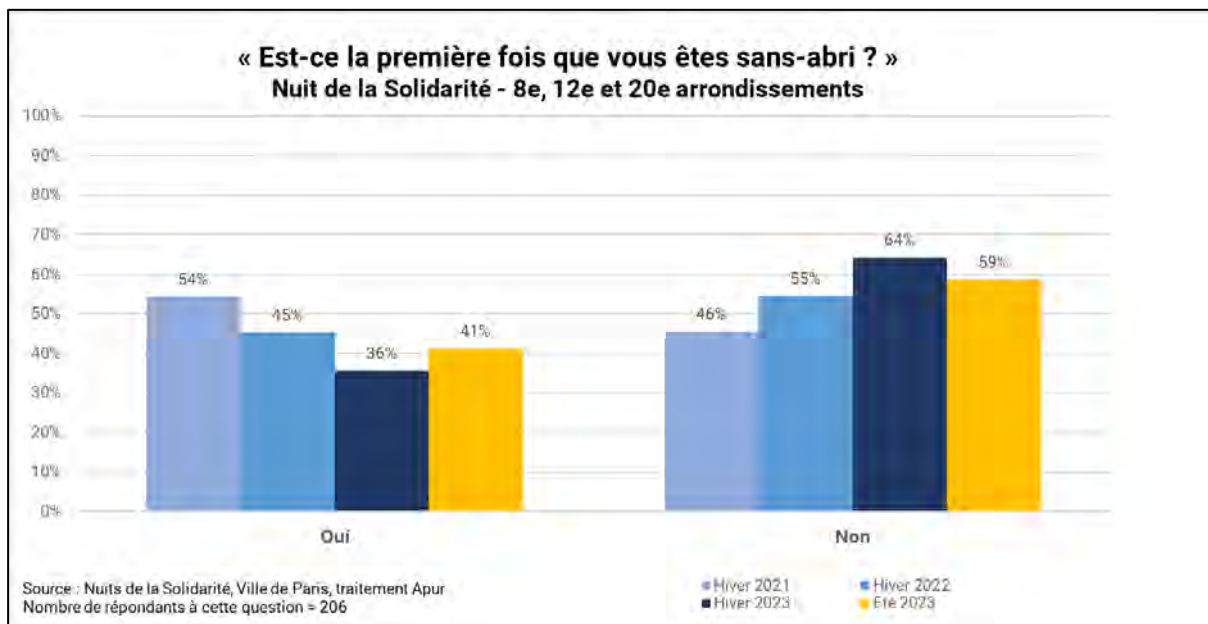
62% des personnes sans-abri interrogées sont sans logement depuis plus d'un an

Par ailleurs, environ un tiers des répondant.e.s dans les trois arrondissements ont indiqué être sans logement depuis moins d'un an (34%), 28% entre un et cinq ans, et **plus d'un tiers (36%) depuis plus de cinq ans**. Les modalités de réponse à cette question ayant évolué en hiver 2023, avec l'ajout de la modalité « je n'ai jamais eu de logement », **il est difficile de comparer de façon systématique les résultats avec les éditions précédentes**. Cependant, on peut noter que la part des personnes n'ayant pas de logement depuis plus d'un an ou n'en ayant jamais eu apparait relativement stable (62% durant l'édition estivale contre 65% en hiver 2023, 63% en hiver 2022, et 65% en hiver 2021).

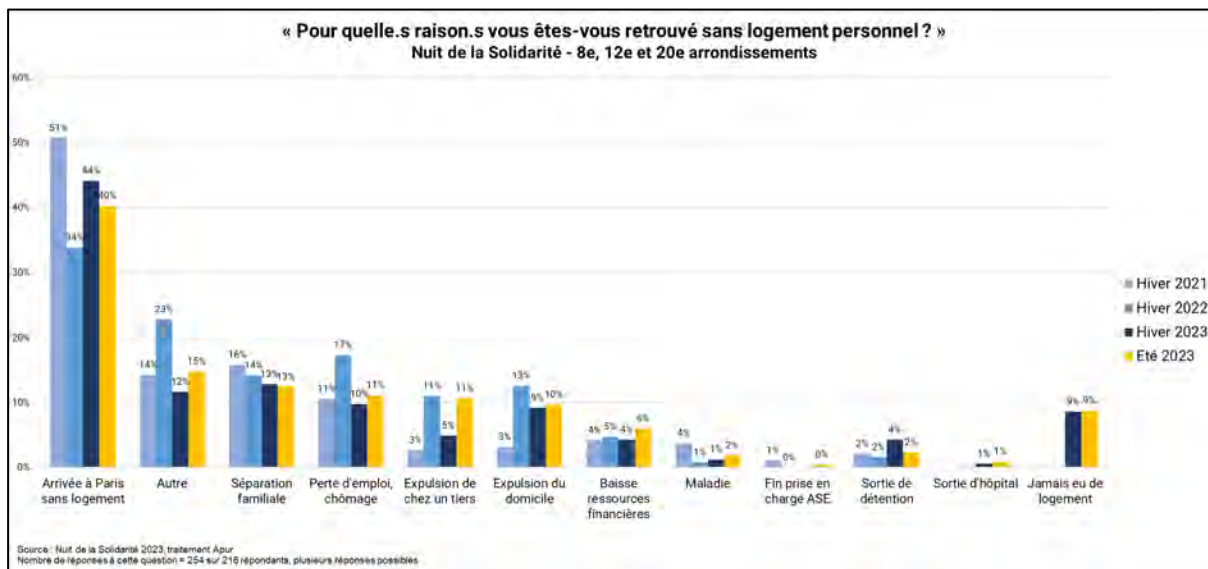


59% des personnes sans-abri interrogées ont déjà vécu au moins un épisode de rue

Plus de la moitié des personnes interrogées cet été (59%) déclarent avoir connu plusieurs épisodes de rue, proportion en légère baisse par rapport à l'édition hivernale 2023, qui marquait la plus forte part de personnes ayant connu des allers-retours entre la rue et un hébergement (64%) des quatre dernières éditions. Cette proportion apparaît stable entre les hommes et les femmes rencontrés.e.s.



Motif de sans-abrisme : 40% des personnes sans-abri interrogées évoquent une arrivée à Paris sans logement



Comme lors des éditions hivernales, **la plupart des répondant.e.s indiquent être arrivés à Paris sans logement (40%)**. La modification de modalités en 2023 (ajout notamment de la modalité « je n'ai jamais eu de logement ») ne permet pas d'analyser en profondeur les évolutions à périmètre comparable.

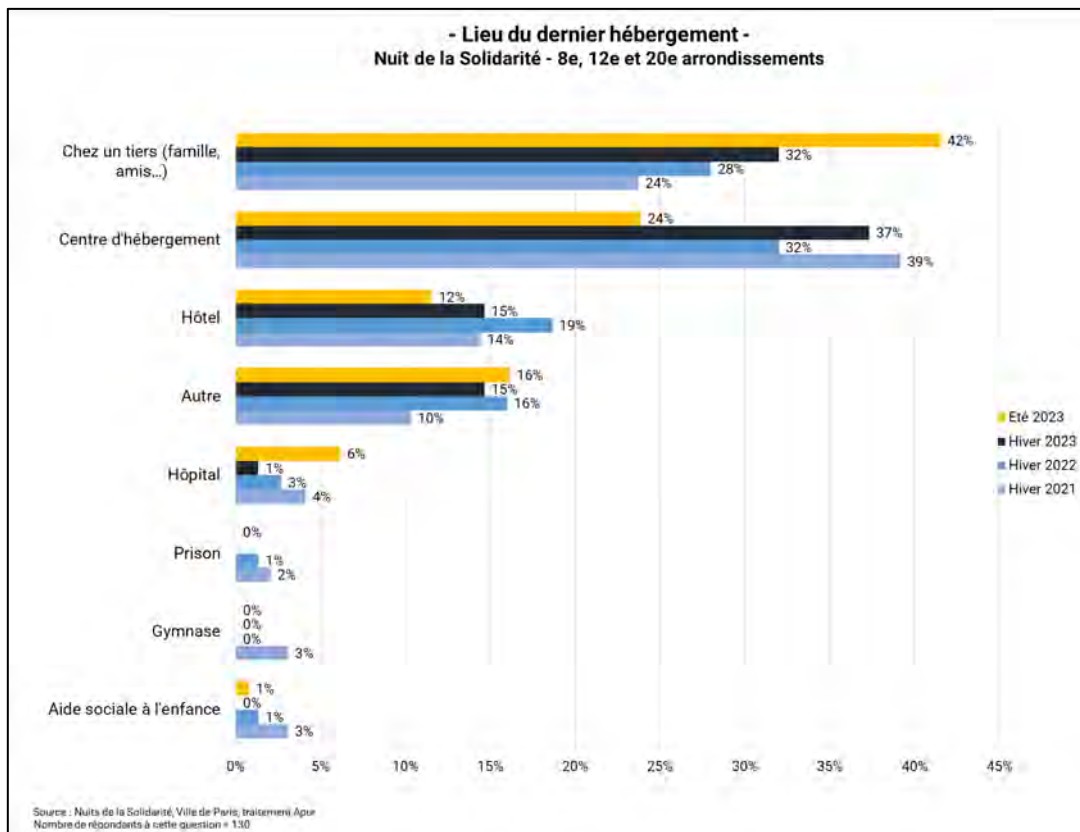
En second rang des réponses, d'autres motifs qui ne faisaient pas partie des possibilités de réponses sont cités, et ceci davantage qu'en hiver (15% contre 12%). Parmi ces autres motifs mis en avant, on notera une diversité de

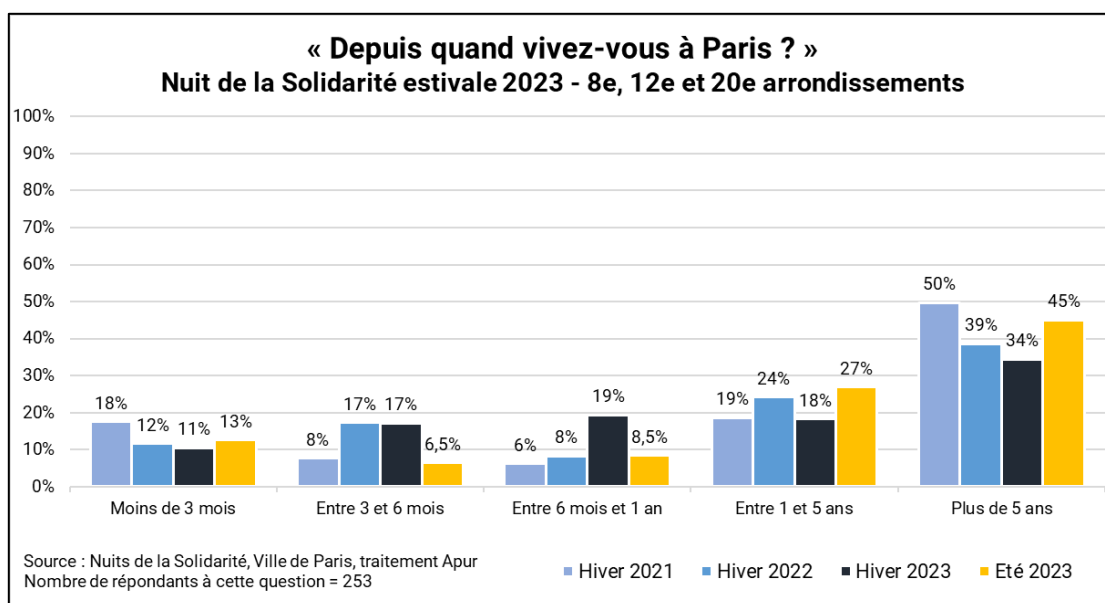
réponses : accidents de la vie, problèmes familiaux, addictions – problèmes de santé, sortie d'hébergement sans solution, etc. La séparation familiale et la perte d'un emploi sont également évoquées par respectivement 13% et 11% des personnes interrogées, de manière stable par rapport à l'édition hivernale. Il est à noter que, par rapport à l'hiver 2023, une plus grande part de personnes s'est vue expulsée de chez un tiers (11%).

Il est également à noter que **les femmes, en proportion, déclarent davantage s'être vues expulsées d'un domicile ou de chez un tiers** (8 personnes soit 42% des femmes ayant répondu à cette question) que les hommes (35 personnes soit 18% des hommes y ayant répondu).

Dernier hébergement déclaré : hébergement chez un tiers et centres d'hébergement en tête des réponses, comme lors des éditions précédentes

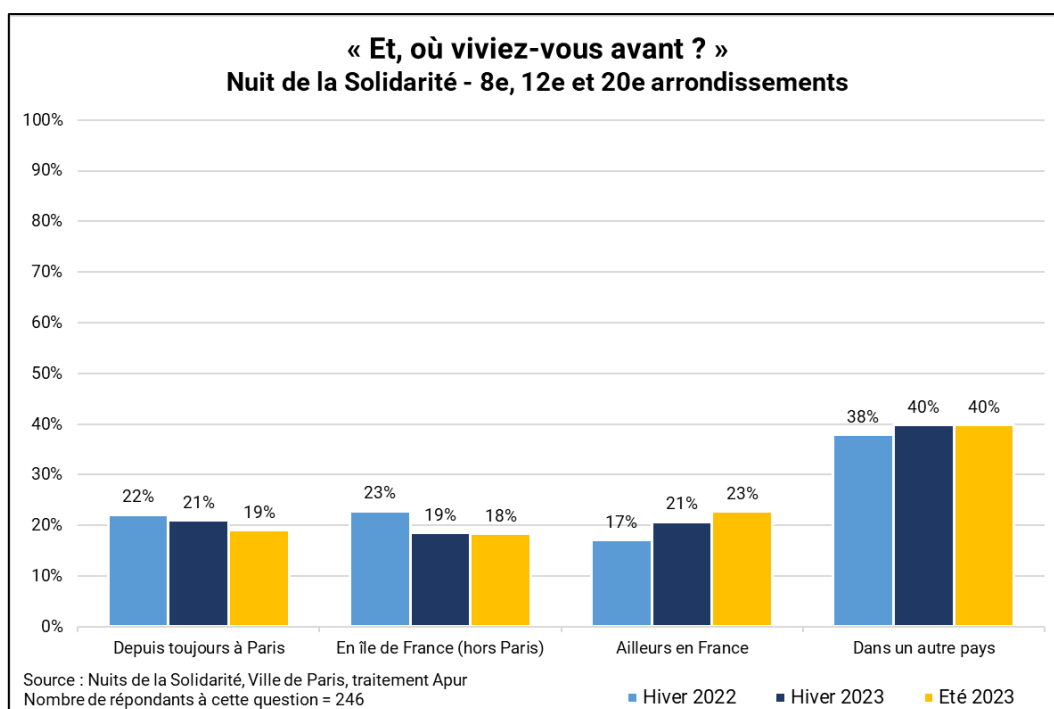
Interrogé.e.s sur leur dernier hébergement, 42% des répondant.e.s des trois arrondissements indiquent avoir été accueilli.e.s chez un tiers, une proportion en forte hausse par rapport aux éditions précédentes (32% en hiver 2023). A l'inverse, moins de personnes indiquent avoir dormi dans un centre d'hébergement (24% contre 37% en hiver 2023) et à l'hôtel (12% contre 15% en hiver 2023) par rapport aux éditions hivernales. Ces résultats peuvent être mis en lien avec une offre d'hébergement plus développée en hiver qu'en été (Plan d'Urgence Hivernal, mises à l'abri en gymnase, etc.). Il est à noter que la part des personnes déclarant avoir été hébergées pour la dernière fois dans un hôpital est en forte hausse par rapport à l'édition hivernale 2023 (6% contre 1% en hiver 2023)



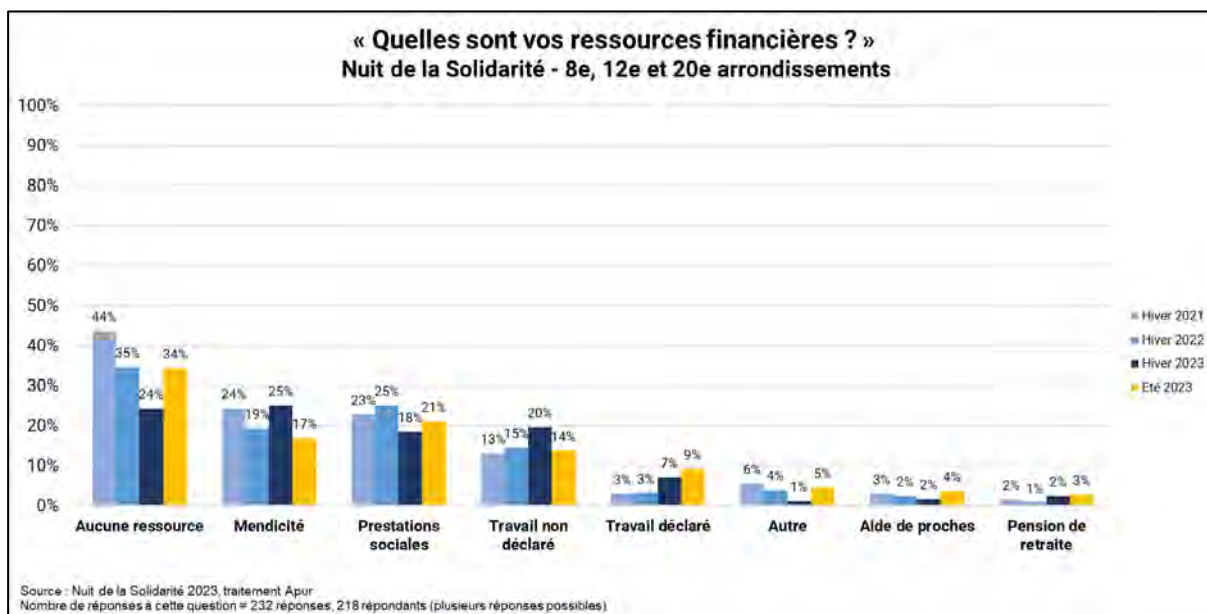


Près des trois-quarts (72%) des répondant.e.s des trois arrondissements déclarent vivre à Paris depuis plus d'un an (contre 52% en hiver), dont 45% depuis plus de 5 ans (contre 34% en hiver). Les personnes interrogées apparaissent ainsi davantage ancrées à Paris que lors des éditions précédentes, même si 2023 marquait une baisse particulièrement marquée des personnes vivant à Paris depuis plus d'un an (52% en hiver 2023, 63% en hiver 2022, 69% en hiver 2021). Une des hypothèse serait la variation dans la structure des personnes rencontrées (moins de couples et familles qu'en hiver). Cette baisse en 2023 par rapport aux années 2020 à 2022 était liée au fait que les personnes restées sans-abri pendant la crise sanitaire, et qui ont donc le moins profité des dispositifs exceptionnels d'hébergement, avaient des profils plus ancrés.

Parmi ces personnes, **une personne sur cinq vit depuis toujours à Paris**, 23% vivaient auparavant en France hors Ile-de-France (en hausse par rapport aux éditions précédentes) et **40% dans un autre pays**, proportion stable par rapport aux autres éditions.

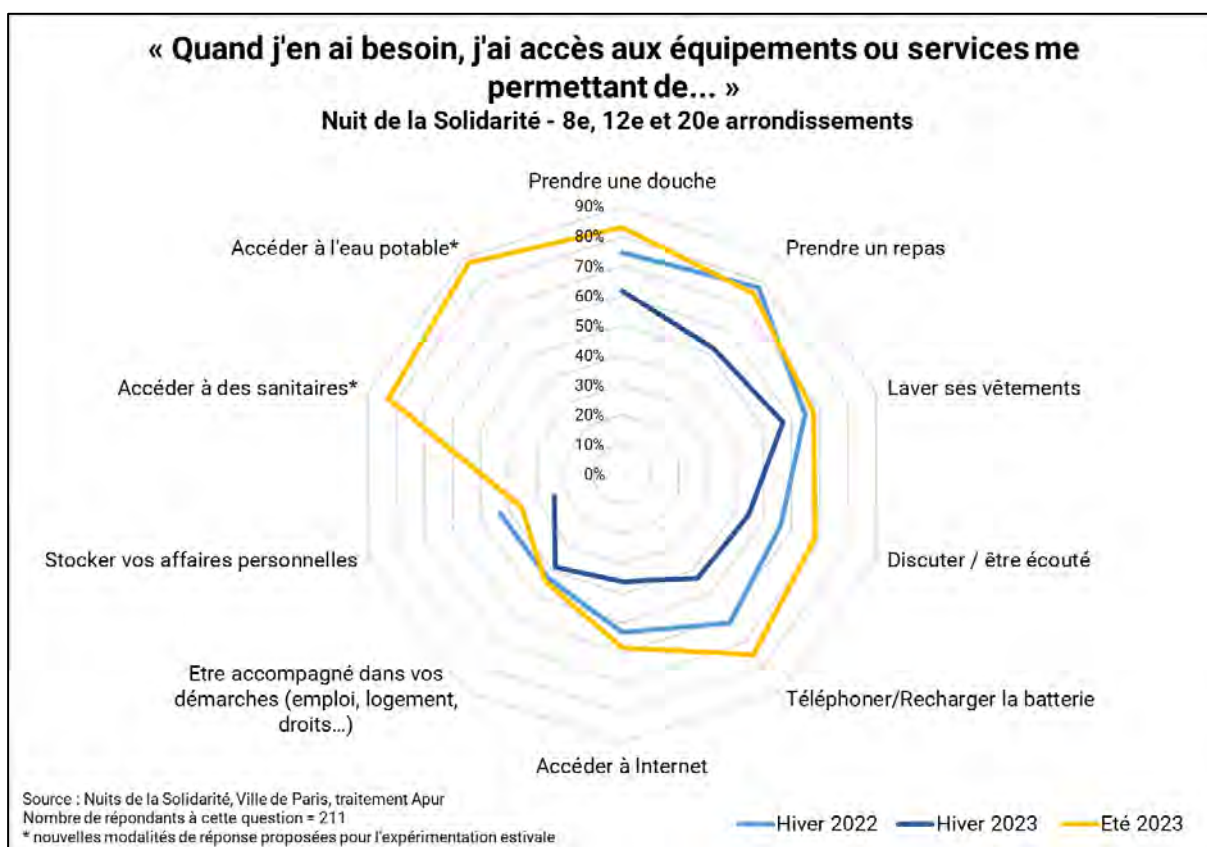


1 personne sans-abri interrogée sur 2 déclare ne pas avoir de ressources financières ou vivre de la mendicité



La moitié des répondant.e.s des trois arrondissements indique n'avoir aucune ressource financière ou vivre de la mendicité (51%), une part équivalente à celle de l'hiver 2023 (49%). Parmi ces personnes, 34% déclarent n'avoir aucune ressource (contre 24% en hiver 2023) et 17% déclarent vivre de la mendicité (contre 25% en hiver 2023). 21% déclarent, quant à elles, bénéficier de prestations sociales (contre 18% en hiver 2023), et près d'un quart (23%) indique exercer une activité professionnelle, déclarée ou non, proportion en légère baisse par rapport à l'édition hivernale (27%).

Recours à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs



Les personnes interrogées estiment avoir, en moyenne, davantage accès aux équipements et services dont elles ont besoin durant l'été que pendant l'hiver 2023 dans les trois arrondissements de l'expérimentation estivale (à noter qu'il s'agit du 27 juin, et non de la période d'août plus sujette aux effets liés aux congés dans les structures et institutions intervenant auprès des personnes sans-abri). Le niveau d'accès aux services et équipements se rapproche davantage de celui de l'hiver 2022, ce qui semble indiquer une détérioration conjoncturelle de l'accès aux services en hiver 2023.

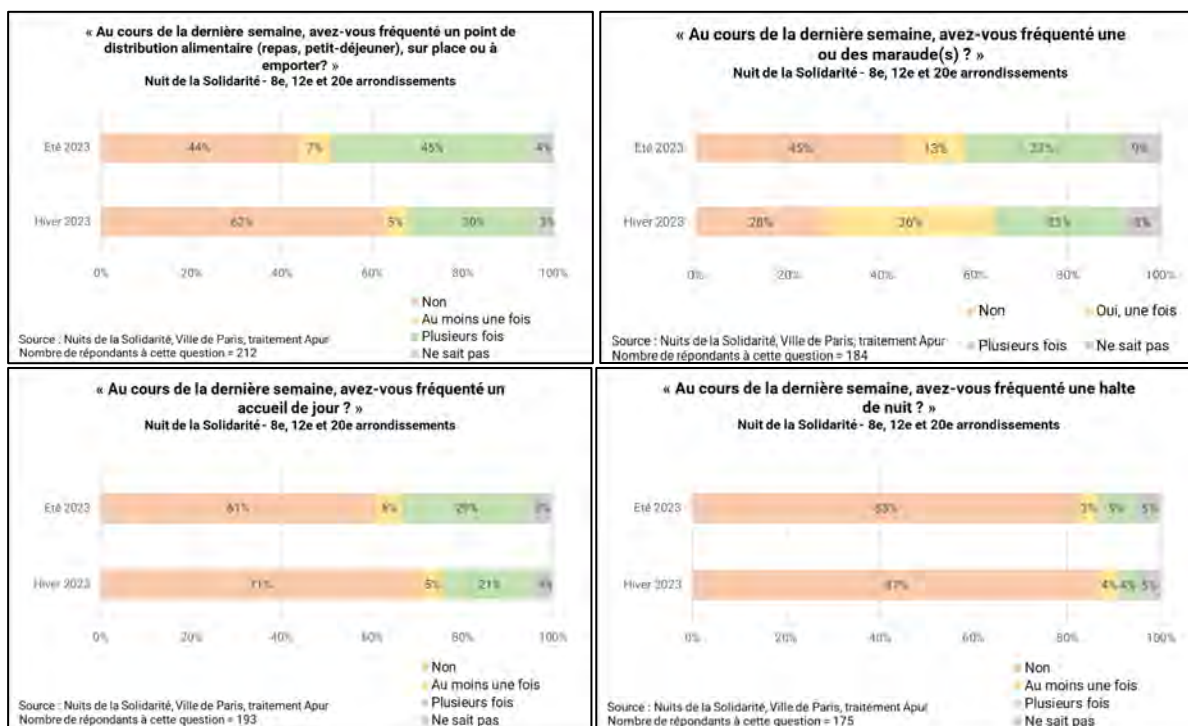
Plus de deux tiers des personnes interrogées la nuit du 27 juin ont notamment indiqué avoir accès aux services et équipements suivants dont elles ont besoin lorsqu'elles le souhaitent : prendre une douche (83% des répondant.e.s), prendre un repas (75%), laver ses vêtements (68%), discuter/être écouté.e (69%), téléphoner et recharger son téléphone (75%). A noter en particulier, **les personnes déclarent un accès satisfaisant aux équipements ajoutés au questionnaire pour cette édition, liés à la saison estivale : les sanitaires (83%) et l'eau potable (88%).**

Le stockage d'affaires personnelles et l'accompagnement dans les démarches demeurent, malgré l'amélioration globale et comme dans les autres éditions, le besoin le moins satisfait (respectivement 35% et 44%).

A noter aussi, et à l'image des éditions précédentes, que **les femmes indiquent avoir plus de difficulté à accéder aux services et équipements lorsqu'elles en ont besoin que les hommes** (75% contre 89% pour l'accès à l'eau potable, 36% contre 59% pour l'accès à Internet, etc.).

De même, **les personnes ayant connu plusieurs épisodes de rue semblent avoir un moins bon accès aux différents équipements et services proposés aux personnes sans-abri**, relativement aux personnes connaissant leur premier épisode de rue (77% contre 84% pour l'accès aux sanitaires, 82% contre 91% pour l'accès à l'eau potable, 63% contre 77% pour le lavage de vêtements, etc.). Ce moindre recours des personnes ayant connu plusieurs épisodes de rue peut être lié à un contexte de lassitude, de perte d'accès à l'information, à l'accompagnement.

Fréquentation des lieux de distribution alimentaire, maraudes, accueils de jours et haltes de nuit

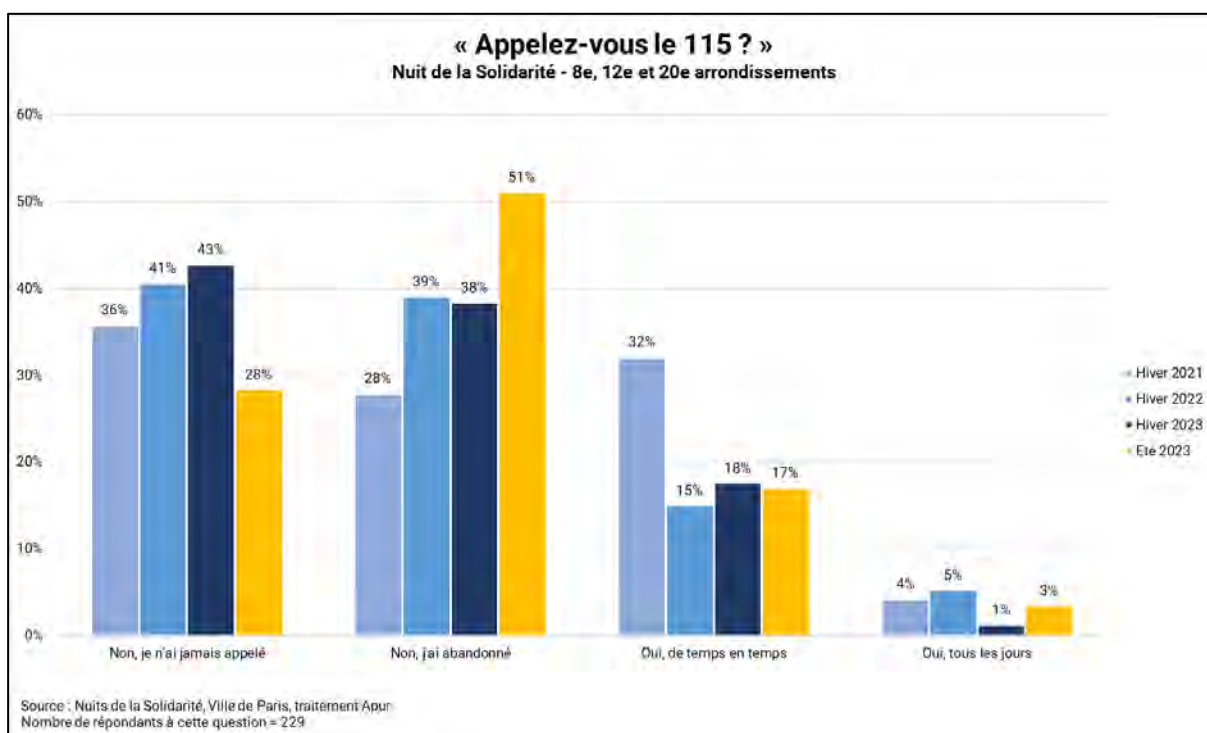


Plus d'une personne interrogée sur 2 déclare avoir fréquenté un point de distribution alimentaire au cours de la dernière semaine, contre 35% en hiver sur le même périmètre. Cette tendance à la hausse peut notamment s'expliquer par le grand nombre de distributions alimentaires s'étant implantées proche de la Gare de Lyon fin juin, évoqué dans la partie précédente.

On observe un recours contrasté aux autres dispositifs :

- Près d'un.e répondant.e sur deux (45%) indique ne pas avoir rencontré de maraude au cours de la semaine de l'opération, contre seulement 28% en janvier 2023.
- La fréquentation des accueils de jour en juin 2023 apparaît au contraire plus importante, avec plus d'un tiers (35%) des répondant.e.s s'y étant rendu.e.s au moins une fois dans la semaine, contre 26% en janvier 2023
- Enfin, 12% des personnes rencontrées ont fréquenté une ou plusieurs fois au cours de la semaine une halte de nuit, dans un contexte d'offre limitée.

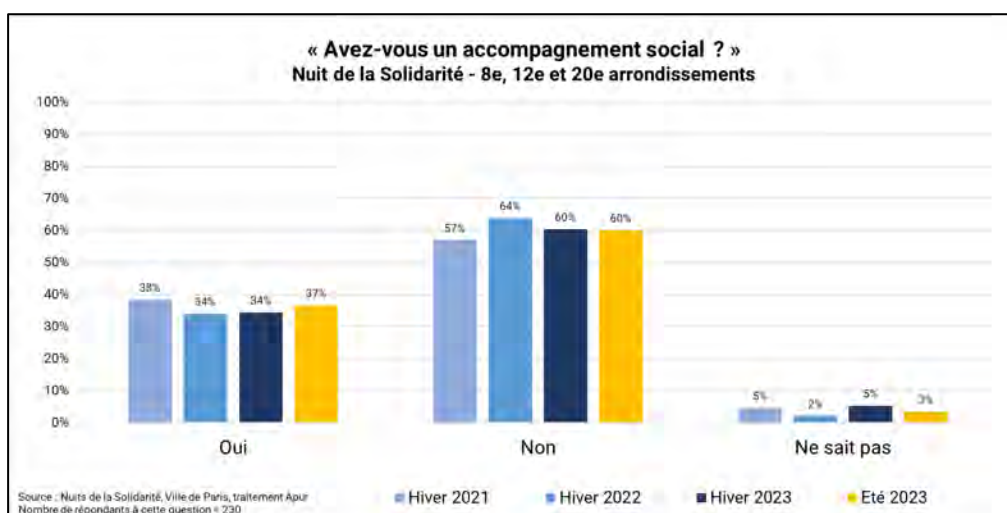
79% des personnes sans-abri interrogées n'appellent pas ou plus le 115



Huit répondant.e.s sur dix n'ont pas essayé d'appeler le 115 le soir de l'opération, contre 84% durant l'hiver 2023 et 80% à l'hiver 2022. Parmi eux, **la part des personnes déclarant avoir abandonné est plus élevée** (51% contre 38% en hiver 2023), alors que celle n'ayant jamais essayé est plus faible (28% contre 43% en hiver 2023).

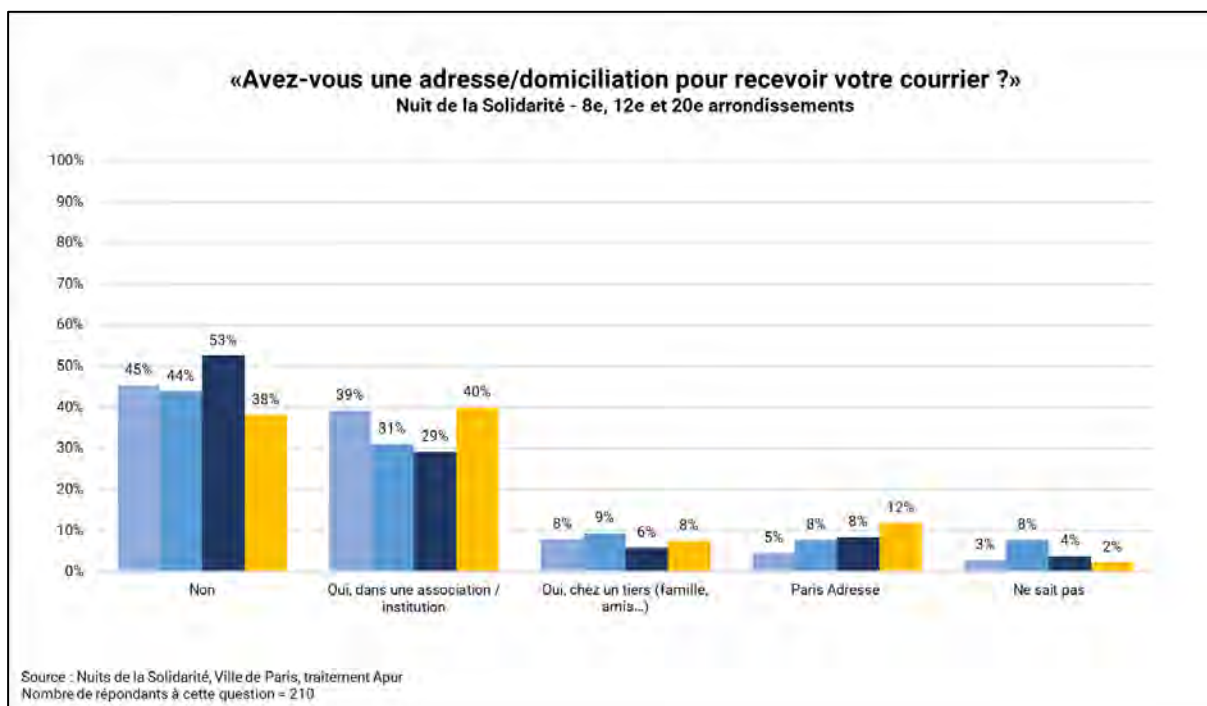
Les hommes ont davantage abandonné ou n'ont jamais essayé d'appeler le 115 que les femmes (81% contre 65%), ce qui peut refléter les pratiques de priorisation des publics hébergés via le 115, même si celles-ci sont devenues fortement restrictives également pour les femmes et les familles.

37% seulement des personnes sans-abri interrogées bénéficient d'un accompagnement social



Parmi les personnes rencontrées, 37% déclarent être accompagnées par un travailleur social, une tendance proche des éditions hivernales (34% à l'hiver 2023 et 2022, mais 38% à l'hiver 2021). Ici encore, cette proportion est plus faible chez les femmes (5 personnes soit 24% des femmes interrogées) que chez les hommes (78 personnes soit 38% des hommes interrogés).

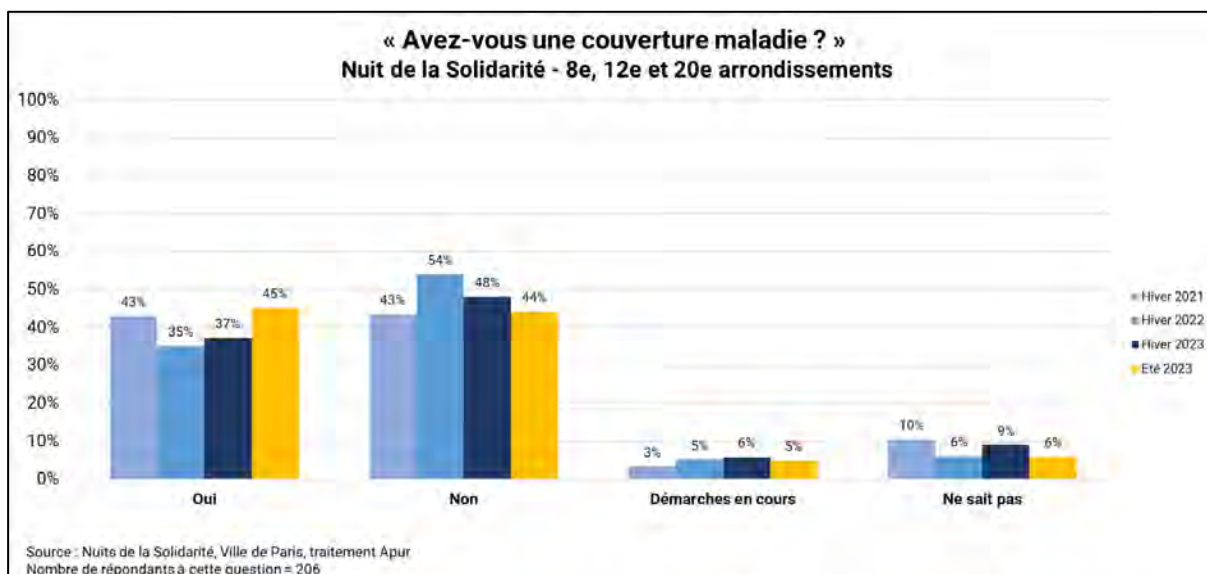
Davantage de personnes interrogées disposant d'une domiciliation administrative



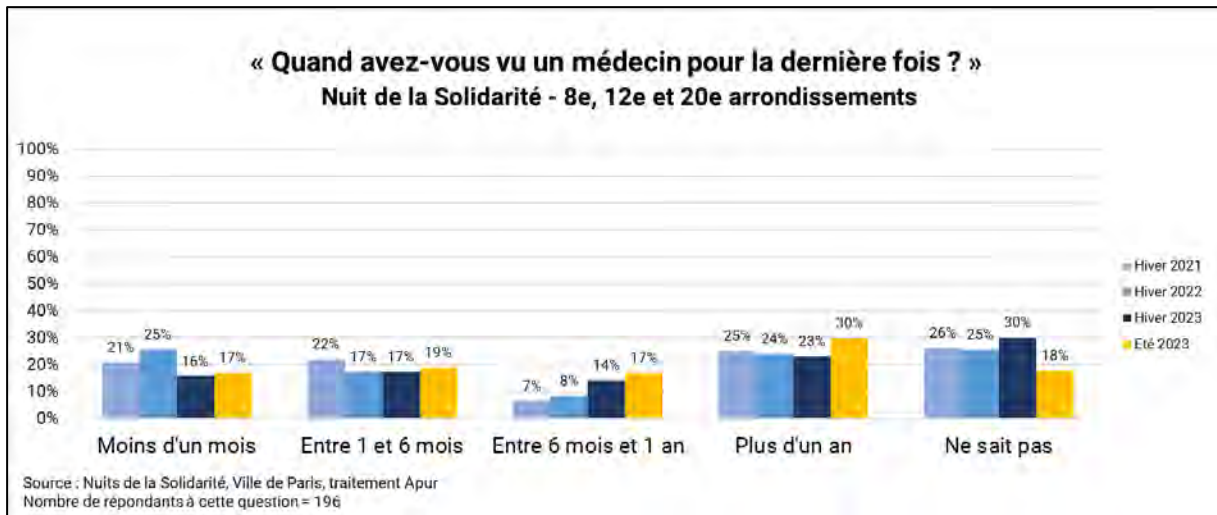
Si la proportion de personne disposant d'une domiciliation administrative, première étape fondamentale dans l'accès aux droits, était en baisse lors des dernières éditions, celle-ci est en hausse sur le périmètre de l'expérimentation (60% contre 43% en janvier 2023, 48% en 2022, 52% en 2021). Ce pourcentage est relativement stable en fonction du sexe et de l'ancienneté à la rue.

Etat de santé des personnes interrogées

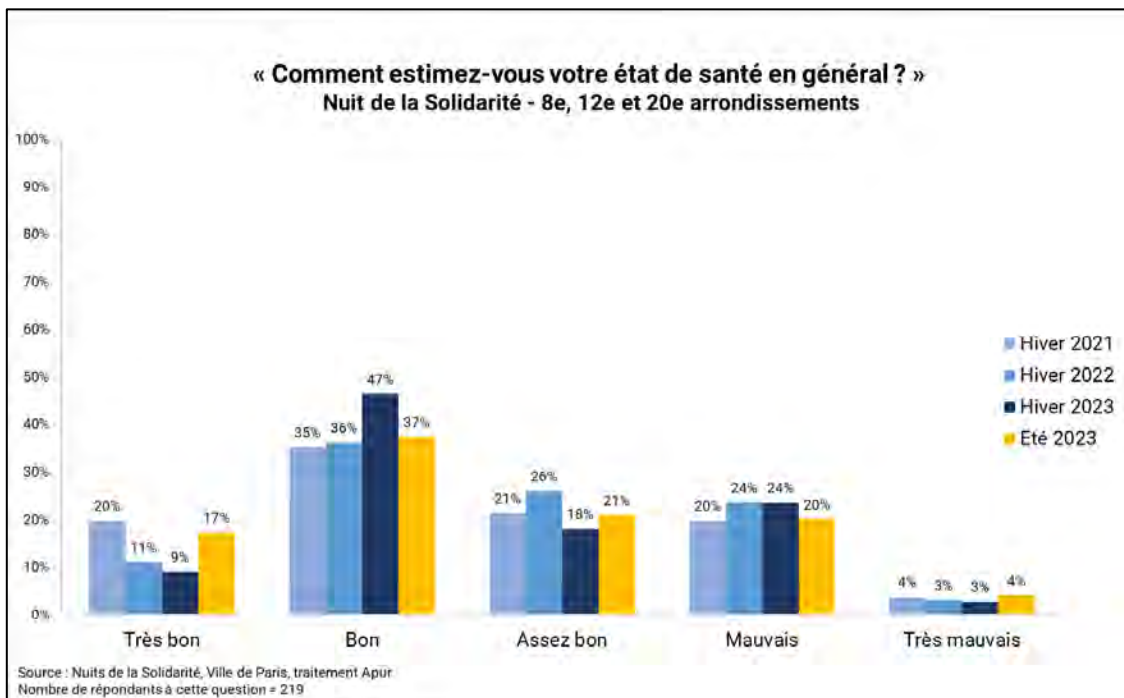
Seule la moitié des répondant.e.s (50%) dispose d'une couverture maladie ou a des démarches en cours, un niveau légèrement supérieur aux éditions hivernales (43% en hiver 2023, 40% en hiver 2022, 46% en hiver 2021).



Cependant, malgré cette hausse de la couverture maladie, **30% des personnes n'ont pas vu de médecin depuis plus d'un an**, soit davantage que la part observée lors des éditions hivernales.



Environ un quart des répondant.e.s s'estime par ailleurs en mauvaise ou très mauvaise santé (24%), soit un peu moins que dans les éditions hivernales (27% en hiver 2023 et en hiver 2022). La part des personnes indiquant s'estimer en très bonne santé est plus importante (17% contre 9% en hiver 2023).



Il est à noter que la proportion de personnes s'estimant en mauvaise santé apparaît supérieure chez les personnes qui étaient déjà sans-abri en janvier (25% contre 17% pour les personnes devenues sans-abri après janvier) et chez les femmes (41% contre 22% chez les hommes).

Ces réponses aux questionnaires sont, on le rappelle, à analyser avec recul, au vu de la part des personnes rencontrées ne répondant pas au questionnaire, mais également du fait du contexte de l'opération ayant pu modifier la photographie du sans-abrisme captée cette nuit-là (événements conjoncturels, contexte estival nouveau, etc.). La partie suivante permet, dès lors, d'apporter des éléments de connaissance des publics et de contextualisation issus de retours d'expériences de partenaires ayant pris part à l'opération, permettant d'apporter un éclairage sur les résultats du décompte.

Retour d'expérience des partenaires et membres du Comité Scientifique

Remerciements

A l'instar des éditions hivernales, les partenaires de l'expérimentation estivale ont été sollicités et rencontrés en vue d'un retour d'expérience. Toutefois, compte tenu des enjeux spécifiques de l'expérimentation estivale, ce travail de bilan s'est effectué de façon plus approfondie, sous la forme d'un entretien qualitatif avec chacun des partenaires participant. Nous profitons de ce préambule introductif pour les remercier toutes et tous pour leur disponibilité et la qualité des échanges.

Les entretiens ont porté à la fois sur :

- la remise en contexte du terrain le jour J, avec un focus sur les éléments structurels et conjoncturels ayant eu des répercussions sur le décompte
- le bilan du point de vue organisationnel
- le vécu des équipes mobilisées
- les tendances saillantes relevées en termes de connaissance (profils, parcours, problématiques)
- les préconisations et les points de vigilance identifiés dans l'hypothèse de reconduction d'une opération estivale
- les enjeux identifiés plus largement pour les opérations NDLS dans leur ensemble

Sept partenaires ont ainsi été rencontrés lors de ces entretiens collectifs. Ils ont mobilisé les responsables et représentants des équipes opérationnelles ayant participé à l'expérimentation estivale. Il s'agit de :

- l'Unité d'Assistance aux Sans-Aabri (UASA) de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) de la Ville de Paris
- la RATP
- la SNCF
- l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- Emmaüs
- France terre d'asile (FTDA)
- le Groupement Parisien Inter-bailleur de Surveillance (GPIS)

En lien avec la spécificité des enjeux méthodologiques induits par l'expérimentation estivale, cette démarche de bilan a également été effectuée auprès de plusieurs membres du Comité Scientifique qui étaient mobilisés comme responsable d'équipe le soir de l'opération. Ont été entendus dans ce cadre :

- un représentant de l'INSEE, responsable d'équipe dans le 20^{ème} arrondissement
- un représentant de la Métropole du Grand Paris, responsable d'équipe dans le 20^{ème} arrondissement
- deux représentants de l'Apur, responsables d'équipe dans les 8^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Enfin, afin de recueillir le bilan organisationnel pour l'ensemble de l'opération, des entretiens ont été réalisés en interne auprès des mairies des trois arrondissements de cette expérimentation estivale, qui ont accueilli les quartiers généraux d'arrondissement. Nous les remercions également.

La présentation des enseignements issus de ces retours d'expérience s'articulera ainsi autour des axes suivants :

- Eléments de bilan méthodologique
- Enseignements issus des retours d'expérience des partenaires en charge des secteurs spécifiques
- Enseignements transverses relevés par la majorité, voire l'ensemble des acteurs, à la fois en termes d'enjeux et de connaissance
- Perspectives identifiées dans l'hypothèse d'une reconduction d'une opération estivale
- Préconisations formulées pour les opérations NDLS dans leur ensemble

Bilan méthodologique : la consigne d'interroger « tout le monde » vécue comme difficilement applicable, et potentiellement contre-productive

Le décompte de la Nuit de la Solidarité repose sur deux fondamentaux méthodologiques :

- du point de vue du périmètre, sont prises en compte les personnes déclarant ne pas disposer, le soir de l'opération, de solution d'hébergement

- du point de vue de l'aller-vers, la consigne d'interroger toutes les personnes rencontrées sur le terrain, afin de limiter les biais liés aux représentations quant au sans-abrisme

En raison des **incidences de la saisonnalité estivale quant à l'occupation des espaces publics**, aux déplacements, mobilités, modes de vie et de sociabilité, la question de la consigne a fait l'objet de réflexions nombreuses et poussées au sein du Comité Scientifique et des instances de pilotage de l'expérimentation estivale 2023, concluant à la nécessité de maintenir cette consigne d'aller-vers.

Recueillir l'expérience vécue par les membres du Comité Scientifique responsables d'équipe le soir de l'opération s'est donc avéré essentiel pour le bilan méthodologique. De façon unanime, les quatre membres interrogés ont fait état d'une difficulté d'application de la consigne, et identifient des effets potentiellement contre-productifs.

Cette complexité est attribuée principalement à deux facteurs :

- la plus forte occupation des espaces publics en période estivale, en particulier jusqu'à la tombée de la nuit, avec, par voie de conséquence, des **rues encore très fréquentées au démarrage de l'opération à 22h**
- les retours de terrain font également état d'une difficulté, déjà existante en période hivernale, mais accrue en période estivale, dans **l'appréhension des groupes**

Tous les membres interrogés expliquent avoir appliqué de façon stricte le protocole durant tout ou une grande partie de l'opération. Cette application systématique s'est néanmoins révélée rapidement fastidieuse, comme l'illustre ce récit d'un membre responsable d'équipe dans un secteur du 12^{ème} arrondissement :

« Première heure fastidieuse, insupportable, on piétinait à demander à tout le monde toutes les deux minutes, on a parcouru moins de 500 m en 30 minutes (...) On est rentrés assez tard, à 1h15, assez exténués ».

Outre son caractère fastidieux, les témoignages soulignent la **dimension chronophage de l'application de la consigne lors de cette expérimentation estivale**. Enfin, de façon consensuelle, cette complexité vécue dans l'application de la consigne conduit les différents membres interrogés à identifier des incidences potentielles en termes d'efficacité, avec le **risque de ne pas interroger des personnes pourtant concernées**. Ces deux retours, faits par deux membres responsables d'équipe dans deux secteurs distincts du 20^{ème} arrondissement résumant cette double tension :

« C'était chronophage, notamment pour les personnes qui n'entrent pas dans le champ. Même avec de la bonne volonté, ce n'est pas possible. (...) Non seulement pas possible mais en plus contre-productif. »

« On a respecté strictement l'aspect protocole. Les réactions sont diverses selon les personnes. Y'avait pas foule, on demandait toutes les minutes. Je suis arrivé en QG à minuit trente, alors qu'on a fait un seul entretien. On n'aurait pas pu le faire si on avait croisé quinze personnes sans-abri. (...) « Le sans-abri qu'on a croisé était clairement sans-abri. On l'a croisé dans les derniers 50 mètres du parcours. (...) Le seul truc de ce protocole, ce sont les secteurs où il y a beaucoup de monde, ça prend cinq heures. »

En raison de ces difficultés, les membres du Comité Scientifique interrogés font état d'une réflexion sur les formes d'adaptation de la consigne en cours d'opération, en lien avec l'occupation des espaces, par exemple en priorisant certaines zones ou configurations :

« Après on a lâché prise. Notamment la rue de Belleville. On a dit, à un moment donné, ce n'est plus possible, on a laissé passer les personnes, sauf une ou deux pour lesquelles on avait un doute. On a maintenu plus longtemps la consigne dans les rues secondaires. On n'a pas interrogé toutes les personnes mobiles sur les places. »

« On a fait le choix d'interroger les personnes assises. Même ça, ça faisait beaucoup de monde »

Enfin, et en écho aux retours d'expérience recueillis au cours de l'enquête réalisée auprès des bénévoles, les membres du Comité Scientifique interrogés font par ailleurs ressortir une incidence directe de la complexité d'application de la consigne sur l'ambiance au sein des équipes avec une cohésion parfois fragilisée :

« Une personne voulait absolument qu'on se sépare pour aller plus vite »

En conclusion, le bilan méthodologique recueilli auprès des membres du Conseil Scientifique responsables d'équipe le soir de l'opération vient confirmer la nécessité d'approfondir la réflexion relative à la consigne, et aux horaires de l'opération.

Retour d'expérience des partenaires couvrant des secteurs spécifiques

Pour rappel, afin de prendre en compte de façon la plus complète possible, la diversité des lieux de sommeil, d'installation, de vie et de circulation des personnes en situation de sans-abrisme, la Nuit de la Solidarité s'appuie sur le concours de plusieurs partenaires, assurant des missions d'assistance, d'accompagnement, de mise à l'abri, destinées à des personnes en situation de sans-abrisme. Ils sont ainsi en charge de secteurs dits « spécifiques » pour lesquels les opérations de décompte sont assurées par des équipes dédiées. Ces secteurs spécifiques sont couverts, comme pour les secteurs en rue, le soir de l'opération, à l'exception des secteurs liés à deux partenaires :

- les secteurs de l'UASA pour lesquels le décompte, auparavant réalisé le soir de l'opération, a été réalisé pour cette expérimentation estivale le lendemain matin de l'opération
- le secteur du Bois de Vincennes, couvert par des équipes mixtes associant Emmaüs, l'UASA et des équipes de la DSOL, couverts en matinée la veille et le jour de l'opération

Pour ces secteurs spécifiques, les retours d'expérience de l'expérimentation estivale mettent principalement en avant plusieurs éléments conjoncturels et tendances structurelles dont les répercussions ont concerné à la fois les conditions de réalisation de l'opération et le nombre de personnes décomptées.

Le terrain RATP : l'expérimentation estivale impactée par les événements survenus à Nanterre

La RATP a mentionné dans son retour d'expérience une répercussion des événements survenus à Nanterre le 27 juin sur le travail du recueil social, suite la mort du jeune Nahel. Des premières interruptions de ligne ont ainsi eu lieu vers 18h30, ce qui a densifié le trafic avec un report des passagers dans le RER et le métro.

En dehors des conséquences de l'actualité, la RATP fait ressortir les répercussions des horaires sur le décompte en cette période estivale. Selon ce partenaire, l'installation des personnes dans les espaces sont plus tardives : elles ont été moins rencontrées, notamment durant les premières heures du décompte.

Le terrain SNCF : des dynamiques différentes entre les Gares de Lyon, de Bercy, et la Gare Saint-Lazare

En lien avec les trois arrondissements de l'opération, trois gares ont fait l'objet d'un décompte lors de l'expérimentation estivale du 27 juin 2023 : la Gare de Lyon et la Gare de Bercy pour le 12^{ème} arrondissement, et la Gare Saint-Lazare pour le 8^{ème} arrondissement. L'entretien auprès des professionnel.le.s de la SNCF met en évidence le constat d'une massification des publics au sein de la Gare de Lyon. Comme évoqué précédemment, les équipes expliquent cette tendance notamment par un « appel d'air » généré par plusieurs distributions alimentaires²⁹ quotidiennes aux abords de la gare (150 à 200 repas distribués en moyenne par jour), comme l'illustre cet extrait :

« Les migrants sont attirés par la gare pour se rapprocher des distributions alimentaires. On est sur un passage stratégique. »

Selon la SCNF, ces éléments structurants ont eu une répercussion directe sur le décompte et participent à la hausse du nombre de personnes rencontrées par rapport à l'édition hivernale (+50 personnes rencontrées en été à la Gare de Lyon). Le déroulement de l'opération s'en est également trouvé perturbé, avec l'impossibilité de couvrir tous les secteurs de la gare. Par conséquent, les professionnel.le.s interrogé.e.s estiment insuffisants les moyens mobilisés pour la Gare de Lyon et la Gare de Bercy, comme le confirme ce verbatim : « Il serait légitime de revenir à trois équipes, deux en Gare de Lyon, et une à Bercy ».

²⁹ D'actualité au moment de l'opération, ces distributions ont par la suite été interrompues après la publication d'un arrêté préfectoral interdisant la distribution alimentaire au niveau de la Gare de Lyon – place Henri Frenay, du 1^{er} juillet au 1^{er} août 2023 (arrêté renouvelable tous les mois).

Le terrain GPIS : une première participation riche d'enseignements

Le Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS) participait pour la première fois à une opération de la Nuit de la Solidarité. Le GPIS assure des missions de surveillance pour les bailleurs du patrimoine des logements sociaux parisiens. Ces missions concernent un périmètre représentant un cinquième des logements sociaux parisiens, constitué par 150 000 logements répartis du 10^{ème} au 20^{ème} arrondissement, appartenant à douze bailleurs sociaux.

Les interventions du GPIS font l'objet d'une demande d'activité dirigée des bailleurs transmis chaque semaine et peuvent par ailleurs s'effectuer sur appel des locataires. Par son expertise et son accès aux sites en raison de ses missions, le GPIS peut également être amené à conduire des opérations conjointes avec les services de police. Enfin, le GPIS est en charge d'une mission d'assistance aux personnes en situation de sans-abrisme. Cette assistance peut notamment prendre la forme d'orientation vers le SIAO pour signaler les besoins si la personne rencontrée le souhaite. La connaissance apportée par les présences régulières sur le terrain est également capitalisée et partagée au travers d'un outil de recueil et d'une note mensuelle destinée à la DRIHL et à la Ville de Paris, indiquant toutes les personnes sans-abri rencontrées sur le patrimoine.

Pour cette expérimentation estivale et première participation à une Nuit de la Solidarité, le GPIS a couvert un groupe d'adresses des 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements sélectionnées par la Ville à partir d'un tableau récapitulatif des sites concernés dans lesquels des personnes en situation de sans-abrisme ont été rencontrées depuis janvier 2023. La totalité de ces adresses ont été couvertes, par deux équipes mixtes associant professionnel.les de terrain et responsables GPIS, ainsi que des bénévoles.

L'entretien de retour d'expérience fait ressortir un bilan globalement très positif quant à cette participation. Les professionnel.les interrogé.es émettent un avis favorable quant à une prochaine participation à l'édition hivernale, avec une organisation en capacité d'être dupliquée, sous réserve néanmoins d'une réflexion à mener quant au périmètre.

Du point de vue du décompte, le partenaire fait état d'un faible nombre de personnes rencontrées, en comparaison avec les effectifs de personnes rencontrées en hiver dans le cadre de l'activité du GPIS. Ce bilan a toutefois contribué à mettre en avant l'expertise du GPIS dans la connaissance topographique (lieux de sommeil) et sociodémographique de situations de sans-abrisme tendant à être invisibilisées, ce qui a ouvert plusieurs perspectives de coopérations au sein de l'écosystème de partage de connaissance autour du sans-abrisme (cf. parties sur les enseignements transverses et les préconisations).

Le terrain AP-HP : dans les trois arrondissements de l'expérimentation estivale, un faible nombre de personnes rencontrées, qui peut s'expliquer par les différences de pratiques de mise à l'abri entre les établissements

En lien avec les trois arrondissements de l'expérimentation estivale, trois hôpitaux du patrimoine de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), ont été parcourus : l'hôpital Trousseau dans le 12^{ème} et Tenon et Robert Debré dans le 20^{ème}. Quatre personnes en situation de sans-abrisme ont été rencontrées pour les trois hôpitaux. Le partenaire explique surtout ce faible effectif par le profil des établissements couverts sur les trois arrondissements, reflétant une tendance de fond de baisse des pratiques de mise à l'abri depuis la crise sanitaire, sous l'effet :

- d'une surcharge de travail des équipes qui sont « débordées » et en viennent à être « moins accueillantes » en matière de mise à l'abri notamment au niveau des urgences
- de pratiques sélectives sur les mises à l'abri qui privilégient plutôt les femmes enceintes en grande fragilité, les familles avec enfants en bas âge et les femmes sortant de maternité.

Pour précision, la mise à l'abri des femmes sortant de maternité est régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, qui stipule que l'hôpital doit s'assurer que la future mère a des conditions de vie dignes pendant un mois et un jour après l'accouchement. Les femmes peuvent sortir de maternité mais doivent être hébergées dans un autre service hospitalier si elles sont en situation de sans-domicilisme³⁰.

Le terrain Emmaüs au Bois de Vincennes : les signes d'un ralentissement des flux saisonniers

Pour rappel, le terrain du Bois de Vincennes a été couvert les 26 et 27 juin matin, par des équipes mixtes associant des professionnel.les d'Emmaüs, de l'UASA, et de la Direction des Solidarités.

³⁰ 3 CHU pour femmes sortant de maternité sont implantés aujourd'hui à l'AP-HP. Ce nombre est estimé insuffisant au regard des besoins identifiés. Le partenaire estime par ailleurs que ce dispositif se trouve aujourd'hui fragilisé en raison de la baisse du nombre de lits, et de la crise autour de l'exercice du métier de sage-femme à l'hôpital.

Comme évoqué précédemment, l'expérimentation estivale de la Nuit de la Solidarité dans le Bois de Vincennes fait ressortir une baisse du nombre de personnes décomptées dans le Bois de Vincennes (132 personnes contre 164 pour l'édition hivernale 2023). Emmaüs relie ce constat à plusieurs tendances explicatives :

- Un décompte hivernal 2023 conjoncturellement plus élevé que les éditions hivernales précédentes
- Une tendance de fond observée depuis la crise sanitaire d'une moindre prégnance des flux migratoires saisonniers estivaux
- L'émergence de nombreux événements estivaux organisés dans le Bois, rendant délicate la cohabitation avec les personnes en situation de sans-abrisme

Le terrain FTDA : une diversité de profils observés parmi les personnes interrogées

Le partenariat tissé dans le cadre de la NDLS mobilise le service du Projet Maraude Migrants 75.

Le projet Maraude Migrants 75 de France terre d'asile

Créée en 2016, cette maraude s'adresse aux personnes migrantes en situation de sans-domicilisme ou d'errance dans le territoire parisien. Elle est présente quotidiennement dans les lieux de campement à Paris, et assure des actions d'information, d'identification, d'évaluation des besoins, d'accompagnement et d'orientation. Une attention particulière est apportée aux publics en situation de grande vulnérabilité : femmes enceintes ou accompagnées d'enfants, mineurs isolés, familles et victimes de traite d'êtres humains. Pour les mineurs étrangers isolés, une veille est notamment assurée les soirs et les week-ends lorsque les autres dispositifs sont fermés. Cette maraude assure également un rôle de médiation et d'accompagnement dans les opérations de mise à l'abri : accompagnement, par les maraudes pédestres, à partir des lieux de campement parisiens vers les bus, ou par le service de transport de l'organisme gestionnaire, vers les centres d'accueil et d'examen de la situation (Caes).

Enfin, dans les zones accueillant des campements importants, un dispositif mobile, le « bus de la solidarité » intervient en partenariat avec le SamuSocial du lundi au vendredi. En complément des bilans administratifs et sociaux réalisés par FTDA, une équipe médicale y propose des bilans de santé.

Source : <https://www.france-terre-asile.org/etablissement/projet-maraude-migrants-75>

Pour cette expérimentation estivale, l'association France terre d'asile est intervenue en binôme avec l'UASA, dans un périmètre s'étendant du quai de la Râpée jusqu'au Pont National. Ce périmètre correspond lui-même à une zone bien connue par la maraude FTDA. Les professionnels font état de quelques difficultés liées à la saisonnalité, dues à la présence de bars éphémères, avec une ambiance sonore qui a pu perturber les échanges au niveau des quais. Toujours du point de vue opérationnel, les équipes font ressortir les limites et difficultés du questionnaire Nuit de la Solidarité, disponible uniquement en français et en anglais, non seulement dans la capacité de mener les échanges de bout en bout dans les situations de freins linguistiques, mais aussi dans l'organisation du travail sur le terrain, avec des effets de ralentissement mais surtout de dispersion des membres de l'équipe.

La mobilisation dans le cadre de la Nuit de la Solidarité est par ailleurs venue confirmer un enjeu identifié de façon prégnante lors des maraudes autour des formes d'invisibilité de certains publics, notamment les femmes isolées en situation de sans-abrisme. Cet enjeu a d'ailleurs donné lieu à la mise en œuvre de l'étude dédiée, directement réalisée et pilotée par la maraude de FTDA, présentée dans les contributions du premier chapitre du présent rapport (cf. supra).

Les secteurs spécifiques couverts par l'UASA : une expérimentation estivale caractérisée par un contexte singulier

Les trois arrondissements de l'expérimentation estivale impactés par un contexte complexe quant à la présence des familles en rue

Comme évoqué précédemment, les résultats du décompte de l'expérimentation estivale montrent une baisse importante du nombre de personnes décomptées dans les campements familles. Le retour d'expérience recueilli auprès de l'UASA a permis d'identifier plusieurs facteurs explicatifs de cette baisse, le facteur majeur étant l'évacuation, avant le 27 juin, de plusieurs campements dans les arrondissements de l'expérimentation estivale, notamment :

- 3 évacuations de campements de familles roms depuis mars
- l'évacuation le 26 avril du campement Porte de Montreuil : un tiers des familles a obtenu une solution d'hébergement en Ile-de-France, les deux-tiers restants sont parties hors Ile-de-France

A l'été 2023, des campements familles perduraient encore dans le 17^{ème} et le 13^{ème} arrondissement (cimetière de Gentilly), mais de façon restreinte. Hors du périmètre, ces campements n'ont donc pas été couverts lors de cette expérimentation.

Deux autres facteurs, moins prégnants, mais potentiellement imputables selon l'UASA, peuvent également être cités :

- une peur des familles alimentée par la circulation d'une « *légende urbaine de kidnapping d'enfants par la police* »
- l'hypothèse, pour l'été 2023, d'un départ plus précoce de certaines familles, qui « *quittent habituellement Paris entre mi-juillet et début août* »

L'UASA souligne que cette diminution de la présence de campements s'est poursuivie en juillet 2023 avec de nouvelles évacuations, l'une dans le 13^{ème} arrondissement, et une autre, plus lourde de conséquences au niveau du canal de Saint-Denis début juillet : « *des familles un peu rattachées à Paris. 250 personnes qu'on a perdues tout d'un coup.* ».

Malgré cette moindre présence des campements familles, l'UASA s'appuie sur le bilan de l'opération estivale pour faire remonter la **problématique spécifique du nombre important de familles en errance dans le secteur de l'Hôtel de Ville, avec des situations spécifiques entre sans-abrisme et sans-domicilisme, notamment :**

- des familles présentes en journée (mendicité) et qui regagnent un campement hors Paris à partir de 22h, souvent en Seine-Saint-Denis
- d'autres familles non présentes en journée dans le secteur, mais présentes le soir sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour demander un hébergement pour la nuit

Face au constat de ce contexte spécifique de l'opération, l'UASA conclut son bilan en faisant part d'un enjeu : la mobilisation de ses équipes, en faisant état d'un sentiment **d'inutilité ressenti par certains professionnel.le.s**, comme l'illustre ce propos :

« Le retour des collègues travailleurs sociaux, c'est qu'ils se sont sentis inutiles. (...) On a mobilisé trop de monde, par précaution. »

Cet enjeu fera l'objet d'une réflexion avec le Comité Scientifique, pour étudier comment tirer parti de leur expertise lors des prochaines éditions.

Les enseignements transverses

Si la réalisation d'un entretien avec chacun des partenaires et membres du Comité scientifique a permis d'identifier de façon fine les singularités des différents terrains le soir de l'opération, et leurs répercussions, plusieurs enseignements ressortent par ailleurs de façon transversale, autour des dynamiques d'échange et d'aller-vers, et dans le bilan qualitatif relatif à la connaissance des profils et des besoins.

Des retours d'expérience qui confirment les freins liés à la barrière linguistique dans l'aller-vers, ainsi que les difficultés parfois ressenties en lien avec le manque de réciprocité des échanges

En ce qui concerne l'aller-vers, plusieurs d'entre eux évoquent les freins liés à la barrière linguistique, en expliquant que les difficultés limitent d'une part les possibilités d'échange approfondi et qu'elles ont, d'autre part, pour certaines, une incidence directe dans la compréhension des situations, comme le décrivent les trois témoignages ci-dessous :

« Le barrage de la langue qui a posé pas mal de problèmes (...) on a besoin d'assos qui maîtrisent différentes langues. », Partenaire

« C'est compliqué de retraduire en un instant. On s'est retrouvé un peu isolés de ce fait. Cela fait réfléchir en termes d'organisation. Le fait de ne pas maîtriser la langue ne pose pas problème pour une première approche, mais ensuite oui. Le dispositif INSEE était intéressant car les gens répondaient eux-mêmes. Ils [enquêteur.ices de l'INSEE] pouvaient laisser les gens en autonomie avec l'IPad », Partenaire

« Cette fois-ci c'était difficile car il y avait aussi des problèmes de langue. Heureusement, il y avait une personne qui parlait russe et une qui parlait arabe. Avec le bénévole qui parlait arabe, le retour était un peu différent par rapport à ce que la personne [en situation de sans-abrisme] disait en français, car il ressortait qu'elle était sans logement », Membre du CS, responsable d'équipe

Le bilan de l'expérimentation estivale met, également, à nouveau en exergue une question remontée lors des éditions hivernales, et soulignée par les bénévoles, celle du manque de réciprocité des échanges. Cette difficulté ressentie est principalement liée au fait de ne pas accompagner la passation du questionnaire d'un acte de remise ou de don concret aux personnes sans-abri interrogées, comme le résume ce membre du Comité scientifique, responsable d'équipe le soir de l'opération :

« C'est plutôt bien de pouvoir donner quelque chose [au sujet des gourdes] »

Cet enjeu reste toutefois d'un point d'équilibre à trouver, dans certains secteurs spécifiques notamment, comme l'illustre ce témoignage d'un partenaire :

« Les gens pensent qu'on avait des choses derrière, des choses pour eux. A Bobigny [NDLS hiver 2022], ils distribuaient de la nourriture, des kits hygiène, des duvets. Ils avaient une camionnette qui suivait. Le contact avec les personnes était plus facile. (...). Toutefois, à Paris, cela n'est pas réalisable dans certaines zones, pour des raisons de sécurité. Dans les campements, on pourrait plutôt penser l'opération avec une distribution qui arrive. Sinon, cela peut être vite anxiogène. »

Le bilan du point de vue de la connaissance : des retours terrain qui confirment de façon qualitative la diversité des publics et des parcours, avec des enjeux particulièrement saillants

Quant à l'angle de la connaissance, les retours du terrain viennent confirmer et compléter les tendances qui transparaissent dans les résultats consolidés du décompte, autour de la diversité des publics et des parcours, avec des enjeux particulièrement saillants.

Tout d'abord, et à l'instar des éditions hivernales, la **diversité des profils** rencontrés se maintient, comme le donne à voir ce membre du Comité scientifique responsable d'équipe :

« Des personnes ancrées en rue, des jeunes expulsés du domicile, des femmes, un groupe de polonais qui connaissait bien la nuit », Membre du Comité Scientifique, responsable d'équipe

La **montée en puissance des personnes migrantes en situation de sans-abrisme** constitue un deuxième enseignement structurant du bilan recueilli auprès de plusieurs partenaires, qui font notamment état de personnes non connues par les associations spécialisées, comme le révèle le retour d'expérience au niveau de la Gare de Lyon :

« On en voit beaucoup plus, ça monte en puissance à la Gare de Lyon, avec des personnes que FTDA ne connaît pas. On réfléchit à mobiliser des maraudes spécialisées ».

De surcroît, comme restitué pour plusieurs secteurs spécifiques, l'expérimentation estivale contribue à remettre en avant l'enjeu d'une **meilleure appréhension des formes d'invisibilité** des situations de sans-abrisme, du point de vue à la fois sociodémographique et topographique, comme le commente ce partenaire :

« Il y a bien une réalité d'installation des gens dans les tunnels, lieux favorables de par le fait d'être abrité de la pluie », Partenaire

Au cœur des spécificités du bilan remonté par l'UASA lors de cette expérimentation estivale, les **problématiques complexes et spécifiques relatives aux familles avec enfants** et aux jeunes en recours sont également abordées par d'autres voix, comme le relate ce partenaire au sujet des familles :

« Au niveau du 115, il y a moins de places, des hôtels ferment des chambres. Et les places d'hébergement citoyen avec Utopia restent limitées. Les familles, autrefois cibles du 115, se retrouvent en difficulté pour accéder au 115 ou sont envoyées dans des hébergements très éloignés. Cela fait partie des nouveaux publics »

Et comme le met en alerte ce membre du Comité scientifique responsable d'équipe au sujet de jeunes en recours rencontrés au niveau du jardin de Reuilly, dont la situation revêt également un « enjeu de santé publique », plusieurs d'entre eux se trouvent **sous l'emprise de substances addictives**.

Enfin, la hausse de la prévalence des **besoins d'accompagnement en matière de santé mentale** apparaît dans les éléments recueillis comme un enseignement du bilan de l'expérimentation estivale. Les retours d'expérience sont particulièrement notables au niveau des gares. Les équipes mobilisées au niveau de la Gare de Lyon y reviennent ainsi à plusieurs reprises lors de l'entretien :

« On avait fait une maraude commune avec FTDA, Maquéro, GAIA. On avait rencontré des usagers de drogue qui avaient fait de mauvaises rencontres dans les campements du nord de Paris. Il faudrait demander du budget pour avoir des assos qui puissent aller au contact de ces personnes migrantes qui ont vécu des drames. »

Les équipes en charge de la Gare Saint-Lazare mettent quant à elles en avant la **complexité du parcours de soin et de prise en charge** :

« Elles [les personnes concernées] ne veulent pas retourner en HP. Et la psy n'en veut pas pour très longtemps, deux ou trois semaines. Et pour une hospitalisation sous contrainte, il faut une mise en danger pour soi et pour les autres. »

Perspectives dans l'hypothèse d'une reconduction de l'opération estivale

De façon conclusive, les différents partenaires et membres du Comité Scientifique interrogés conviennent d'une tension quant aux effets de la saisonnalité, à la fois source de difficultés dans la mise en œuvre de la consigne d'interroger tout le monde, mais facilitatrices dans la passation du questionnaire. De surcroît, si la pertinence d'une opération estivale est reconnue, les acteurs interrogés font état de **plusieurs points d'attention dans l'hypothèse d'une reconduction de l'opération** :

- envisager plusieurs ajustements du point de vue organisationnel et méthodologique
- renforcer, comme en hiver, l'articulation avec les autres dispositifs d'enquête autour du sans-abrisme et sans-domicilisme, en lien avec le risque de sur-sollicitation des publics
- penser notamment l'articulation avec les décomptes hivernaux

Les ajustements à envisager du point de vue organisationnel et méthodologique

Les effets ambivalents de la saisonnalité

Comme évoqué précédemment, la forte occupation de l'espace public induite par le contexte estival a entraîné une plus forte invisibilisation des publics sans-abri. Un membre du Comité Scientifique le résume ainsi :

« Il est plus difficile de repérer certaines personnes. Il est plus facile de passer inaperçu. Les conditions sont plus faciles pour passer la nuit dehors. »

La question de la mobilité plus tardive des personnes, pas toujours installées lors du décompte, a également été mise en avant par un membre du Comité Scientifique :

« Les personnes ne sont pas forcément encore installées dans leur lieu pour dormir, parfois ils disent qu'ils vont encore circuler. »

En dépit de ces difficultés structurantes, la saisonnalité ressort toutefois comme un levier pour le recueil d'information sur les publics, en raison de conditions climatiques plus favorables en situation à la passation du questionnaire, comme évoqué par un partenaire :

« Il est plus facile de passer le questionnaire quand il fait encore jour. »

Des ajustements à envisager du point de vue organisationnel et méthodologique en cas de reconduction de l'opération estivale

En conséquence, dans la perspective d'une amélioration du point de vue organisationnel et méthodologique, les partenaires et membres du Comité Scientifique interrogés identifient trois niveaux d'ajustements en cas de reconduction de l'opération estivale.

Le premier porte sur **l'ajustement de la consigne d'interroger tout le monde**, avec la préconisation de poursuivre la réflexion quant à une approche différenciée selon les secteurs et la densité de leur fréquentation.

Le deuxième niveau, toujours relatif à l'opération en rue, demeure celui de **la question des horaires**, qui continue de faire débat pour trouver le point d'équilibre entre la plus-value méthodologique et les effets sur la mobilisation des bénévoles : un décompte plus tardif pourrait faciliter le terrain en permettant de rencontrer moins de monde, mais retarderait l'heure de retour des équipes.

Enfin, pour les secteurs spécifiques couverts par les partenaires, et notamment l'UASA, les préconisations sont celles d'une stabilisation des procédés pour les parcs et jardins et les talus du périphérique, et d'une **réflexion à poursuivre sur le périmètre d'intervention**. En ce qui concerne les talus du périphérique, la préconisation est celle d'un maintien de l'horaire matinal, pour des raisons de sécurité. Pour ce qui des parcs et jardins, la proposition, telle que développée dessous, est celle de la **définition d'un tronc commun entre les opérations hivernales et estivales**, complété par des secteurs supplémentaires en s'appuyant sur l'expertise des équipes :

« Pour résumer sur la question des parcs se mettre d'accord sur 4-5 qu'on va toujours garder, comme les Buttes-Chaumont, le parc de Belleville, le square Séverine, Richard Lenoir, la Promenade plantée. »

Synthèse des préconisations méthodologiques dans l'hypothèse de reconduction de l'opération estivale

En synthèse, ces préconisations viennent confirmer la nécessité de conserver une prise de recul sur les comparaisons des résultats du décompte, et nous amènent à proposer deux points de vigilance prioritaires pour la poursuite du travail avec les partenaires et les membres du Comité scientifique :

- la nécessaire **vigilance quant à la comparabilité des périmètres entre été** et hiver (eu égard aux variations trop importantes pour certains secteurs, liés, par exemple, au démantèlement de campements)
- les limites d'un **terrain non exhaustif en termes de comparaison et de connaissance**

Elles mettent de ce fait en exergue deux conditions essentielles en vue d'une éventuelle pérennisation d'une opération estivale :

- la **nécessité d'une opération exhaustive** pour les enjeux de connaissance
- avec toutefois la nécessité de prendre en compte la **tension qui s'en suivrait avec le maintien des opérations hivernales : moyens, mobilisation, risque de sur-sollicitation des publics**

Comme le résume ce propos conclusif de l'un des membres du Comité Scientifique, si le sens d'une opération estivale est reconnu, cette pertinence demeure toutefois indissociable d'une réflexion sur l'articulation avec les autres dispositifs d'enquête autour du sans-abrisme et sans-domicilisme :

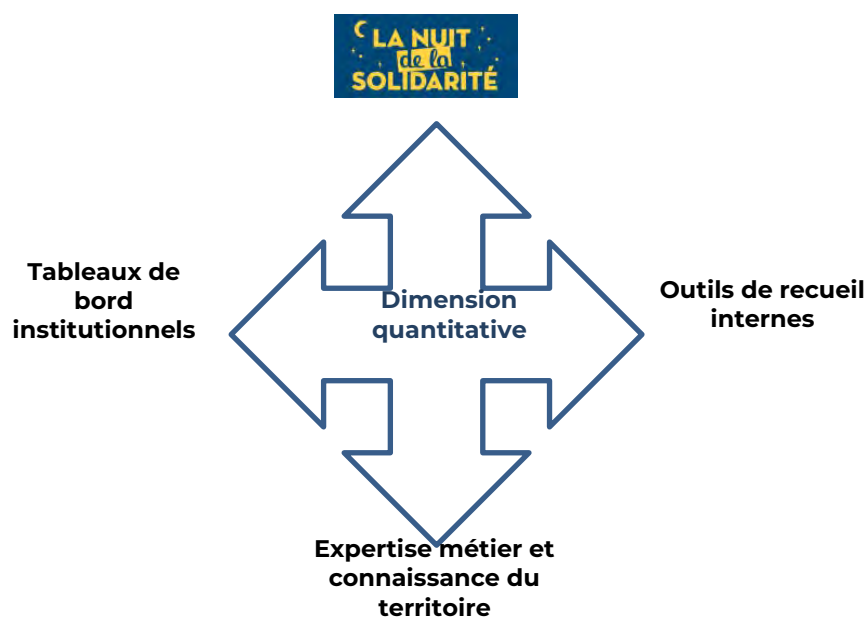
« Moi, j'ai l'impression que c'est faisable. C'est important de le faire [en été] à un moment. (...) ce serait bien de réfléchir à articuler les dispositifs. Peut-être le faire moins souvent. Réfléchir à une programmation pluriannuelle. Par exemple, en 2025 ce serait bien de le faire au printemps, en même temps que l'enquête SD [Sans Domicile] de l'INSEE. De mon point de vue, ça montre que c'est faisable l'été, ça pourrait être intéressant de comparer »

Cet enjeu de l'articulation et du renforcement des coopérations autour de la production et du partage des connaissances dépasse d'ailleurs le cadre du bilan de l'expérimentation estivale, et nombreux sont les acteurs interrogés à faire part de préconisations allant dans ce sens pour les Nuits de la Solidarité en général.

Préconisations transversales pour les opérations Nuit de la Solidarité en général

Ces préconisations convergent autour de l'enjeu de **l'amélioration de la connaissance de la situation parisienne en matière de sans-abrisme** et de **repositionnement de la Nuit de la Solidarité**, avec ses apports et limites, au sein de cet écosystème de production de connaissance, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Du point de vue quantitatif, les préconisations portent sur une capitalisation des outils de connaissance développés par des services et des partenaires, ainsi que sur une capitalisation des éléments recueillis au travers des interventions sur le terrain des partenaires acteurs de l'urgence sociale (UASA, FTDA, Emmaüs, GPIS).



En ce qui concerne les outils, des pistes de travail pourraient par exemple être réfléchies à partir des outils mis en œuvre par le GPIS ou capitaliser les démarches de partage de connaissance développés dans les cadres interinstitutionnels, tel que l'Observatoire de la Tranquillité publique, auquel contribue l'UASA.

Pour ce qui est des expertises métiers, les apports des équipes du GPIS et de l'UASA constitueraient une autre piste de travail fructueuse, susceptible aussi bien de compléter les recueils chiffrés que d'enrichir les analyses. L'UASA décrit cette expertise en ces termes :

« Depuis 6-9 mois, on passe régulièrement sur le périphérique, la prise de contact est facilitée, on va avoir davantage de personnes. »

« Nous, en termes de campement, on est assez bons. On peut dire combien de personnes il y a, et on peut compléter avec le recensement fait par FTDA. Il y a un choix à faire : soit l'existant de ce que l'on cumule avec nos maraudes, soit ce que l'on fait le jour de la Nuit de la Solidarité, où on a croisé quatre personnes sur les quinze qu'on connaît ».

Du point de vue qualitatif enfin, les pistes de travail identifiées par les partenaires et les membres du Comité Scientifique insistent sur :

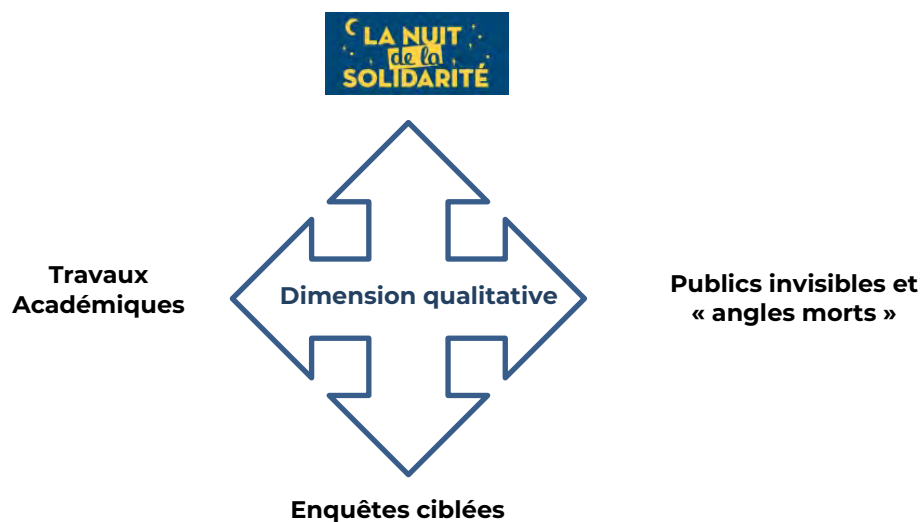
- la mise en place d'études sur les publics « invisibles » et les « angles morts », en s'appuyant sur les exemples de l'étude menée par le SamuSocial sur les travailleurs ubérisés dormant dans le métro, ou l'étude actuellement réalisée par FTDA sur les femmes isolées (cf. supra) :

« L'enquête aborde les parcours migratoires, la situation de rue, le lien avec les structures d'accueil, d'aide, d'hygiène, CADA, accueil de jour. Il s'agit d'une enquête par entretiens. Cinquante entretiens ont déjà été réalisés. Les professionnels sont également interrogés. »

- le développement enquêtes ciblées en lien avec l'enjeu de mieux appréhender les besoins :

« Développer d'autres méthodes d'enquête ciblées avec des panels (...) Cycle annuel d'enquête dans les équipements : bains-douche, ESI, distribution alimentaires, maraudes », Membre du CS, responsable d'équipe

- la poursuite de la capitalisation des travaux académiques, en lien avec le Comité Scientifique.



Conclusion

Cette expérimentation estivale permet donc **de dresser un aperçu des profils, parcours et besoins des personnes sans-abri rencontrées en été, sur trois arrondissements parisiens**. On observe par exemple qu'elles sont plus nombreuses, sont plus souvent rencontrées seules ou en groupe, et moins en famille qu'à l'hiver 2023. Si les jeunes rencontrés en famille sont moins nombreux, du fait de mises à l'abri dans le cadre d'évacuation de plusieurs campements, les jeunes de 18 à 25 ans et les mineurs isolés apparaissent plus nombreux qu'en hiver.

Cependant, il est important de noter que ces résultats ne reflètent pas l'intégralité de la réalité du sans-abrisme parisien et ne permettent pas d'en saisir toutes les complexités, notamment du fait de son **périmètre restreint**. A titre d'exemple, si les personnes semblent témoigner d'un meilleur recours aux distributions alimentaires sur ces trois arrondissements, cela peut être le résultat d'un déplacement de ces personnes vers ces secteurs (de nombreuses distributions ayant eu lieu à proximité de la Gare de Lyon) et non d'une offre plus importante. Du fait de cette mobilité des personnes, à ne pas négliger, il semble nécessaire d'effectuer cette **opération sur l'ensemble du territoire parisien, à l'image de l'édition hivernale, pour obtenir une photographie plus fidèle des conditions de vie des sans-abri parisiens en été**.

De plus, au-delà de la question du périmètre, il est difficile de dégager des tendances liées à la saison, **en l'absence de comparaison estivale**. Selon les parties prenantes interrogées dans le cadre des retours d'expérience, une telle édition estivale, si elle devait être reconduite, devrait être menée sur l'ensemble du territoire parisien, et pourrait être articulée avec les opérations hivernales, pour ne pas sur-solliciter les personnes concernées, qui peuvent être approchées également dans le cadre d'autres études.

Enfin, les résultats obtenus demeurent incomplets pour comprendre certains aspects des profils (notamment des personnes qui ont particulièrement recours à des pratiques d'invisibilisation, comme les femmes et les familles) mais aussi des parcours des personnes rencontrées, et nécessitent de ce fait des **éclairages divers de la part d'autres acteurs de terrain et de chercheurs.euse.s** travaillant à connaître ces publics et ces territoires.

Le bilan des retours d'expériences des différents partenaires ayant pris part à l'opération, ainsi que les contributions complémentaires, notamment du SamuSocial, de France terre d'asile et de l'Association Trajectoire, présentées dans ce rapport, visent, en partie, à compléter les résultats de la Nuit de la Solidarité et à illustrer de manière détaillée certaines situations, l'opération ne permettant pas de rencontrer l'ensemble des personnes sans-abri ni d'entrer dans le détail de leur parcours.